

Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable (VUDD)

Architecture, Ville et Urbanisme



Mémoire de Master
Les composantes identitaires du Paysage urbain de la baie d'Alger

Présenté par :

BELKACEM Meriem

Encadré par :

Pr. MESSAOUDENE Maha

Président de jury :

Dr. SRIR Mohamed Enseignant, VUDD, EPAU

Devant le jury :

Pr. CHENNAOUI Youcef

Enseignant, LVAP , EPAU

Dr. CHABANE Imane Joud

Enseignante , LAE , EPAU

Année universitaire 2019/2020

Session Décembre

Dédicaces

Je dédie ce travail à deux femmes uniquement

La première m'a appris à aimer le savoir et de ne jamais arrêter d'évoluer

La deuxième m'a appris l'amour et le courage

Je n'y serais jamais arrivée sans votre soutien

Maman et Mamie

Remercîment

- Je commence par remercier Dieu de m'avoir donné le courage de finir après tous les évènements du 2020
- Je tiens à exprimer mon immense gratitude à Pr. MESSAOUDENE Maha pour avoir cru au sujet, pour sa disponibilité dont elle a fait preuve, ainsi que le suivi pendant le long du travail.
- Je remercie les honorables membres de Jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail
- J'adresse ma gratitude à toute ma famille pour leurs supports et surtout mes chers parents.
- Je remercie toute personne ayant aidé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce travail. Je cite Dr. BARKANI.Abdelaziz pour ses orientations et critiques judicieuses.
- Enfin je remercie tous les participants à la lecture pour leurs amabilités.

Résumé

La ville d'Alger grâce à sa position stratégique et son statut de capitale bénéficie aujourd'hui d'un grand projet urbain (le PDAU d'Alger) ayant pour ambition de doter la capitale des moyens nécessaires à même de favoriser son développement et son embellissement.

Toutefois, malgré l'ampleur du projet, la prise en charge de la dimension paysagère n'a été abordée que superficiellement.

En s'inscrivant dans un mouvement universel de protection et de valorisation du paysage, cette recherche a pour objet de connaître l'identité véhiculée par le paysage de la ville d'Alger vu à partir de la promenade de la baie. Il s'agira plus précisément de procéder à une lecture du paysage de la baie d'Alger en vue de faire sortir les éléments qui font son identité. Notre objectif final étant de contribuer par notre recherche à la sensibilisation des pouvoirs à cette dimension non négligeable pour les politiques d'aménagement urbain.

Pour atteindre cet objectif, nous avons essayé, dans un premier temps de clarifier la notion du paysage urbain à travers la littérature. Nous avons également construit, à partir de plusieurs exemples consacrés à la lecture paysagère, une approche pour la lecture du paysage. Sur la base de cette étude (l'approche élaborée) et à partir d'un travail empirique faisant appel aux techniques du questionnaire, nous avons procédé à la lecture du paysage d'Alger à partir des postes d'observations répartis le long de l'aménagement de la baie et dont le choix a été construit préalablement.

Cette lecture nous a permis de soulever les aspects les plus importants de la baie, les éléments les plus remarquables et ceux construisant l'identité de cette dernière.

Mots-clefs : Le paysage, le paysage urbain, l'identité, la baie d'Alger, la lecture du paysage.

ملخص

الموقع الاستراتيجي والأهمية السياسية لمدينة الجزائر، أهلها من الاستفادة من مشروع حضري ضخم (PDAU)، يطمح لجعلها واحدة من أهم مدن حوض البحر الأبيض المتوسط. لكن على الرغم منه يهدف إلى توفير كل الشروط والوسائل الضرورية التي تعمل على تطويرها وتجميلها. إلا أنه عالج المشهد الحضري لمدينة الجزائر بطريقة سطحية.

بالانخراط في الحركة العالمية لحماية وتنميين المشهد الحضري، تهدف هذه الدراسة إلى التعرف على هوية المشهد الحضري لمدينة الجزائر انطلاقاً من شروع تهيئة الخليج. وهذا عن طريق دراسته بهدف استخراج العوامل المشكلة لهوية المدينة. يطمح بحثنا إلى تحسيس السلطات وتوعيتها بضرورة الأخذ بهذا البعد في سياسة التخطيط الحضري لمدينة الجزائر.

من أجل بلوغ غايتنا، حاولنا أولاً توضيح مفهوم المشهد الحضري عن طريق المراجع. ثم قمنا ببناء منهج خاص لدراسة المشهد الحضري للمدينة، انطلاقاً من دراسة أمثلة عالمية ومحلية، أخيراً قمنا بتطبيق هذا المنهج لدراسة المشهد الحضري لمدينة الجزائر من عدة نقاط موزعة على طول الخليج بصفة ممنهجة.

مكننا هذا البحث من التعرف على أهم المظاهر المشكلة للمشهد الحضري لخليج الجزائر وكذا المكونات المشكلة لهويته.

الكلمات المفتاحية : خليج الجزائر ، المشهد الحضري ، دراسة المشهد الحضري .

Abstract

Thanks to its strategic location and its capital status, the city of Algiers benefits today from a big urban project (the PDAU of Algiers) which carries the ambition of providing the capital with necessary means and even to promote its development and embellishment. However, despite the scope of the project, taking over the landscape dimension was only dealt with superficially.

By being part of a universal movement that protects and enhances the landscape, this research aims to know the identity tied to the landscape of the city of Algiers seen through the Baywalk project. More precisely, it will be a process of analyzing the landscape of the bay of Algiers in order to bring out the elements that makes up its identity. Our final aim is to contribute by our research in raising the awareness of the authorities to this significant dimension for urban development policies.

To achieve this goal, we first tried to clarify the notion of urban landscape through literature. We have also built, from several examples devoted to landscape analysis, an approach for analyzing landscapes. On the basis of this study (the approach elaborated) and from empirical work using questionnaire techniques, we proceeded to read the landscape of Algiers from the observation posts distributed along the layout of the bay and the choice of which has been previously constructed.

This reading has allowed us to raise the most important aspects of the bay, its most remarkable elements and those building its identity.

Key words : Landscape, Urban Landscape, Identity, The Bay of Algiers, Landscape Analysis.

TABLE DES MATIERES

Remerciement.....	II
Résumé.....	III
ملخص	IV
Abstract.....	V
TABLE DES MATIERES.....	VI
Tableau des Figures	X
Tableau des tableaux	XII
Tableau des graphes	XIV
Liste des Abréviation.....	XVI
Introduction Générale	2
1. Introduction	2
2. Problématique	5
3. À propos de l'hypothèse de recherche	6
4. Les objectifs de recherches	6
5. Choix du cas d'étude	7
6. Approche Méthodologique	7
6.1 Approche.....	7
6.2 Etapes de recherche	8
6.3 Techniques de collecte et d'analyse de données	8
6.4 Structure du mémoire	9
CHAPITRE I : Paysage urbain : notions et soubassement théorique	13
Introduction.....	13
1. Le paysage dualité lieu/observateur.....	14
2. Le paysage : une image pittoresque.....	15
2.1 La naissance du paysage	15
2.2 L'alliance paysage-nature : un ancrage très ancien et une tendance nouvelle	17
3. Le paysage : dualité matériel/immatérielle.....	19
3.1 Le paysage une réalité matérielle	20
3.2 Le paysage : une réalité immatérielle.....	22
3.3 Le paysage : Une réalité matérielle accompagnée d'une réalité immatérielle.....	24
4. La naissance du paysage urbain.....	25
5. Le paysage une notion polysémique.....	28
5.1 Le paysage et l'observateur : un essai de classification.....	29
5.2 Le paysage et ses différentes dimensions	31

5.2.1	La dimension sensorielle	31
5.2.2	La dimension culturelle et historique	33
5.2.3	La dimension Temporelle	35
5.2.4	La dimension juridique et Territoriale	37
5.2.5	La dimension économique	38
Conclusion :		41
CHAPITRE II : Lecture paysagère : Méthodologie		44
Introduction :		44
1.	L'enjeu du regard de l'Observateur dans la lecture paysagère	45
1.1.	Présentations des modèles de lectures paysagères analysées	46
2.	Les outils de la lecture paysagère	48
2.1.	La lecture In-situ	48
2.2.	La lecture à partir d'un support	49
3.	La méthodologie de la lecture paysagère	52
3.1.	Premier modèle : La lecture élaborée par Dr. Didier Soto.....	52
3.2.	Deuxième modèle : la fiche d'orientation élaborée par l'académie pédagogique de Lyon :	53
3.3.	Troisième modèle : la fiche élaborée par Y.Thonnérieux	55
3.4.	Quatrième modèle : le guide élaboré par l'organisme français relatif à l'éducation environnementale SFFERE.....	57
3.5.	Cinquième modèle : les cours de Pr. BELAKEHAL.....	60
3.6.	Sixième modèle la lecture paysagère faite par Mr. Thinard et Mr. Van Ingen	62
3.7.	Septième modèle la lecture paysagère faite par Ir. Inge Bobbink	63
3.8.	Huitième modèle la lecture paysagère dans les Atlas du paysage en France.....	65
3.9.	Neuvième modèle la lecture paysagère dans les Atlas de paysages au Canada.....	68
4.	Les éléments recherchés à travers la lecture paysagère.....	69
4.1.	Premier modèle : la lecture élaborée par Dr. Didier Soto	69
4.2.	Deuxième modèle : le guide élaborer par l'organisme français relatif à l'éducation environnementale SFFERE.....	71
4.3.	Troisième modèle : L'atlas du paysage du la région nord-pas de calais.....	72
4.4.	Quatrième modèle : L'atlas du paysage du Mont-Royal	74
Conclusion		75
CHAPITRE III : La baie d'Alger pour une lecture du paysage		78
Introduction.....		78
1.	Notre approche pour lire le paysage.....	79
2.	Le choix des postes d'observation	80
2.1.1.	Présentation de la baie	80

2.1.2.	La méthode utilisée pour le choix des postes d'observation	81
3.	La lecture paysagère de la baie d'Alger.....	84
3.1.	Première étape : Connaitre le paysage.....	84
3.1.1.	Le petit village d'Icosum.....	85
3.1.2.	El Djazaïr de Beni Mezghana	87
3.1.3.	Dar E-sultan le début de la gloire	89
3.1.4.	Alger, sous le régime colonial.....	91
3.1.5.	Alger capital de l'Algérie indépendante.....	94
3.2.	Deuxième étape : Admirer le paysage.....	97
3.2.1.	Poste d'observation N 01 : La plage de El Kettani	98
3.2.2.	Poste d'observation N 02 : la Basse Casbah.....	100
3.2.3.	Poste d'observation N 03 : Le parking du port	103
3.2.4.	Poste d'observation N 04 : La plage de El Hamma	106
3.2.5.	Poste d'observation N 05 : La plage de la Sablette.....	109
3.2.6.	Poste d'observation N 06 : Le port de plaisance à El Mohammadia	111
3.2.7.	Poste d'observation N 07 : La plage de Bordj El kifan.....	114
3.2.8.	Poste d'observation N 08 : La plage de Bateau cassé	117
3.2.9.	Poste d'observation N 09 : La corniche de Bordj el Bahri	120
3.2.10.	Poste d'observation N 10 : Le port de Tamenfoust	122
3.3.	Troisième étape : Vérifier la vision des citoyens.....	126
3.3.1.	Présentation de la Fiche d'analyse paysagère.....	126
3.3.2.	Analyse des résultats	127
1)	Poste d'observation N 01 : La plage de El Kettani (Bab El-Oued)	127
2)	Poste d'observation N 02 : La basse Casbah	129
3)	Poste d'observation N 03 : Le parking du port.....	131
4)	Poste d'observation N 04 : La nouvelle plage du Hamma	131
5)	Poste d'observation N 05 : La plage de la Sablette	134
6)	Poste d'observation N 06 : Le port de plaisance à El Mohammadia	136
8)	Poste d'observation N 08 : La plage de Bateau Cassé	140
9)	Poste d'observation N 09 : La corniche de Bordj el Bahri	143
10)	Poste d'observation N 10 : Le port de Tamenfoust	145
3.3.3.	La synthèse de la troisième étape	147
4.	Les recommandations	151
4.1.	Les recommandations pour le paysage de la baie	151
4.2.	Quelques propositions pour le plan de lumière.....	157
4.3.	La proposition d'un logo pour le paysage d'Alger.....	157

Conclusion	159
Conclusion générale	162
Conclusion	163
Limites Perspectives de recherche :	166
Bibliographie	ii
ANNEXE	ix

Tableau des Figures

Figure	Titre	Page
Fig .01	Les enjeux du paysage urbain	04
Fig 02	La faculté des sciences islamique par Bouchama	05
Fig 03	Skyligne de la ville de Toronto	05
Fig 04	Logo de Skyline de la ville de Toronto	05
Fig 05	Exemples de logo de Skyline d'Alger	06
Fig 06	Structure du mémoire	11
Fig 07	Le paysage : une partie du territoire	15
Fig 08	Paysage de montagne avec des figures et un âne de Joos de Momper	17
Fig 09	Le paysage une dimension naturelle	19
Fig 10	Le paysage une dimension matérielle	21
Fig 11	Le paysage une dimension immatérielle	24
Fig 12	Le paysage Urbain	28
Fig 13	Le paysage dimension Sensorielle	33
Fig 14	Le paysage dimension Culturel – historique	35
Fig 15	Le paysage dimension temporelle	36
Fig 16	Le paysage dimension économique	39
Fig 17	Schémas explicatif de l'arborescence du paysage	40
Fig 18	Outil de lecture in-situ : cam intégrée dans des jumelles cartonnées	49
Fig 19	Exemple de description par plans appliqué sur une photo de baie de Naples, Italie à partir de la plage	52
Fig 20	Exemple d'explication appliqué sur une photo de baie de Naples, Italie à partir de la plage	53
Fig 21	Vue sur la rive européenne de la baie d'Istanbul vue d'un bateau	54
Fig 22	Schémas explicatif de la démarche inductive selon L'académique pédagogique de Lyon, (2015)	54
Fig 23	Street view , photo et croquis sur une partie de la baie de Rio de Janeiro, Brésil	56
Fig 24	Photo sur une partie de la baie de Rio de Janeiro à partir de la plage de Copacabana	58
Fig 25	Application de la méthode de lecture paysagère selon le SFFERE	59

Fig 26	Carte et Street views allant vers le quartier Zincirlikuyu, Istambul, Turquie.	61
Fig 27	Une vue cadrée sur le volcan de Vésuve à partir de la forteresse Castel dell'Ovo ; Naples, Italie	62
Fig 28	Lecture du paysage de Paris par et Florence Thinard et Nicolas Van Ingen	63
Fig 29	Les <i>layers</i>	64
Fig 30	La méthodologie du live Land insight	65
Fig 31	Analyse descriptif de Dr.Didier Soto	70
Fig 32	Deux pages de l'Atlas du paysage de la région nord-pas de calais	72
Fig 33	La baie d'Alger et ses communes	81
Fig 34	La répartition des postes d'observation selon le 1er critère	82
Fig 35	Modification des postes d'observation après croisement des critères	83
Fig 36	Le Golf d'Alger, près de Mustapha par Adolphe Otth, 1838 sur lequel apparaît l'aqueduc de Mustapha	86
Fig 37	Les îles d'El Djazaïr	86
Fig 38	La baie d'Alger lors de la conquête de Charles Quint au 16ème siècle	88
Fig 39	El Djazaïr de Benu Mezghana : Repères	88
Fig 40	La Carte de la baie d'Alger en 1825	90
Fig 41	Deux toiles de la casbah d'Alger par Camille Puppier (1791-1858)	90
Fig 42	Plan de R.Danger 1929	93
Fig 44	Le paysage de la baie au XIX siècle	93
Fig 45	Vue sur la baie d'Alger à partir de Bab el Jdid en 2009	96
Fig 46	Le PUD	96
Fig 47	Burnham Pavilion Zaha Hadid -Chicago-USA	151
Fig 48	Galaxia, Mamou Mani à Nevada. 2018	151
Fig 49	Simulation par Photoshop	152
Fig 50	Projet du port au PDAU	152
Fig 51	Imaginer le quartier d'affaire	154
Fig 52	Marina Bay Sands	154
Fig 53	Dynamiser le paysage Est	154
Fig 54	Le logo proposé pour le paysage de la baie d'Alger	158

Tableau des tableaux

Tableau	Titre	Page
Tableau 01	L'interprétation mentale des éléments cités par Lynch selon A. Bailly	23
Tableau 02	La signification du paysage pour chaque acteur	30
Tableau 03	Tableau de synthèse des modèles de lectures paysagères choisies et les enjeux de chaque analyse	47
Tableau 04	Tableau de synthèse des supports utilisés par quelque lecture paysagère	51
Tableau 05	Exemple de lecture paysagère selon la méthode inductive	55
Tableau 06	Tableau de synthèse des indicateurs d'implantations possibles selon Pr. Belakehal	62
Tableau 07	Tableau récapitulatif de la méthode d'élaboration des atlas de paysage selon le document de référence en France	67
Tableau 08	Les thématiques choisies par l'Atlas de paysage de Mont Royale	69
Tableau 09	Tableau explicatif de l'approche de lecture paysagère	79
Tableau 10	La vérification de l'adaptabilité et l'équidistance avec le reste des critères	82
Tableau 11	le choix final des postes d'observation	83
Tableau 12	Quelques modifications suite aux contraintes du terrain	84
Tableau 13	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 01	100
Tableau 14	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 02	102
Tableau 15	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 03	105
Tableau 16	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 04	108
Tableau 17	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 05	111
Tableau 18	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 06	114
Tableau 19	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 07	117
Tableau 20	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 08	119
Tableau 21	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admire le paysage-poste d'observation N 09	122

Tableau 22	Tableau de lecture paysagère étape 02 Admirer le paysage-poste d'observation N 10	125
Tableau 23	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 01	127
Tableau 24	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 02	129
Tableau 25	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 04	131
Tableau 26	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 05	134
Tableau 27	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 06	136
Tableau 28	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 07	138
Tableau 29	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 08	140
Tableau 30	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 09	143
Tableau 31	Indicateur sur la participation au poste d'observation N 10	145
Tableau 32	Indicateur sur la participation globale	147
Tableau 33	Tableau synthèse des éléments les plus cités par les observateurs	148
Tableau 34	Tableau des repères suprêmes de la baie selon les citoyens-observateurs	149
Tableau 35	La liste finale des éléments identitaires d'Alger	161
Tableau 36	la liste double des éléments identitaires d'Alger	166

Tableau des graphes

Graphe	Titre	page
Graphe. 01	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 01	127
Graphe. 02	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 01	128
Graphe. 03	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 01	128
Graphe. 04	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 02	129
Graphe. 05	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 02	130
Graphe. 06	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 02	130
Graphe. 07	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 04	132
Graphe. 08	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 04	133
Graphe. 09	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 04	133
Graphe. 10	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 05	134
Graphe. 11	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 05	135
Graphe. 12	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 05	135
Graphe. 13	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 06	136
Graphe. 14	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 06	137

Graphe. 15	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 06	138
Graphe. 16	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 07	139
Graphe. 17	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 07	140
Graphe. 18	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 07	140
Graphe. 19	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 08	141
Graphe. 20	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 08	142
Graphe. 21	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 08	142
Graphe. 22	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 09	143
Graphe. 23	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 09	144
Graphe. 24	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 09	145
Graphe. 25	Histogramme des éléments identitaires cités dans le poste d'observation N 10	146
Graphe. 26	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 10	146
Graphe. 27	Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 10	147
Graphe. 28	Secteur des principaux l'éléments de la baie citée à partir de l'ensemble des postes d'observation	148
Graphe. 29	Secteur des principaux l'éléments de la baie cités à partir de l'ensemble des postes d'observation	149
Graphe. 30	Indice de satisfaction à partir de l'ensemble des postes d'observation	150

Graphe. 31	Courbe du développement de la satisfaction au long des postes d'observation	150
------------	---	-----

Liste des Abréviation

AADL : Agence National pour l'Amélioration et le Développement du Logement

COS : coefficient d'occupation des sols

CES : coefficient d'emprise au sol

PDAU : Plan directeur d'aménagement

PUD : Plan d'urbanisme directeur

POS : Plan d'Occupation des Sols

POG : Plan d'organisation générale

USTHB : Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene

ZHUN :Les zones d'habitat urbain nouvelles

Introduction Générale

Introduction Générale

1. Introduction

Notre mémoire s'intéresse au paysage de la baie d'Alger. Cet intérêt, pour ce sujet, est justifié par le fait que le paysage est devenu aujourd'hui un enjeu de la politique de la ville et un principe incontournable des politiques d'aménagement des territoires, car générant des effets non négligeables notamment sur la cohérence des territoires, la production d'un cadre de vie de qualité et la protection de l'environnement patrimoniale. À partir des années 2000, les pays développés, commencent à accorder au paysage, une importance majeure. Ce dernier est considéré comme étant un *élément fédérateur dans les projets territoriaux* car les mutations deviennent importantes. Dès lors, la nécessité de réfléchir les mutations du paysage et sa prise en charge surgit à la surface ¹. Pour approcher la maîtrise du paysage, plusieurs institutions ont élaboré des textes législatifs, des outils de recensement, d'orientation ou d'aide à la décision tels que : la charte paysagère, le catalogue du paysage ou l'Atlas de paysage, etc. Le paysage devient alors un élément d'aménagement du territoire et un objet intégré dans la politique de la ville ².

Le paysage acquiert de plus en plus de valeur, puisqu'il est devenu rentable surtout après que le mouvement des touristes est devenu planétaire. De nombreux pays rentrent en course pour rentabiliser leurs paysages à travers des stratégies promotionnelles. Les organismes institutionnels médiatisent les villes à travers la diffusion d'une « *image de marque* » qui permet de manifester son identité et son caractère propre³. L'Algérie souhaite suivre cette voie, mais pour que l'image voulue soit bonne, il faut que l'image réelle soit largement acceptable. Pour produire une bonne image, il faut bien gérer le paysage. Un bon paysage assure la bonne image et répond à plusieurs enjeux parmi eux préserver son identité, garantir l'équilibre écologique dans la ville et produire un lieu social⁴.

¹ **Sites et cités remarquables de France** « LE PAYSAGE : un outil fédérateur pour construire un projet urbain et patrimonial partagé » [consulté le 04-03-2020] - Disponibilité et accès <https://www.sites-cites.fr/urbanisme-patrimoine-et-developpement-durable/paysage/>

² **Nathalie Blanc et Sandrine Glatron**, « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », in L'Espace géographique, Belin 2005

³ **Charles-Edouard Houllier-Guibert**, « La fabrication de l'image officielle de la ville pour un rayonnement européen », in Cahiers de géographie du Québec Volume 55, numéro 154, avril 2011, p. 7-161

⁴ **HAROUAT Fatima Zohra**, « COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE ? », Mémoire de Magister, Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2012

Selon Larousse en ligne (2020), le Paysage est une *étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle*. Il est aussi une *vue d'ensemble que l'on a d'un point donné* selon la même source. Donc le paysage urbain est l'image mentale de la ville.

La ville d'Alger grâce à sa place stratégique et son statut de capitale est la ville la plus importante du pays. C'est la ville la plus peuplée : plus de 3 millions d'habitants en 2015 selon le site officiel de la wilaya d'Alger. Elle est une ville qui concentre la plupart des activités économiques et principalement l'activité tertiaire ; elle renferme un grand pôle industriel. (Mais bien plus que cela, elle contient les administrations et les institutions organisationnelles, les équipements culturels et même les loisirs. Une grande partie des capitaux privés et publics sont investis pour le développement et l'embellissement d'Alger⁵. L'importance d'Alger réside aussi dans son histoire liée à son site comme le souligne A. Ravereau (1989) (*Le site créa la ville*). De même Deluz rapporte dans son livre « Alger chronique Urbaine » (2001) que Moretti a témoigné lors de la construction de l'hôtel l'Aurassi de l'existence de *trois baies les plus belles que toutes les autres dans le monde, ce sont : Rio, Alger et Istanbul. Alger est la deuxième.* »

La baie d'Alger a souvent été la scène du développement de la ville. Multiples sont les descriptions de la ville qui montrent un développement en triangle, parlant de la casbah fondée par les Berbères. Par la suite, la gloire de la ville fut liée à la gloire de sa flotte et à la protection très performante de ses côtes sous le règne des Ottomans et ultérieurement en étant la porte de l'Afrique grâce à son port durant la période coloniale. Malgré qu'après l'Indépendance Alger s'est étalée vers tous les sens, les grands projets demeurent ponctués ces abords ⁶. La ville d'Alger et sa baie enchantent ses habitants et ses visiteurs de par son climat, sa luminosité, sa topographie qui a fait d'elle *la ville blanche qui dégringole vers la Méditerranée*. Elle était la destination des artistes durant les temps modernes et le refuge d'autres. Longue est la liste des artistes peintres qui ont fait de la ville d'Alger une scène à leurs toiles, tels que : L. Cauvy, L.G. Carré, M. Brouvoille, C. Camille Leroy, H. Clamens, E. Claro, etc. ⁷ Pour cela nous ne pourrions parler d'Alger sans aborder cette dimension paysagère qui a fait de ces artistes, des admirateurs sensibles.

⁵ Ali Hadjiedj ,« Développement urbain et détérioration du cadre de vie à Alger » in Bulletin de l'Association de géographes français, 74e année, 1997-3 (septembre)

⁶ Colloque international « Alger : Lumières sur la ville » ; 4-6 mai 2002. Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, El-Harrach. 2 volumes : 729 p., 2002, Alger

Le poids de la ville d'Alger réside aussi dans l'importance qui lui est accordée par les autorités publiques et ce à travers sa dotation d'un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU, couvrant les 57 communes. De plus, ce plan est approuvé par un décret exécutif suite à sa validation par un conseil des ministres. Ce plan est compartimenté en 4 grandes phases, chacune d'elles affiche un objectif précis : l'embellissement, l'aménagement de la baie et des polarités, la requalification de la périphérie et puis la mise en cohérence de la totalité⁸. Le PDAU d'Alger se veut révolutionnaire, aux ambitions audacieuses et multiples : *Alger ville emblématique, moteur de développement tertiaire, ville jardin, une ville qui maîtrise son étalement et assure son équilibre écologique, Alger ville de proximités, une ville sûre et Alger exemple de gouvernance*. Afin de rendre sa vision objective, mesurable et atteignable, le PDAU d'Alger a été doté de plusieurs plan qui sont : le plan bleu, le plan vert, le plan blanc, plan de mobilité, plan économique et plan de cohésion sociale. Ainsi Il accentue l'attention vers des projets pilotes qui sont : le micro maillage (concerne le transport), les équipements structurants (Tel ~~que~~ *le collier de perles*) les parcs urbains (ils sont multiples les plus grands sont les agris-parc de la ceinture verte) et la promenade de la baie ⁹.

Il est vrai que le projet est grand, que les efforts et les capitaux fournis pour sa réussite sont importants. Il est vrai aussi que le PDAU prend en considération l'importance de la baie à travers le projet d'aménagement de la baie : environ 50 km d'espace public longent la mer sont planifiés et une partie est en cours de réalisation. Toutefois, nous constatons que malgré tous ces efforts, la dimension paysagère a été occultée de ses réflexions et ce malgré les aspects majeurs que recouvre cette dimension.

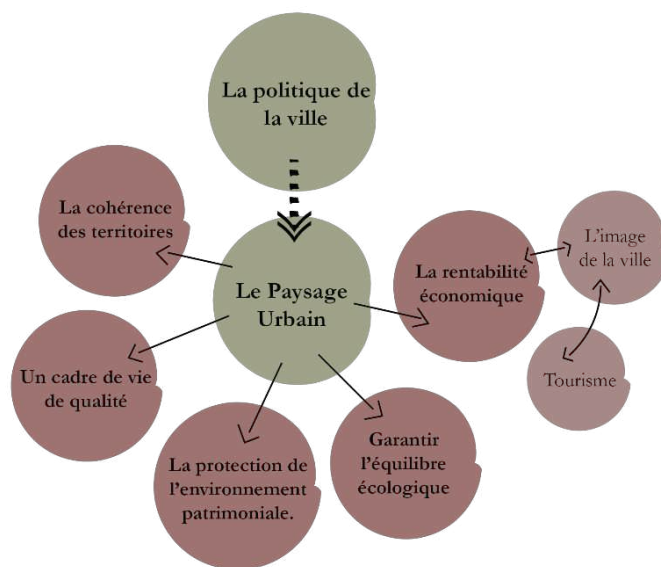


Fig. 01. Les enjeux du paysage urbain
(Source : Auteur, 2020)

⁸ **Radio Algérienne** « Le PDAU d'Alger opérationnel dès la publication de son décret exécutif » [en ligne] Radio Algérienne 2016 [consulté le 02-03-2020] Disponibilité et accès <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20161203/95995.html>

⁹ **Vies de ville**, Numéro hors-série n° 03, Juillet 2012.

2. Problématique

Bien que le PDAU d'Alger engage un grand projet pour l'aménagement de la promenade de la baie. La réflexion consacrée à la dimension paysagère au niveau de ce dernier demeure sommaire. Aucune intention réelle n'est donnée à la dimension paysagère d'Alger. Aucune étude du paysage, aucun Atlas du paysage. La charte paysagère élaborée par ce dernier est intégrée dans le plan vert sous forme de 4 pages. Il suffit juste de voir comment l'université des sciences islamiques conçue par le premier architecte algérien agréé Bouchama, considérée comme repère visuel a été cachée par un nouveau projet édifié récemment. Pourtant, afin d'inscrire la ville d'Alger aux listes des destinations les plus prisées au monde, des stratégies promotionnelles doivent être mises en place. Ces stratégies doivent construire une image aux esprits et faire apparaître l'identité et le caractère propre de la ville. Malheureusement, on peut facilement constater qu'aucune image consensuelle n'est attribuée à la ville d'Alger et il s'agit plutôt d'une ville méconnue même pour ses habitants dont chacun construit sa propre image d'elle. De même aucun logo de Skyligne sérieux n'est réalisé pour la ville à l'instar de ce qui existe dans certaines villes du monde comme Rio ou Istanbul. Les images qui existants regroupent quelques monuments d'une manière aléatoire.



Fig. 02. La faculté des sciences islamique par Bouchama

(Source : Auteur,2020)



Fig. 03. Logo de Skyligne de la ville de Rio de Janeiro

(Source [vectorstock.com](https://www.vectorstock.com/royalty-free-vector/rio-de-janeiro-brazil-city-skyline-silhouette-vector-6561542/) disponibilité est accès www.vectorstock.com/royalty-free-vector/rio-de-janeiro-brazil-city-skyline-silhouette-vector-6561542/)



Fig. 04. Logo de Skyligne de la ville de d'Istanbul

(Source : [shutterstock.com](https://www.shutterstock.com/fr/image-vector/istanbul-building-landmark-skyline-vector-logo-719575732) disponibilité est accès www.shutterstock.com/fr/image-vector/istanbul-building-landmark-skyline-vector-logo-719575732)



Fig. 05. Exemples de logo de Skyline d'Alger

(Source : Shutterstock.com disponibilité est accès <https://www.shutterstock.com/fr/image-vector/algiers-skyline-orange-background-editable-vector-462843229>)

Cette dimension paysagère non prise de manière sérieuse par les autorités, nous poussent à se pencher davantage sur cette question essayons à travers ce mémoire de monter son importance et son enjeux majeure au vu des retombées architecturales, urbanistiques et économiques. Dès lors on pourrait se poser la question suivante : **Quelle identité véhicule le paysage urbain de la ville d'Alger, observé et perçu à partir de la promenade de la baie ?** Cette problématique se décline en deux interrogations :

- **Comment se présente le paysage de la ville d'Alger ?**
- **Quels sont les éléments qui font son identité ?**

3. À propos de l'hypothèse de recherche

Notre recherche est empirique. Nous ne pourrions pas par conséquent répondre à la question sans la phase pratique. Nous ne sommes pas dans la logique d'affirmer ou d'infirmier des réponses, mais plutôt dans la logique selon laquelle les réponses ne peuvent être dévoilées qu'à la fin de la recherche. Notre positionnement épistémologique ne s'appuie pas sur la définition d'une hypothèse. Il ne se base pas non plus sur des variables ou des relations entre elles.

4. Les objectifs de recherches

Ce travail s'inscrit dans une réflexion d'accompagnement d'une politique traduite par un grand. Nous nous sommes fixés comme objectif général de **faire un état des lieux sur le paysage, à travers une lecture paysagère de la ville d'Alger autour de sa baie. Cet objectif nous permet d'évaluer le paysage de la baie d'Alger tout en faisant sortir les composantes qui font son identité. La finalité étant de conclure avec des recommandations en termes de protection et de valorisation.**

Pour répondre à cet objectif général, ce dernier sera concrétisé par un ensemble d'objectifs opérationnels qui vont nous orienter dans notre travail :

- Premièrement : il s'agit de définir le paysage urbain car ce dernier semble simple et basique, mais lors de la mise en œuvre il devient ambiguë, car il est large et évolutif.
- Deuxièmement : nous essayons de rechercher à travers la théorie et les exemples les formes de lecture paysagère et de ses méthodes.
- Troisièmement : nous identifions une approche propre adéquate et contextualisée de la lecture paysagère.
- Cinquièmement : nous procédons à la lecture de paysage de la baie d'Alger. Tout en nous évaluons et dévoilons les informations tirées de la lecture.
- Sixièmement : nous proposons des recommandations, une liste d'éléments qui font l'identité de la ville et enfin essayer de dessiner un logo pour le paysage de la ville d'Alger.

5. Choix du cas d'étude

Il est vrai que le paysage n'est pas seulement dans la grande échelle et que le meilleur endroit pour pouvoir obtenir une vue d'ensemble est de se placer au large de la mer. De même la topographie d'Alger fait que les points de prise de vues se multiplient. D'ailleurs la villa Abdelatif a été un point par lequel les artistes dessinaient le changement des aspects de la baie tout au long de la journée et même des saisons. Pour notre part, nous avons choisi la promenade de la baie en raison de sa fréquentation par de nombreux visiteurs. Il suffit de voir le nombre de personne aux Sablettes durant le week-end pour confirmer notre constat (dans des conditions ordinaires). Il s'agit d'un espace destiné au grand public.

6. Approche Méthodologique

6.1 Approche

Afin de bien conduire notre recherche et répondre aux différents objectifs visés par ce travail nous avons adopté une approche empirique car nous sommes dans l'incapacité de spéculer sur les résultats. Le terrain est le seul fournisseur de données. Il s'agit donc d'une recherche inductive.

Nous avons opté pour **une observation** en tant que la technique de collecte des données fortement adopté dans les recherches sur le paysage. Nous avons bien évidemment fait précéder cette observation par **une recherche documentaire** qui nous permet de définir la méthode d'observation.

6.2 Etapes de recherche

. Les étapes préconisées sont les suivantes :

1. **Etape théorique** : l'objectif est de clarifier le concept « paysage urbain » et d'élaborer une approche d'analyse paysagère. Cette dernière s'est basée sur la recherche bibliographique et l'analyse de multiples exemples étranges et la consultation de documents en relation avec le sujet.
2. **Etape analytique** : le concept de paysage comprend plusieurs dimensions et l'analyse paysagère se fait selon plusieurs méthodes. À cet effet, nous avons choisi de couvrir 3 dimensions :
 - a. *Dimension historique* : à travers l'étude des grandes étapes de l'évolution de la ville d'Alger à travers sa baie
 - b. *Dimension matérielle* : traduite sur terrain par « une mission photographique » répartie sur 10 postes d'observations suivi par la description.
 - c. *Dimension immatérielle* : il s'agit d'une enquête menée sur terrain par des fiches d'analyse paysagère. Ces dernières sont remplies par les observateurs dans les postes d'observations.

6.3 Techniques de collecte et d'analyse de données

Les données exploitées dans cette recherche sont de deux types :

- Les données secondaires : Comprenant les données existantes et ayant été collectés à travers la recherche bibliographique et webographique et ce à travers les ouvrages, les articles, les fiches d'orientations, les analyses ...
- Les données primaires : Il s'agit des données récoltées par le chercheur lui-même, sous trois formes.
 - **La récolte de cliché photographique** : la lecture paysagère s'appuie souvent sur des missions photographiques. Ces missions ont déjà commencé durant le 19^{ème} siècle en Europe et aux États-Unis. Il s'agit des missions officielles lancées par les autorités publiques pour le *recensement du patrimoine identitaire*, parmi la célèbre mission héliographique, réalisée en 1851. En France il existe même un Observatoire photographique du paysage. Il y a différentes manières de procéder à ces missions photographiques selon l'objectif de la mission. Parmi ces manières :

- La Rétrospective : collecté les photos du passé jusqu'à aujourd'hui en essayant de prendre les mêmes prises de positions. Et dans les mêmes conditions climatiques.
- La Prospective : une vision contemporaine mais une prise de photos avec intervalle de temps souvent une année et ça dure 3 ans.
- Selon un itinéraire : dessiner un itinéraire que le photographe suit et la prise de clichés dépend de ce qui lui attire l'attention.
- Selon une thématique : Les autorités fixent une thématique telle que « la nature dans la ville » et le photographe prend en photo tout ce qui se rapporte à la thématique prédéfinie.
- Panorama 360° : Des images faites à un angle de 360° cette expérience a été faite par la région de Wallonie en Belgique¹⁰.

Eu égard de nos objectifs, nous avons adopté la dernière manière car nous voudrions étudier le paysage dans sa globalité et aussi en raison de la forme de la baie d'Alger qui est semi circulaire. Cette configuration impose de tourner deux fois pour voir les deux caps.

- **La description** : la description est un moyen pour faire sortir des éléments non communiqués à travers l'image. Ces informations sont importantes et complètent le visuel. Les directifs sont les connaissances de base et le profil de l'auteur (Architecte-Urbaniste).
- **Le questionnaire sous forme de Fiche de lecture paysagère** :
Le questionnaire est une technique de collecte des données qui relève de la méthode quantitative. Dans notre cas, c'est une méthode inspirée des fiches de lecture paysagère destinée à la sensibilisation des élèves envers le paysage. Car le projet est destiné aux usagers de l'espace et que nous visions à anticiper la vision qu'offrira le projet d'aménagement de la baie à ces usagers. Il est intéressant de les faire participer à l'analyse. L'échantillon choisi qui est un échantillon de commodité comprend (90 personnes) Il s'agit des personnes présentes dans les lieux lors de notre enquête, acceptant de remplir les fiches.

6.4 Structure du mémoire

Notre mémoire de recherche s'organise en 03 chapitres :

¹⁰ **Elvira PUTTEVILS**, « Perception paysagère en milieu urbain : Application à la commune de Schaerbeek » Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université libre de Bruxelles 2005

❖ **Chapitre 01 : Paysage urbain : notions et soubassement théorique.**

Il a pour objectif de cerner théoriquement le thème de recherche et avoir une bonne compréhension du concept. C'est la première étape dans tout travail de recherche. Cette connaissance théorique constitue une étape clé pour bien mener le travail du terrain. Dans ce chapitre il s'agira d'approfondir notre compréhension du concept et faire sortir les différentes dimensions relatives à ce dernier.

❖ **Chapitre 02 : Lecture paysagère : Méthodologie.**

Il s'agit dans ce chapitre d'étudier la manière de procéder à une analyse paysagère à travers l'analyse d'exemples et les textes d'orientations relatives à cette dernière. Cette analyse comprend les approches à adopter et les outils à utiliser, et ce afin d'élaborer une approche propre à suivre, pour la lecture du paysage de la baie d'Alger.

❖ **Chapitre 03 : La baie d'Alger : pour une lecture du paysage.**

Ce chapitre est consacré au travail pratique relatif à l'analyse paysagère de la ville d'Alger à partir de sa baie. Cette analyse est faite selon l'approche choisie, à travers l'analyse des 3 types de données collectées qui sont : la recherche documentaire, les clichés photographiques, et les fiches de lecture paysagère. Nous présenterons vers la fin une liste d'éléments identitaires visibles du parcours. Ainsi nous apportons des recommandations, et un logo regroupent ces derniers.

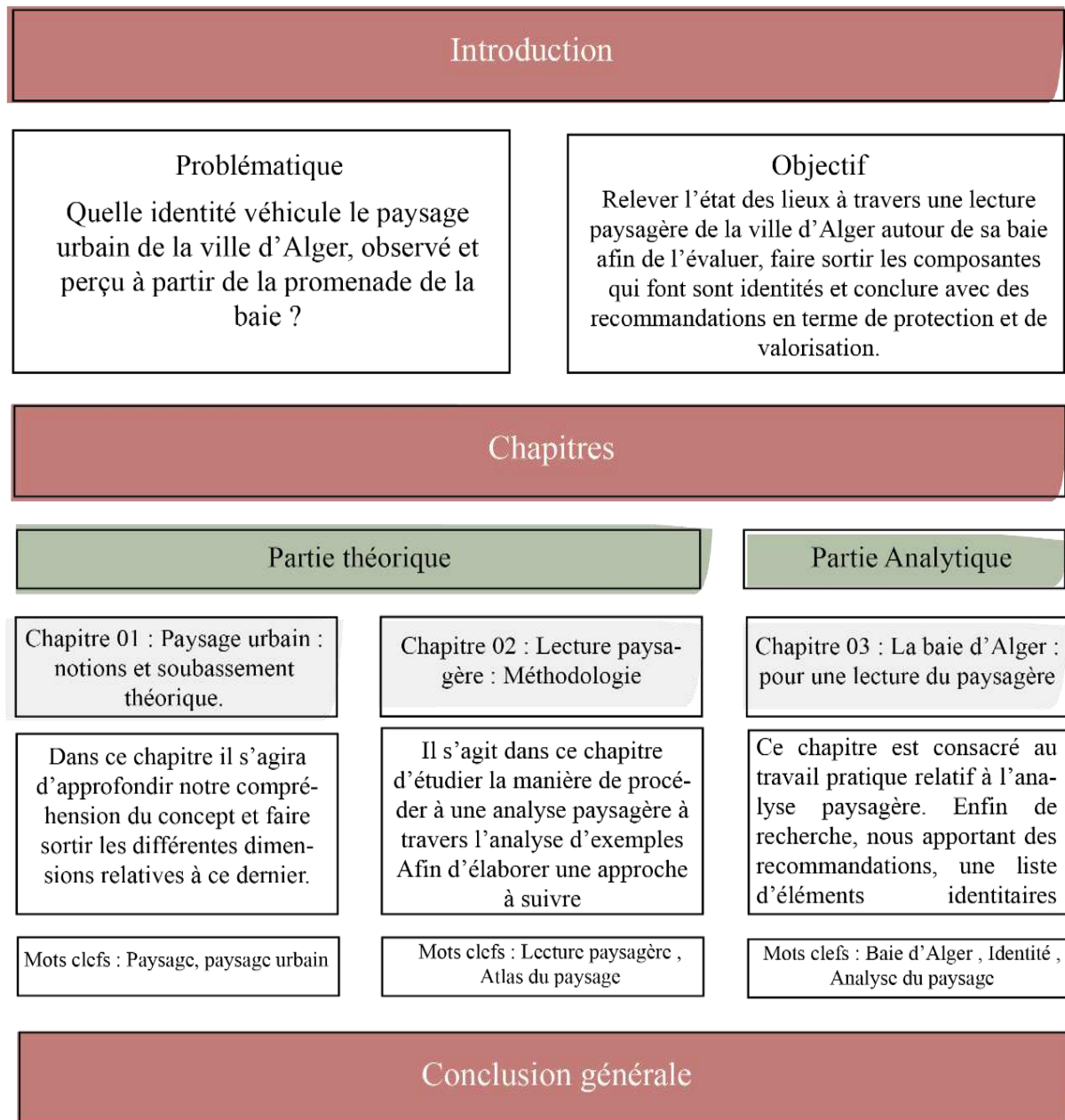


Fig. 06. Structure du mémoire
(Source : Auteur,2020)

CHAPITRE I :

Paysage urbain : notions et soubassement théorique

CHAPITRE I : Paysage urbain : notions et soubassement théorique

Introduction

La définition du concept est une étape primordiale dans tout travail de recherche. Afin de clarifier, expliquer et éviter toute confusion possible ou nuance sur le sujet à discuter, Pour cela nous avons jugé nécessaire de poser un cadre général de ce que nous considérons « paysage urbain » avant de débiter l'analyse de ce dernier.

Le paysage est une notion connue par le commun des mortels au dépit de leurs niveaux intellectuels, d'ailleurs c'est un mot intégré dans notre dialecte pour qualifier les beaux endroits. Cette compréhension est liée à la signification de « paysage » en langue arabe qui est « منظر » qui veut dire « une vue ». Mais tous les spécialistes sont d'accord pour dire que la notion du paysage est complexe et difficilement identifiable. Car tous d'abord elle est polysémique, elle est utilisée par une multitude de disciplines et chacune lui abribus une définition propre. De plus l'usage du terme a évolué à travers le temps. Il a subi des modifications suite aux événements marquants de l'histoire de l'humanité telle que l'effet de la révolution industrielle sur la ville ou le développement des moyens de transport... Enfin quand la notion paysage s'applique à l'urbain certains facteurs rentrent en jeu tel que le champ de vision qui devient restreint, la concentration d'éléments, l'observateur qui devient acteur ...etc.

Dans le dictionnaire la combinaison paysage urbain n'existe presque pas. Par conséquent, à travers ce chapitre nous essayerons tous d'abord de préciser les grandes lignes de la notion paysage. En deuxième lieu, chercher la source du terme et l'évolution de son usage. Ensuite, clarifier chaque dimension relative à ce dernier en essayant de rabattre cela à l'urbain. D'une manière plus détaillée, nous commencerons par l'explication de la dualité **lieu/observateur**. Après nous essayerons d'éclaircir **les fondements de la notion** et **sa relation avec la nature**. Ensuite de développer la dualité **Matériel/immatérielle** du paysage. Après cela essayer de **définir le paysage urbain** dans une tentative de clarifier **sa naissance**. Enfin expliquer le reste des **dimensions** liées au paysage qui sont : la dimension **sensorielle**, **culturel - historique**, **temporelle**, **juridique** et **économique**.

1. Le paysage dualité lieu/observateur

Le mot paysage est dérivé du mot pays dans la majorité des langues européennes que ça soit la langue française ‘**paysage**’, anglaise ‘**landscap**’, espagnole ‘**paisaje**’...etc. **Pierre Donadieu** (2018) souligne que la première signification du paysage est une partie d’un pays. Il note : « *pour le sens commun, le paysage est ce qui se voit d’un pays. Il suppose un spectateur, un point de vue...* ». ¹¹

Communément, le paysage est une image représentative d’un existant limité par le champ de vision. Selon le **Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRTL)** français, le paysage est une « *vue d’ensemble, qu’offre la nature, d’une étendue de pays, d’une région* »¹². Le dictionnaire **HACHETTE(2010)** définit le paysage autant qu’*étendu de territoire qui s’offre à la vue*¹³.

Plusieurs définitions mettent l’accent sur la dualité **lieu/observateur**. En effet, le paysage est une image d’une réalité existante et un observateur qui réceptionne cette image. Dans son édition de 2010, le **dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement** considère le paysage comme étant *une relation qui s’établit entre un lieu et un moment donné entre un observateur et l’espace qu’il parcourt le regard*¹⁴.

La Convention européenne du paysage de Florence (2000) estime que le paysage est *une partie du territoire tel que perçut par les populations, dont le caractère résulte de l’action de facteur naturel et/ou humains et de leurs interrelations*¹⁵.

Cette même notion est soulignée par **C.Charbonnier** (2011) dans le document synthèse intitulé « *Lexique de géographie : vocabulaire et notions* ». Selon cette dernière, il s’agit d’un « *espace offert à la vue d’un observateur ou ensemble des éléments observables à partir d’un lieu précis* »¹⁶

¹¹ **Pierre Donadieu** , « Qu’est-ce que le paysage ? » TOPIA plateforme du laboratoire de recherche en projet de paysage [En ligne], Consulté le 15 mars 2020 , [disponibilité est accès] <https://topia.fr/2018/10/03/2quest-ce-que-le-paysage/>

¹² **Centre national des ressources textuelles et lexicales CNRTL France** [En ligne], ORTOLANG, BNF et DGLFLF , « Paysage » [consulté le 20-04-2019] site mise à jour 2012 [disponibilité est accès] <http://www.cnrtl.fr/definition/paysage>

¹³ **Jean-Pierre Mével** , « Dictionnaire Hachette » , Hachette Education , 2010

¹⁴ **Le dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement**, QUADRIGE/PUF 3e Edition octobre 2010.

¹⁵ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » université de Lyon 2, Septembre 2006

¹⁶ **C.Charbonnier** LEXIQUE DE GÉOGRAPHIE : VOCABULAIRE et NOTIONS, Collège Pierre Grange, ALBERTVILLE 2011 P 36.

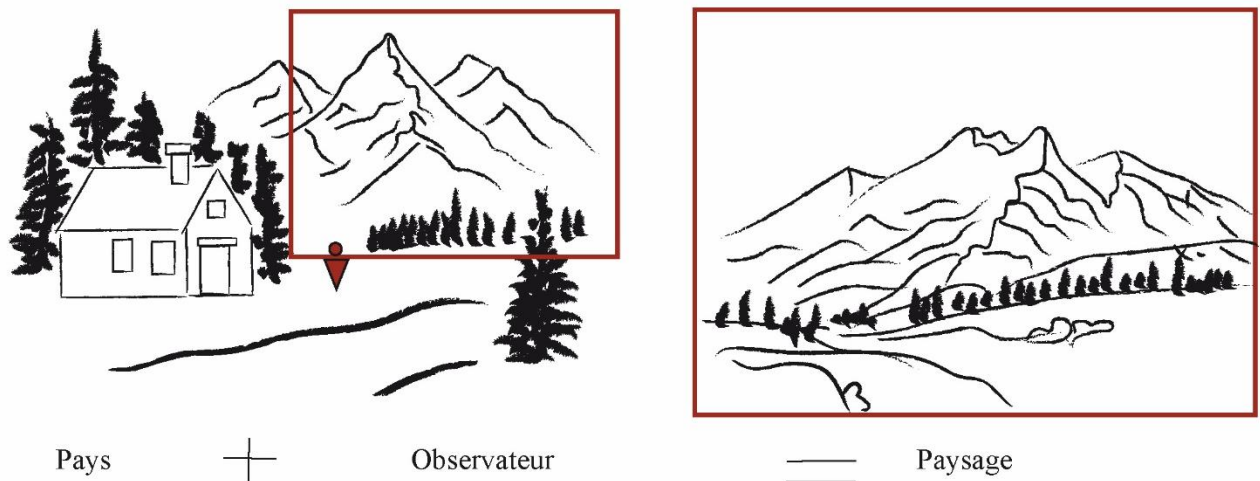


Fig. 07. Le paysage : une partie du territoire
(Source : Auteur,2020)

2. Le paysage : une image pittoresque

2.1 La naissance du paysage

Tous les spécialistes du paysage affirment que la naissance du paysage était avec la peinture et qu'elle est purement esthétique y parmi Mr. **Bernard Davasse** (2013). Ce dernier assure que le mot paysage « *désigne depuis le XVIII^e siècle un type de peinture et renvoie à un aspect purement esthétique* »¹⁷. Mais ils ne sont pas tous d'accord sur la date et l'endroit de sa naissance. Certains pensent qu'il est apparu dès le XV^e siècle dans le langage des peintres aux Pays-Bas puis il s'est propagé en Italie et en France au XVI^e siècle. C'était une catégorie de peinture de scène représentant généralement des paysages ruraux¹⁸. D'autres estiment que c'est une invention des peintres Flamands, ces derniers dessinèrent des éléments naturels incitant dans une fenêtre puis cette fenêtre s'est étendue à l'ensemble du tableau. C'est comme cela que le paysage est devenu un genre en soi juge la deuxième partie¹⁹.

D'ailleurs, **l'encyclopédie Larousse dans son édition de 1977** renvoie carrément la définition du paysage à la définition de la peinture. *Il s'agit d'un travail pictural sur un support par un pigment de couleur, un liant, un diluant et un enduit définit techniquement.* Mais pas n'importe quelle peinture, dans son édition de 1984 **l'encyclopédie LAROUSSE** définit le paysage

¹⁷ **Bernard Davasse**. « La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? », CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage) - ENSAP de Bordeaux, 2013. P6

¹⁸ **Pierre Donadieu**, « Qu'est-ce que le paysage ? » op.cit p 14

¹⁹ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage », op.cit p 14

comme étant *une peinture ou gravure dont le sujet principal est la représentation d'un site naturel ou urbain*. À l'origine, le paysage était conçu de manière basique, considéré principalement comme la représentation de la nature. Les figures humaines ou animales, les constructions sont seulement des fonds et des ambiances sur une toile. Tel que mentionné par le site web « Le dictionnaire » le paysage est une « *figuration peinte ou dessinée où le sujet porte sur la nature (forêts, montagnes, champs, cascades, rivières...) et où les figures (hommes, animaux) et les constructions sont accessoires* » ²⁰.

Le Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRTL 2012) souligne le fait que le paysage est un *tableau dont le thème principal est la représentation d'un site généralement champêtre, et dans lequel les personnages ne sont qu'accessoires*.²¹



Fig. 08 Paysage de montagne avec des figures et un âne de Joos de Momper

(Source : Paysages des peintres flamands (3) : le 17ème siècle baroque [consulté le 20-03-2019]

Disponibilité et accès <http://amauric.craym.eu/perso/flamands-paysages-3.html>)

Ainsi, selon **Christine Partoune (2004)**, dans son article intitulé « *La dynamique du concept de paysage* » **Partoune (2004)** explique que le paysage des peintres du XVII siècle a été principalement naturel car les peintres voulaient approfondir la relation des humains envers Dieu car la nature est l'œuvre du créateur. Ce qui explique pourquoi les constructions humaines n'étaient pas considérées comme paysage. Cela concerne uniquement les très beaux paysages naturels. Durant cette période, le format de la toile était normalisé. Le dessin d'un paysage obéit à des règles dimensionnelles : la largeur doit être plus importante que la hauteur d'où l'appellation « format paysage » soulignée dans le dictionnaire **LAROUSSE (1984)**. En outre,

²⁰ **Le Dictionnaire**. [En ligne]. Blue Painter [consulté le 06-03-2019] Disponibilité et accès <https://le-dictionnaire.com/definition/paysage> consulté en mars 2019

²¹ **Centre national des ressources textuelles et lexicales CNRTL France** [En ligne], ORTOLANG, BNF et DGLFLF , « Paysage » [consulté le 20-04-2019] site mise à jour 2012 [disponibilité est accès] <http://www.cnrtl.fr/definition/paysage>

le **dictionnaire de L'Académie française (5ème édition 1789)** a défini le paysage durant cette époque comme un tableau reprenant un l'étendue de pays et il attribue le nom « paysagiste » à l'artiste qui dessine des paysages²².

Le paysage a débuté avec les peintres européens dès le XV^{ème} siècle. Le tableau ne reporte un paysage sauf si ce dernier obéit à certaines normes dimensionnelles et reporte les très beaux tableaux naturels.

2.2 L'alliance paysage-nature : un ancrage très ancien et une tendance nouvelle

Le lien entre le **Paysage-Nature** est très ancien ; le paysage est **un contenu** par la **conception platonicienne** du lieu (la chôra) qui ancre tous les êtres en un lieu, leur donne une origine, une chair, une histoire, un devenir. Par contre pour **Descartes**, le lieu est donc par extension le paysage est **un contenant** de la vie humaine telle que le reporte **C.Partoune (2004)**. Selon le **dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement** (Edition 2010), il y'a deux tendances. Pour la première, L'homme est heureux à l'état naturel, c'est pour cela le paysage doit être naturel. Pour la deuxième, *il faut s'harmoniser en se libérant de la nature* comme le défend **Hegel**.

Jusqu'au milieu du XIX siècle, le paysage était considéré autant que nature cela s'affirme dans les travaux de **Vidal de la Blache (1845-1918)** qui dans son analyse du paysage, il cherche à connaître comment l'homme s'adapte et adapte la nature tout au long de l'histoire ²³.

De même vers la fin du XX^{ème} siècle **C.N. Schulz (1926-2000)** a classifié le paysage en trois catégories et ils sont tous naturelles reporte **MESBAHI (2014)** dans son mémoire de master. Ce dernier est un architecte qui a traité dans ses écrits la signification et la perception en architecture. Selon lui, le paysage rentre dans une des catégories suivantes :

- Paysage romantique : c'est le paysage qui offre diverses sensations à travers la différence de la couche végétale, la diversité du mouvement d'air, de l'ombre et d'écoulement de l'eau. Il offre aussi une variation de champs de vision. Elle donne comme exemple les grandes forêts des pays du nord. C'est le paysage qui offre une diversité.

²² **Christine Partoune**, « La dynamique du concept de paysage. Laboratoire de méthodologie de la géographie » Université de Liège. Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004. P22

²³ **Émilie Genelot**, « Notion en débat : paysage » EDUSCOL , [En ligne], École Normale Supérieure de Lyon, [consulté le 15-03-2020] publié le 15/10/2019 [disponibilité est accès] <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/paysage>

- Cosmique : c'est le paysage ouvert à la totalité où la ligne d'horizon est claire, dans le ciel et le sol sont à l'infinie. Il donne comme exemple le désert. C'est le paysage qui offre une monotonie.
- Classique : c'est le paysage en milieu entre les deux premiers. Composé d'unité homogène collines, ciel, vallée... La variation existe mais les entités sont clairement reconnues et équilibrés donc il n'est plus qualifié de romantique ni de cosmique.
- Mixte c'est le paysage qui combine entre les 3 paysages auparavant définis ²⁴

Dans les années 80' après l'émergence des problèmes écologiques un nouveau concept est né aux États-Unis d'Amérique (USA) qui est le « *landscape ecology* ». Ce concept a été importé en Europe sous l'*écosystème du paysage*. Ce dernier s'intéresse aux parcelles agricoles, aux jardins et aux connexions entre ces derniers (les corridors verres). ²⁵ Aussi appelé écologique de l'espace, elle définit le paysage autant qu'*assemblage d'écosystèmes interagissant d'une manière qui détermine des patrons spatiaux qui se répètent et sont reconnaissables* » ²⁶.

Dans les années 2000, après la montée des préoccupations liées à l'environnement. Cette notion a été vite adoptée par les paysagistes. Ces derniers s'intéressent aux espaces verts au point que le rapport entre le paysage et la nature est devenu fort « *les traits objectifs du paysage sont insuffisants pour expliquer le sentiment de la nature Il est à l'origine de tous les sentiments : c'est le sentiment filial* »²⁷ (**Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 2010**). D'ailleurs, dans les quelques années passées la politique du paysage penche vers la protection des sites naturels, de l'instauration de trame bleu et verte à l'intérieur des villes pour des finalités environnementales ²⁸.

La compréhension du paysage autant que nature est très répondeuse, dans les esprits le désert et la plage forment l'image du véritable paysage. Même en architecture, multiple sont les architectes qui parlent de végétation, des types d'arbres et des terrasses jardins quand ils parlent de paysage. Or que dans la sphère des spécialités du paysage, il a largement dépassé cette représentation très proche de celles des artistes peintres.

²⁴ **MESBAHI Dihia** « la relecture d'un patrimoine par le paysage multi-sensoriel » Laboratoire VAP Ville-Architecture et Patrimoine, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Ferrier 2014.

²⁵ **Pierre Donadieu**, « Qu'est-ce que le paysage ? » op.cit p 14

²⁶ **Émilie Genelot** « Notion en débat : paysage » op.cite p 17

²⁷ **Pierre Merlin, Françoise Choay**, « Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » QUADRIGE/PUF 3e Edition octobre 2010

²⁸ **Pierre Donadieu**, « Qu'est-ce que le paysage ? » op.cit p avant



Paysage ——— Tableau dont le sujet est les très beaux sites naturels

Fig. 09. Le paysage une dimension naturelle

(Source : Auteur,2020)

3. Le paysage : dualité matériel/immatérielle

Après la peinture, le paysage a été intégré dans la phénoménologie dès le XVIIIème siècle, en anthropologie puis en géographie²⁹. Les géographes ont longtemps discuté la notion du paysage. Ils se partagent entre trois tendances, la première veut rendre le paysage objectif en considérant sa matérialité uniquement. La deuxième considère que le paysage est seulement subjectif en considérant son immatérialité. La troisième tendance mélange entre les deux afin d'avoir un compromis.³⁰ Plus clairement :

- Les premiers considèrent le paysage autant qu'*objet in situ* (sur place) est un site composé par des éléments géographiques et biologiques, ce site naturel a été modelé par la pratique de l'homme.
- Les deuxièmes considèrent le paysage autant qu'*objet in visu* (vu par ses propres yeux). Pour eux le paysage existe uniquement dans nos cerveaux. Ils définissent le paysage autant qu'*un point de vue intellectuel, une abstraction qui mobilise des références culturelles et des procédés. Il implique un point de vue qui se situe dans l'espace et le temps, un cadrage et des processus de construction mentale de l'image* »³¹

²⁹ MESBAHI Dihia , « la relecture d'un patrimoine par le paysage multi-sensoriel » op.cit p 18

³⁰ Bernard Davasse ,« La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? »op.cit p 15

³¹ LIFRAAN.R « Le paysage : définition, concepts, méthodologie générale pour son étude économique », INRA, Montpellier, Aout 1998.

- Les Troisièmes considèrent le paysage autant que *signe*. C'est le produit de deux processus : le premier matériel qui a produit l'espace, le deuxième est mental qui produit la vision qu'on a de la forme. ³²

3.1 Le paysage une réalité matérielle

Le paysage réel existe en soi. Il n'a pas besoin d'un observateur pour exister. Selon **Christine Partoune (2004)**, le paysage peut être constitué d'éléments bâtis ou naturels ou les deux à la fois. Il peut lui être appliqué les modèles d'organisation spatiale, des classes de typologies ... *«La connaissance permet d'approcher la "réalité" des choses, les "lois" de la genèse des paysages »* ³³.

Dans la thèse de **Dr.Simon (2018)** intitulée « Connaître les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir », raconte l'avis et la position des géographes autour du sujet du paysage. Il mentionne deux géographes qui associe le paysage à la matérialité.

- **V. de la Blanche (1845-1918)** pour lui le matériel se compose de 3 choses : le relief, le climat et les traces de l'homme. Car ce dernier se base sur la géographie, l'histoire et l'archéologie . À cette époque le paysage est considéré autant que nature.
- **G. Bertrand (1935 -...)** Ces travaux en 1975 trouvent ces ressources dans la géographie physique. Cette dernière intègre la géomorphologie, la géographie climatique, la biogéographie et la biologie. Pour lui le paysage est un « **géosystème** » composé de tous les éléments liés aux disciplines cités. ³⁴

B. Davasse (2013), mentionne qu'une partie des géographes est plus précisément les Français adhérent à la géographie physique. Ces derniers voulaient « *objectiver* » le paysage en l'intégrant dans une approche scientifique. Ils considèrent que le paysage est une partie du territoire formé d'éléments visibles et invisibles et que nous percevons que les résultats des deux parties. La totalité est un **écosystème** : un relief, une couverture, végétal qui est l'habitat

³² **Bernard Davasse** ,« La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? »op.cit p 15

³³ **Christine Partoune** « La dynamique du concept de paysage. Laboratoire de méthodologie de la géographie » Université de Liège .Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004. P22

³⁴ **Jean-Marie Simon** « Connaître les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir : expérimentations pratiquées sur la Métropole du Grand Nancy » Géographie. Université de Lorraine, 2018.

pour les espèces vivantes, sous des conditions climatiques, le tout obéi à un mode de gestion dont l'homme fait partie.³⁵

Dr. Simon (2018) reporte aussi que ceux qui s'adhèrent à la considération **paysage – écosystème** s'appuient sur l'écologie. L'écosystème pour eux est le résultat d'interaction entre les facteurs abiotiques (le sol et le climat) et biotiques (végétation, les animaux et les humains). De la sorte le paysage est *une production des sociétés confrontées aux ressources et contraintes locales de la nature*.³⁶

Cette manière de considérer le paysage autant qu'écosystème et géosystème a été critiqué par de plusieurs spécialistes car elle confond entre le paysage et l'environnement. Alors que le premier est plus ancien que le deuxième et il est de naissance esthétique or que le deuxième est purement scientifique.³⁷

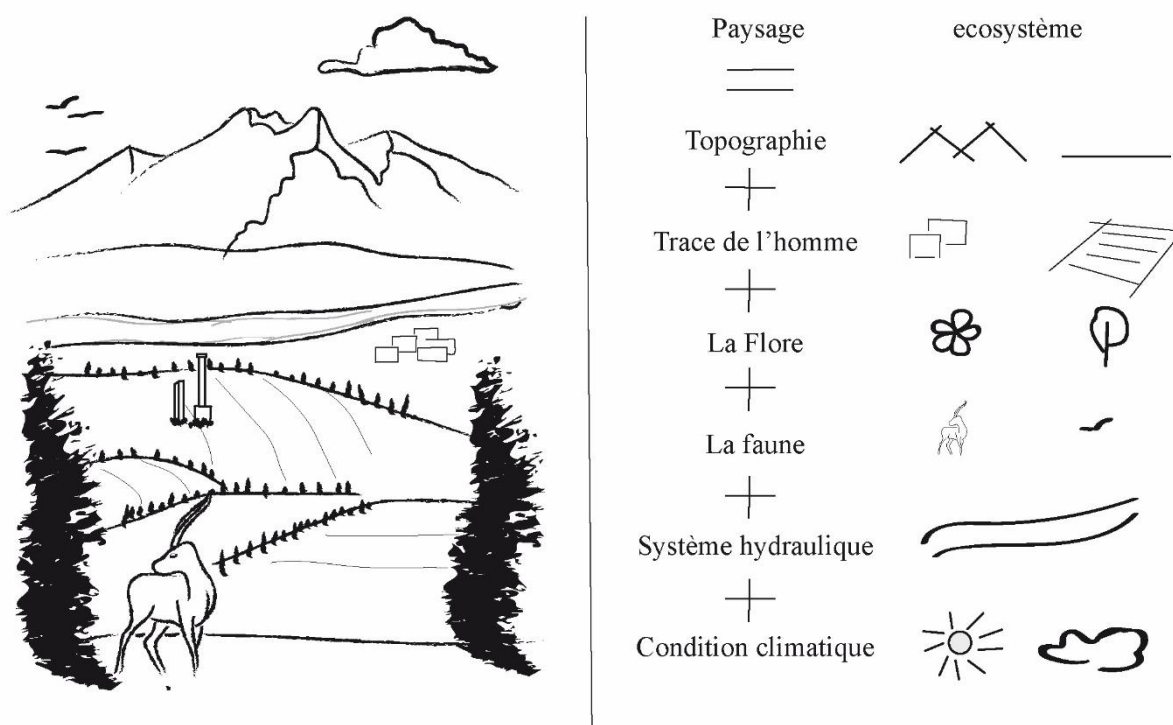


Fig. 10. Le paysage une dimension matérielle
(Source : Auteur,2020)

³⁵ **Bernard Davasse** ,« La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? »op.cit p 15

³⁶ **Jean-Marie Simon** « Connaitre les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir » op.cit p 4

³⁷ **Bernard Davasse** ,« La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? »op.cit p 15

3.2 Le paysage : une réalité immatérielle

Le paysage n'existe pas en soi, il est l'interprétation de nos cerveaux. C'est la position de la **géographie culturaliste**. Pour eux le passage du pays au paysage passe par l'interprétation humaine et elle nécessite un recul. Parmi les géographes phares qui défendent cette position est **Alain Roger** (1936 - ...).³⁸ Il définit le paysage comme suit : « *une perception esthétique et unitaire d'une portion de pays* »³⁹. Pour lui le pays où récemment l'environnement ne peut pas être paysage sauf si l'observateur prend le recul et médite comme le faisaient les peintres pour choisir le paysage à reproduire dans leurs toiles. Il appelle cette méditation un processus « d'*Artialisation* ». ⁴⁰

Cette position est partagée aussi par le **psychologisme** selon **F. Facchini (1993)**. Pour eux le réel est déjà une représentation que fait l'homme de son entourage. Donc le paysage n'existe que dans la représentation des individus. Il est distinct d'une personne à une autre. Cette représentation dépend des processus cognitifs, la culture et les enjeux idéologiques de chacun. Le paysage selon eux est totalement subjectif peut-être qualifié de : beau, mauvais, agréable, chaleureux ...⁴¹

Aussi adopté par l'approche **sémiologique des paysages**. Apparue dans les années 70' avec les travaux de Bailly. Ce dernier été influencé par la psychologie de la forme (la Gestalt) et les travaux de K. Lynch. Selon eux le paysage est un ensemble de signes, ces signes sont produits par une structure existante de l'espace⁴². Pour **Bailly (1990)**, la base de la géographie se résume en une phrase « *le réel objectif n'existe pas en dehors de nos construits* »⁴³ donc la structure concrète du paysage est interprétée différemment par nos cerveaux. **Bailly (1990)** relie entre les éléments décrits par K.Lynch (1960) : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repères ⁴⁴ et l'interprétation socioculturelle de ces derniers.

³⁸ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » op.cit P 14

³⁹ **Émilie Genelot** « Notion en débat : paysage » op.cite p 17

⁴⁰ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » op.cit P 14

⁴¹ **FACCHINI François**, « Paysage et économie : la mise en évidence d'une solution de marché », In : Économie rurale. N°218, 1993. pp. 12-18.

⁴² **Jean-Marie Simon** « Connaitre les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir » op.cit p 21

⁴³ **Antoine BAILLY** « Paysages et représentations » MaPPE MONDE 90/3, Avril 2018 P 4 [disponibilité est accés] <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M390/PAYSAGE.pdf>

⁴⁴ **Kevin Lynch**, « l'image de la cité », Aubin Imprimeur 1969, [en ligne] Disponibilité et accés <https://fr.calameo.com/read/0008998699f956b143c9b> consulté en juin 2019

Les éléments de Lynch	L'interprétation de Bailly
Structure physique du lieu	Signification culturelle et symbolique
Axes structurants et relation d'axes	Coordonnées symboliques et orientation
Repères et volumes marquants	Marques territoriaux
Limites naturelles et architecturales	Limites culturelles historiques symboliques frontières
Espaces homogènes par leurs fonctions, leur paysage	Territorialité, intériorité-extériorité, homogénéité ethnique culturelle symbolique

Tab. 01 . L'interprétation mentale des éléments cités par Lynch selon A. Bailly

(Source : Antoine BAILLY « Paysages et représentations » MaPPE MONDE 90/3)

Antoine Bailly (1990) considère que *l'explication d'un paysage consiste à rendre compte des modalités d'interdépendance existant entre ses différents éléments et l'ensemble de leurs caractéristiques*⁴⁵. Pour cela, le géographe dessine une carte mentale représentative du paysage urbain. Il saisit la structure de base de l'espace sur laquelle il note les valeurs symboliques et sentimentales (quel axe est plus invitant ? quel repère est plus attirant ?) Puis il évalue ce schéma à l'aide d'une grille. **Bailly (1988)** mets l'accent sur la perception du paysage avec un filtre social, pour lui « *la notion de paysage urbain résulte de la perception structurée d'éléments majeurs avec une construction active de l'esprit* »⁴⁶

Xavier Michel (2008) reporte la position de **W.j.t Mitchell (1942-...)**. Pour ce dernier, la notion d'un observateur et d'un élément à observer est dépassée. **Mitchell** considère le paysage comme étant un processus qui représente l'identité sociale et individuelle. Le paysage est quelque chose de totalement subjectif. Car c'est le regroupement d'éléments qui reflètent l'identité d'un groupe social « *il s'agirait de penser le paysage non comme un objet à observer ou un texte à lire mais comme un processus au travers duquel des identités sociale et individuelle sont formées* »⁴⁷

⁴⁵ **Antoine BAILLY** « Paysages et représentations » op.cit P 22

⁴⁶ **Xavier MICHEL**, « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 » STRATES Journals , [En ligne], [consulté le 28-03-2020] publier le 12/11/2008 [disponibilité est accès] <http://journals.openedition.org/strates/5403>

⁴⁷ idem

Ainsi le paysage est une image construite intellectuellement résultante à la méditation. Elle trouve ses ressources dans les fondements culturels fait suite à l'abstraction du paysage vue. Et comme il est un produit culturel il devient un élément identitaire, chaque paysage reflète l'identité de la société qui le produit. Le pays (site ou territoire) émit des signes, l'observateur réceptionne et comprend ces signes différemment.

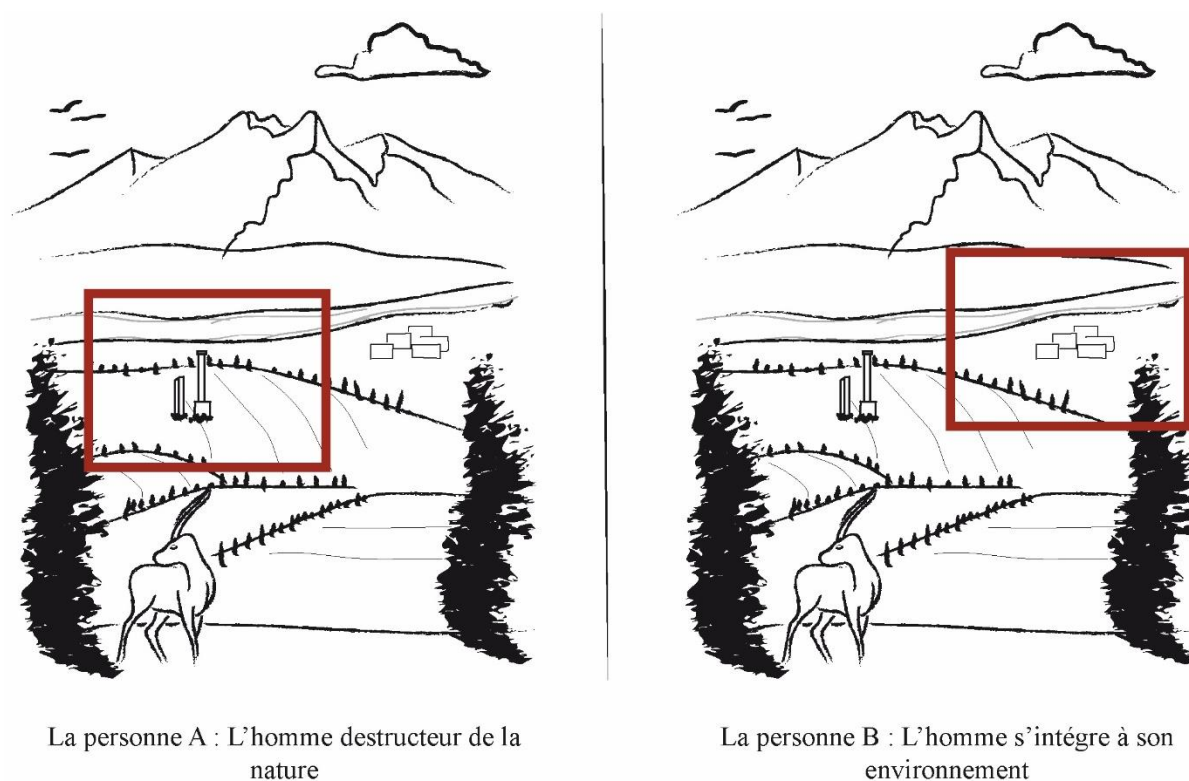


Fig. 11. Le paysage une dimension immatérielle
(Source : Auteur,2020)

3.3 Le paysage : Une réalité matérielle accompagnée d'une réalité immatérielle

L'idée que le paysage est la synthèse des deux réalités matérielle et immatérielle est quand même ancienne. Déjà débutée avec la pensée « humboldtienne » liée au géographe A.V. Humboldt (1769-1859) ce dernier considère que le paysage est **la synthèse des deux dimensions**: en premier lieu, le matériel et le deuxième la représentation que nous avons de ce matériel. Le lien entre les deux c'est le sentiment qui accompagne cette représentation, ce dernier se traduit à travers les arts : la peinture, la littérature, l'art du jardin ... Il est aussi lié avec le monde du cosmos car à cette étape de l'histoire le paysage est considéré autant que nature

48

⁴⁸ Jean-Marie Simon « Connaitre les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir » op.cit p 21

Selon **B. Davasse** (2013) la plupart des spécialistes sont d'accord aujourd'hui pour dire que le paysage se compose d'une partie objective et une autre subjective. La première est la structure matérielle de l'espace constituée d'éléments naturels et modelée par une société humaine. La deuxième dépend de la sensibilité de l'observateur est *une représentation mentale, de ce que l'œil perçoit* ⁴⁹

Les partisans de cette option pensent que le paysage est une double réalité matérielle et immatérielle. Il a une structure propre, il est composé d'élément biotique et abiotique mais au même temps il y a un observateur qui interprète les composantes physiques du paysage.

4. La naissance du paysage urbain

La notion de **paysage urbain** est récente par rapport à celle du **paysage** elle date d'environ 50 ans ⁵⁰ et elle est le fruit des travaux des géographes. C'est qu'à partir du milieu du XXème siècle plus précisément entre les deux guerres que les villes ont connu une grande croissance. C'est aussi suite à la révolution industrielle surtout dans les pays occidentaux. Avant les villes étaient considérées autant que point dans ce paysage à repérer, à identifier et à classer selon sa hiérarchie régionale⁵¹.

Chez les géographes européens, le paysage urbain a été utilisé au départ pour décrire les aspects des centres-villes traditionnels. Ensuite cette notion a été élargie à la périphérie caractérisée par le phénomène de l'urbanisation et de l'étalement des villes⁵². En effet, le paysage urbain est né au même moment de la naissance d'une nouvelle géographie dans les années 70' en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Après l'intégration des statistiques et des mathématiques suite à l'émergence de l'informatique ⁵³. Ainsi, l'encyclopédie **LAROUSSE (1984)** définit le paysage urbain autant *qu'aspect d'ensemble d'une ville, d'un quartier*.

Xavier Michel (2008) dans son article « *Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980* » explique que pour définir le paysage, la géographie se basait sur la description. Au départ, les géographes se basaient sur une description comparative

⁴⁹ **Bernard Davasse** ,« La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? »op.cit p 4

⁵⁰ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » op.cit P 4

⁵¹ Jean-Marie Simon « Connaitre les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir » op.cit p 4

⁵² **Xavier MICHEL** « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980» op.cit P 23

⁵³ **George Pierre** « Annales de géographie. Les paysages urbains, Sylvie Rimbert ». In: Annales de Géographie, t. 83, n°458, 1974. p. 463; téléchargé le 30/03/2018 P 2

de différents paysages entre eux en faisant sortir les éléments de différences entre **un paysage** et **un paysage urbain**. Puis, ils cherchaient à connaître sa propre spécificité qui obéit à trois (3) tendances de description :

A. Une partie réelle associée à une partie imaginaire :

« ...des immeubles de trois à dix étages...il n'y a pas de réseau intérieur de rues, mais par contre de vastes surfaces dallées. Nul équipement scolaire ou commercial n'a été prévu ». Commencer par décrire les choses qu'ils voyaient : les rues, des immeubles, des détails... puis ils parlent des manques selon le contexte comme dans l'exemple, pour lui dans de tel espace urbain il devrait y avoir des équipements scolaires.

B. Un ensemble qui rassemble plusieurs parties : un contenant et un contenu :

« Le centre urbain possède un contenant dans lequel les fonctions urbaines se situent. C'est un assemblage de volumes avec des vides et des pleins qui ont leurs propres caractéristiques ». Le centre urbain et les fonctions qui déroulent dans ce contenant. Ils décrivent la partie matérielle puis la partie immatérielle qui se déroule dans cet espace dans l'exemple : comment le centre est fait et que fait-on dans ce centre.

C. L'ajout d'éléments à un « fond » :

« Ces deux artères sont très commerçantes avec leurs cafés fréquentés par les chauffeurs et routiers à la pause de midi [...]. A l'angle des rues Lénine et Molière, un marché moderne aux arcades multicolores en plastique ajoute encore à l'activité commerçante de cet axe ». Le 3^{ème} cas se rapproche du deuxième or n'y a pas une séparation **matérielle/immatérielle** on peut rajouter du matériel sur le fond : le fond c'est la ruelle commerçante auquel on a rajouté un café et un marché.

Xavier Michel (2008) reporte l'avis de plusieurs géographes phares à l'instar de Pierre George (1906 - 2006) qui pour lui le paysage urbain se compose dans un 1^{er} moment d'éléments qui le différencie d'un village. Ces éléments sont matériels et descriptifs : la maison urbaine, la voirie urbaine, les services urbains, le mobilier urbain...

Dans un 2^{ème} moment, la relation entre la ville est l'homme. Il soulève une chose importante : **la perception de l'observateur dépend des déformations optiques et de son emplacement car les éléments qui composent le paysage urbain dépassent largement la taille humaine**. De plus, le paysage étant dense en se déplaçant il change constamment⁵⁴. Cette nuance a été aussi citée dans d'autres recherches telle que celle élaborée par **Trodi Fares (2007)** dans son

⁵⁴ **Xavier MICHEL**, « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 » op.cit P 23

mémoire de magistère. Ce dernier stipule que « *Le paysage urbain est une image fragmentée de la ville*⁵⁵. Donc la notion de la vision globale appliquée au paysage-nature change et la notion de champs de vision relative émerge.

Xavier Michel (2008) reporte aussi l'avis de Sylvie Rembert (1973) , pour elle le paysage urbain est construit par une minorité d'architectes, d'urbanistes, d'entrepreneurs, de techniciens, d'administrateurs. Ces derniers décident du style, de l'implantation, des règlements dont la majorité devra s'accommoder alors qu'il devait être une création collective. Par conséquent le paysage urbain est standardisé, simplifié et uniformisé. Et de cette masse de monotonie se détache des immeubles qui participent positivement ou négativement à ce paysage⁵⁶.

Sylvie Rembert (1973) , a essayé de décrire la ville à travers le poète, l'artiste, l'historien et l'architecte ⁵⁷. C'est ce qu'il lui a reproché **Roger Brunet (1997)** qui selon lui la description des écrivains ne représente pas la vision du citoyen. Ce dernier note que la ville des théoriciens est imaginée donc idéalisée. Or que les villes sont construites spontanément pour des enjeux sociaux économiques⁵⁸. Aussi pour **Guy Jalabert (1997)**, le concept tel décrit par Sylvie Rembert (1973) est limité aux pays capitalistes industrialisés. ⁵⁹

À l'urbain la notion de paysage change car une grande partie du pays (territoire) est anthropisée. Premièrement l'observateur est minime par rapport aux éléments composants ce paysage. Puis la part de la nature diminue considérablement. De plus les composantes de ce dernier se juxtaposent, soumissent à l'industrialisation et à la loi d'urbanisme. Au départ il était reconnu par comparaison à d'autres paysages. Puis la notion de paysage urbain a évolué pour englober plusieurs dimensions comme l'annonce **A. Bailly** « *le paysage urbain est différent suivant le*

⁵⁵ **Todi Fares** « la notion de paysage dans les règlements d'urbanisme » EPAU .VUDD soutenu le 25 novembre 2007.

⁵⁶ **Xavier MICHEL** « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 » op.cit P 23

⁵⁷ **George Pierre**, Annales de géographie. Les paysages urbains, Sylvie Rimbert. In: Annales de Géographie, t. 83, n°458, 1974. p. 463; téléchargé le 30/03/2018

⁵⁸ **Brunet Roger**, « Les paysages urbains - Sylvie Rimbert, Les paysages urbains. Paris, P.U.F., 1973 » In: Espace géographique, tome 3, n°3, 1974. p. 210; https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1485 Fichier pdf généré le 03/01/2019

⁵⁹ **Jalabert Guy**, « Les paysages urbains : Sylvie Rimbert, Les paysages urbains » In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud- Ouest, tome 45, fascicule 2, 1974. Petites villes et espace rural. pp. 210-213; https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1974_num_45_2_3406_t1_0210_0000_2 Fichier pdf généré le 05/04/2018

type d'approche ». Elle a dépassé la notion matérielle- immatérielle car elle a été abordée par plusieurs disciplines.

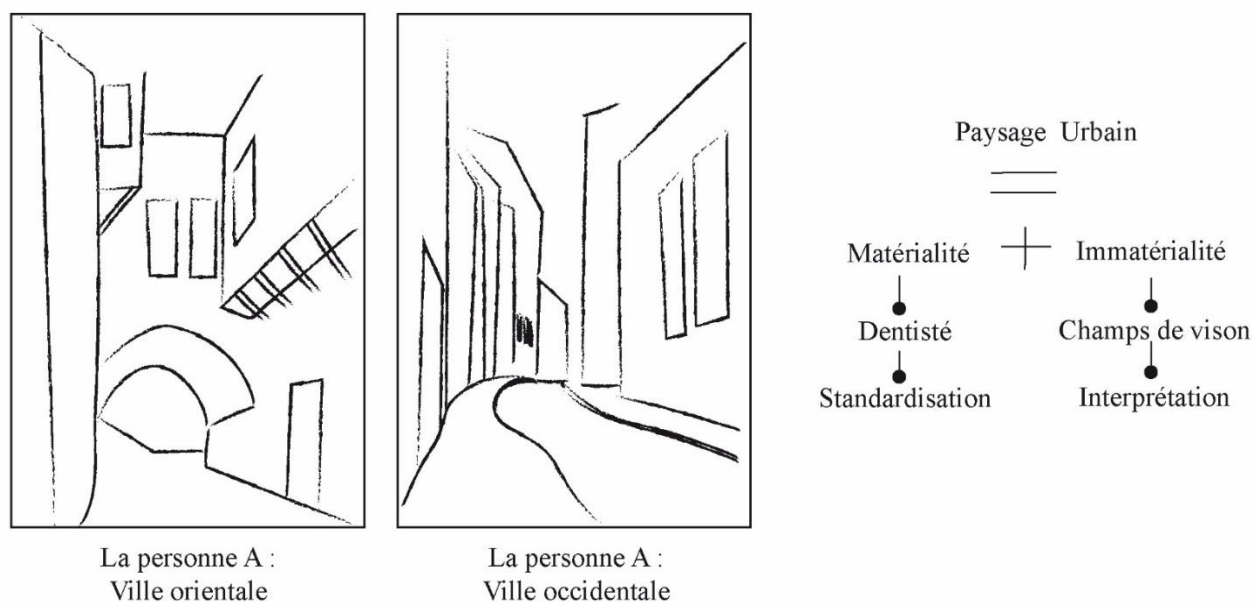


Fig. 12. Le paysage Urbain
(Source : Auteur,2020)

5. Le paysage une notion polysémique

La notion du paysage est jugée complexe car elle est adoptée par plusieurs disciplines chacune la définit selon ses préoccupations. La notion a été intégrée au départ à la phénoménologie au XVIII^{ème} siècle, puis anthropologie, géographie, psychologie, neuroscience jusqu'à arriver à l'urbanisme et l'aménagement ⁶⁰. **Pierre Donadieu (2018)** souligne « *retenons que le paysage est une notion polysémique ancienne [...] C'est à la fois une ressource économique, sociale et environnementale, un outil d'aménageur et un horizon de l'action publique.* » ⁶¹.

Sa complexité est liée aussi à sa dimension immatérielle car elle dépend de la sensibilité de l'observateur. Pour cela certains chercheurs ont essayé de classer cet observateur pour cadrer les définitions possibles du paysage.

⁶⁰ **Bernard Davasse**, « La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? » op.cit p 15

⁶¹ **George Pierre** « Annales de géographie. Les paysages urbains, Sylvie Rimbert ». In: Annales de Géographie, t. 83, n°458, 1974. p. 463; téléchargé le 30/03/2018 P 2

5.1 Le paysage et l'observateur : un essai de classification

Certains chercheurs ont essayé de classer l'observateur. Pour **F.Trodi (2007)** les critères qui font que le paysage change d'une personne à une autre sont :

- Son sexe et son âge
- Ses archétypes
- Ses propres manières de sentir
- Sa position dans l'espace (statique/ en mouvement)
- Son vécu dans cet espace
- Comment il imagine cet espace

En lisant ces critères nous avons l'impression que c'est impossible de déduire la construction mentale de l'observateur car c'est très varié. Donc Il a énuméré 3 types d'observateur :

- Le citoyen dépend de sa culture
- Le chercheur dépend de ses préoccupations et ses modèles théoriques
- L'aménageur (politicien) imaginaire car il reflète un projet et des décisions relatives à la planification⁶²

D'autres s'intéressent à ceux qui ont un impact sur le paysage à travers leurs disciplines. Selon **Christine Partoune (2004)** l'observateur peut porter n'importe quelle casquette : il peut être aménageur, citoyen, politicien, agriculteur, commerçant voir même des doubles casquettes, mais le plus important pour elle est si sa casquette lui permet d'agir sur ce paysage exemple : le politicien peut décider d'un projet qui change le paysage par contre un agriculteur n'affecte pas un paysage urbain.

L. Sauvé (1994) note à cet effet que le paysage dispose de sept aspects : le cadre de vie, la nature, l'espace, le territoire, l'héritage, le média, la ressource. À chaque aspect, on peut attribuer un acteur et une signification. Pour elle le paysage a plusieurs strates, pour chaque strate une catégorie précise de personnes s'intéresse et agit dessus : quand le paysage porte « l'héritage » d'une société c'est les historiens, les archéologues, sociologues ... qui étudient, organisent, reportent ... ce paysage.

⁶² **Todi Fares** « la notion de paysage dans les règlements d'urbanisme » EPAU .VUDD soutenu le 25 novembre 2007.

Aspects du paysage	La signification du paysage pour chaque acteur
1. Le paysage cadre existentiel	• Le paysage physionomie des passants • Le paysage conscientisé des philosophes.
2. Le paysage nature	• Le paysage milieu physique des naturalistes • Le paysage "source d'émotions" des promeneurs, des esthètes et des mystiques.
3. Le paysage espace	• Le paysage système des géographes • Le paysage perçu des cognitivistes.
4. Le paysage héritage	• Le paysage produit social des historiens, archéologues, ethnologues, sociologues • Le paysage mémoire individuelle et collective des psychologues et psychosociologues.
5. Le paysage territoire	• Le paysage problème des aménageurs ou des gestionnaires • le paysage patrimoine collectif des citoyens et des décideurs politiques.
6. Le paysage ressource	• le paysage trois étoiles des marchands et des stratèges • le paysage préférences du consommateur des économistes.
7. Le paysage média	• le paysage jardin des paysagistes • le paysage "décor" des artistes, des pédagogues et des touristes.

Tab. 02 . La signification du paysage pour chaque acteur

(Source : Christine Partoune (2004))

Une autre catégorie de chercheurs, essaye de comprendre la différence entre une personne appartenant au paysage et une personne externe. **Xavier MICHEL (2008)** indique que le tourisme a été un facteur phare dans l'évolution de la notion de paysage. Pour lui le regard de l'observateur dépend de sa relation avec la ville: ce qui importe l'usager quotidien de l'espace ce sont les directions et non pas le détail. (Dans les grands ensembles, le visiteur cherche les lignes directrices du plan de masse car les immeubles ne sont pas alignés où il cherche les immeubles qui jouent sur sa mémoire visuelle hélas ce n'est pas possible car c'est standardisé).

Or, un touriste analyse la ville et cherche les détails qui font la différence avec sa propre ville. Mais en réalité, il ne compare pas la matérialité en soi mais le cadre de la vie sociale exercé dans ce cadre matériel qui diffère de ses références⁶³.

Désormais le facteur humain rentre dans l'équation du paysage. Ce dernier est construit mentalement par l'observateur à travers le **processus de construction mentale**. Il passe par trois étapes « *nous le **percevons**, nous **l'interprétons** et nous **communiquons** à son propos* » ce qui implique selon **C. Partoune (2004)** D'autres dimensions tel que la situation dans le temps et l'espace ainsi la référence culturelle.

5.2 Le paysage et ses différentes dimensions

Dans la perspective de faciliter la compréhension de la notion du paysage nous avons préféré de décortiquer les dimensions du paysage et expliquer chacune d'elles au lieu de reporter la position de chaque discipline envers ce dernier. Car déjà dans une seule discipline il existe plusieurs courants tel été le cas pour les géographes et chaque discipline confronte plusieurs dimensions à la fois ce qui rend le paysage ambigu. Nous avons déjà expliqué quatre dimensions qui sont :

- La dimension esthétique
- La dimension naturelle
- La dimension matérielle
- La dimension immatérielle

La quatrième dimension est un peu la plus complexe car elle est liée à l'humain. Par conséquence, elle est reliée aussi à la dimension : sensorielle, culturelle-historique et temporelle. Puis étant qu'architectes-urbanistes, nous avons jugé nécessaire d'aborder deux dimensions relatifs à notre discipline, la dimension Juridique-Territorial et économique.

5.2.1 La dimension sensorielle

Fermez les yeux et souvenez-vous d'un paysage : au départ c'est une image probablement d'un **paysage-nature** des montagnes, d'une forêt ou d'une plage. Si vous vous donnez le temps de l'admirer vous allez approuver des sentiments envers ce dernier : la solitude, le calme... plus tard vous allez écouter peut-être les vagues ou sentir les courants d'air qui chagrinent votre peau... une étape plus profonde c'est quand votre cerveau vous rappelle des moments où vous

⁶³ **Xavier MICHEL** « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 » op.cit P 23

aviez déjà visité ce paysage. De même la compréhension du paysage a dépassé l'aspect visuel qui a longtemps primé sur ce dernier.

De nos jours l'observateur devient une partie intégrante du paysage ressenti par ses différents sens (la vue, l'ouïe et l'odorat...) et n'ont pas uniquement les sons, les couleurs et les formes. L'observateur interagit avec l'espace et le qualifie de proche, de loin, de grand ou de petit, etc. Donc le paysage est compris autant qu'image d'un morceau du territoire ou de la ville auquel notre cerveau y associe nos souvenirs, nos sentiments ainsi que notre vécu dans cet espace. Par conséquent, l'image que nous avons construit par notre réflexion et par notre mémoire n'est pas statique, elle se complète au fur et à mesure que nous rajoutons des mémos « *le paysage, nous le percevons, nous l'interprétons et nous communiquons à son propos* »⁶⁴.

Car le paysage est un produit à promouvoir pour le marketing territorial. L'évolution des outils de ce dernier a aidé dans l'évolution du premier. Plus clairement grâce à l'évolution des supports médiatiques et audiovisuels, on parle aujourd'hui du paysage olfactif, tactile **D. MESBAHI** (2014) s'appuie sur une parole du Corbusier, qui selon lui « *pour juger une architecture il faut la voir par ces yeux puis par la tête qui tourne dans l'espace puis par les jambes qui déambule dans l'espace* »⁶⁵.

Le paysage au 3^{ème} millénaire n'est plus une image uniquement mais **une vidéo** avec du son et une succession de scènes. Désormais, Il est considéré autant que contenant de notre vie car il est partout. L'observateur devient partie intégrante du paysage interagit avec ce dernier à travers ses 5 sens.

⁶⁴ **Christine Partoune**, « La dynamique du concept de paysage .Laboratoire de méthodologie de la géographie « Université de Liège .Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004. P22

⁶⁵ **MESBAHI Dihia** « la relecture d'un patrimoine par le paysage multi-sensoriel », Mémoire de master, Laboratoire VAP Ville-Architecture et Patrimoine, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Ferrier 2014.

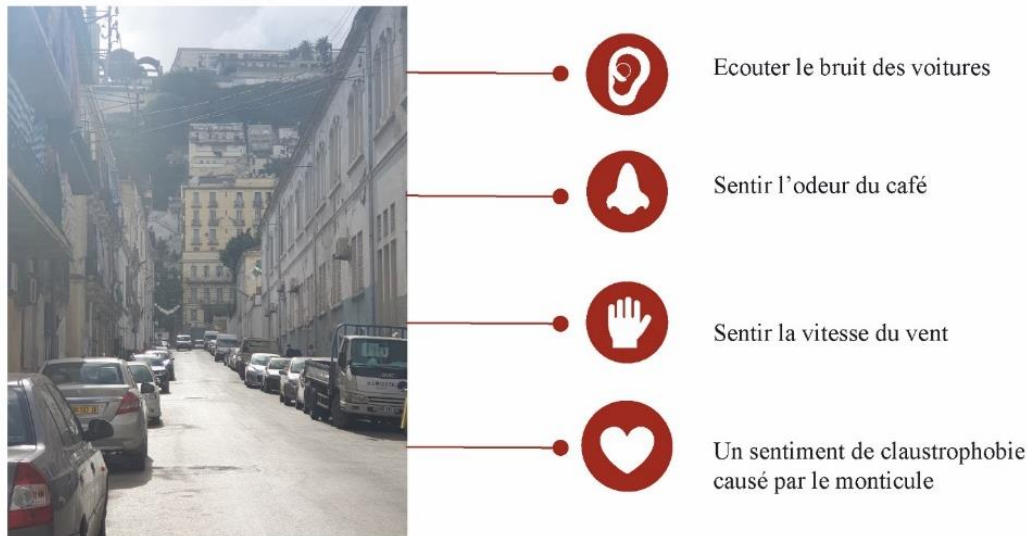


Fig. 13. Le paysage dimension Sensorielle
(Source :Auteur,2020)

5.2.2 La dimension culturelle et historique

Auparavant indiqué, parmi ceux qui défendent la dimension immatérielle du paysage est le **courant Culturaliste** ⁶⁶. **Elise Lopes** (2014) reporte que pour eux le paysage est une représentation culturelle orientée. Ils considèrent que le paysage est **une pensée du territoire observé** et non pas une simple image de ce dernier. Elle reporte la position de **Augustin Berque** un géographe et philosophe Français (1942 - ...). Pour **Breque** (2014) le paysage n'existe pas dans une société sauf s'il remplit trois (03) critères : **un mot lui est dédié** dans le langage courant, **un savoir-faire des jardins** est partagé dans cette société, il doit **être interprété d'une manière artistique** à travers la littérature, la peinture, la poésie... c'est à travers ces critères que le pays ou l'environnement devient paysage. Autrefois en Europe, certains paysages étaient mal vu à cause des soubassements culturels tels que les montagnes ou les villes héritées du moyen-Age. Mais cela a changé grâce à des travaux artistiques et littéraires. ⁶⁷

Ainsi **P. Donadieu** (2018) cite que l'enjeu essentiel de la convention européenne du paysage de Florence 2000 est la consolidation de l'identité européenne. Le conseil de l'Europe a vu dans le paysage un outil pour tisser une identité commune du continent. Car il est une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe. ⁶⁸

R. LIFRAAN (1998) rajoute que le paysage est une image construite intellectuellement qui trouve ses ressources dans les fondements culturels. En conséquence c'est une abstraction du

⁶⁶ **MESBAHI Dihia**, « la relecture d'un patrimoine par le paysage multi-sensoriel », op.cit p 32

⁶⁷ **LOPES Elise**, « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage », Université de Lyon 2, Septembre 2006

⁶⁸ **George Pierre**, « Annales de géographie. Les paysages urbains, Sylvie Rimbert », op.cit P 28

paysage vue, d'anc il est important selon cette dernière de contextualiser le paysage par rapport au temps et l'emplacement du point de vue ⁶⁹ .

Le paysage est relié à un modèle culturel : il est déjà produit par une catégorie de personnes avec des références culturelles. Ainsi, il reflète la culture de leurs créateurs. De plus Ils ont des relations affectives avec leurs villes et ils utilisent leurs références et leurs émotions pour les représentations esthétiques de cette dernière. Donc le paysage est le perçu des personnes dans **un cadre culturel** précis. Les populations discernent le paysage par son patrimoine qui englobe l'histoire des lieux. Ainsi, une stratification et une mémoire collective telle que défini par **F. Beaucire, X. Desjardins** (2015) « *le paysage est une construction en grande partie sociale différente de celle de milieu qui est ancré dans une démarche objective ou du moins mesurable [...] perçues dans un registre culturel entraîne sa protection et sa mise en valeur* »⁷⁰

Grâce à nos références culturelles, nous regardons ce que nous voulons, nous observons selon nos désirs, nos valeurs et nos croyances. À titre d'exemple dans la culture arabo-musulmane l'apport de l'homme est jugé admirable, la ville avec toutes ses composantes rues, jardins, palais, mosquées, maisons... sont décrites et reportées hors que les étendus à leur état brute sont qualifiées de non appréciables. À l'inverse, dans la culture chrétienne comme chez les peintres du XV –XVII siècle c'est la nature qui représente le paysage. L'humain est un destructeur de l'harmonie devine tel qu'il est confirmé par **Christine Partoune(2004)** « *la tradition judéo-chrétienne, comme un " donné " séparé de l'homme, qu'il convient de soumettre et de dominer* »⁷¹

Le paysage urbain est la somme de contribution d'enchantions représentatifs de plusieurs décennies et siècles sauf pour les parties où les villes et les constructions sont le fruit de la pression d'une nécessité pressante, le cas des villes nouvelles et les ZHUN Chez nous.⁷²

⁶⁹ **LIFRAAN.R** « Le paysage : définition, concepts, méthodologie générale pour son étude économique », INRA, Montpellier, Aout 1998.

⁷⁰ **Francis Beaucire, Xavier Desjardins** « Notion de l'Urbanisme par l'usage »,Publication de la Sorbonne 2015

⁷¹**Christine Partoune**, « La dynamique du concept de paysage »,Laboratoire de méthodologie de la géographie Université de Liège .Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004. P22

⁷² **George Pierre**. Annales de géographie. Les paysages urbains, Sylvie Rimbert. In: Annales de Géographie, t. 83, n°458, 1974. p. 463; téléchargé le 30/03/2018 P 2 .



Niveau 01 : Le reflet d'une culture

Maison asiatique

Maison africaine

Niveau 02 : Interpréter par une culture

Personne A : Civilisé non civilisé

Personne B : Les deux s'intègrent à leur environnement

Fig. 14. Le paysage dimension Culturel – historique

(Source : Auteur,2020)

5.2.3 La dimension Temporelle

Le paysage est en mouvement, suite à deux facteurs. Le premier qui change constamment suite à des enjeux socio-économiques. Le deuxième où l'observateur se déplace à l'intérieur du paysage. Il n'est plus statique par ses immeubles, et ses voiries. Le paysage est vécu par le mouvement des personnes circulantes à pied ou par des moyens de transport mais aussi par des mouvements résultants de la démolition d'immeubles, la construction d'autres et le changement de décoration des façades de certaines constructions. Donc, Le paysage est constamment en changement ⁷³.

La notion de mouvement a profondément changé la notion du paysage urbain. Dès les années 60, les géographes ont mis l'accent sur la profonde différence entre les deux paysages (rural et urbain) et sur la relation ville-humain. Le paysage urbain nécessite d'être comparé avec le paysage non urbain (rurale, industriel, etc.) car les gabarits et les densités sont dictés par la loi en fonction des différentes zones (rurale, urbaine). Aussi, le paysage urbain est différent du paysage rural par les matériaux et l'aspect puis par l'originalité de leurs formes. Ainsi, la ville est dictée elle aussi par une minorité de techniciens et de praticiens et non par les usagers. Dans

⁷³ **Cedissia About-de Chastenot**, « Le paysage urbain durable, une nouvelle utopie pour l'aménagement des villes » Revue Projets de paysage, Janvier 2010

l'urbain la relation ville-humain change beaucoup en fonction du déplacement de l'utilisateur dans l'espace. « *C'est en ville que les relations de l'individu au paysage sont les plus mouvantes, du fait de la densité de composition du paysage urbain et des changements très importants de perception des paysages urbains au cours des déplacements dans cet espace. Les modifications de paysages sont plus immédiates en ville* »⁷⁴. Cette conception dynamique du paysage a été également confirmée par les travaux de recherche F. Trodi (2007). Selon lui, « *le paysage est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique* »⁷⁵.

La ville est construite d'agglomérations, où les usagers se déplacent à l'intérieur et entre ces derniers. Ce n'est pas une activité qui se superpose au paysage urbain, mais bien un fait qui le constitue, tel confirmé dans les travaux de MICHEL (2008). Car grâce à cette mobilité la ville est modelée : la rue est bordée de trottoirs pour accéder à des maisons alignées souvent semblables ou aux magasins souvent au rez-de-chaussée.

La notion de vidéo s'affirme plus avec le déplacement de l'observateur dans l'espace. De plus le mouvement dépend de la vitesse du déplacement. Observer la ville de la fenêtre, de la voiture ou celle du train est largement distincte.

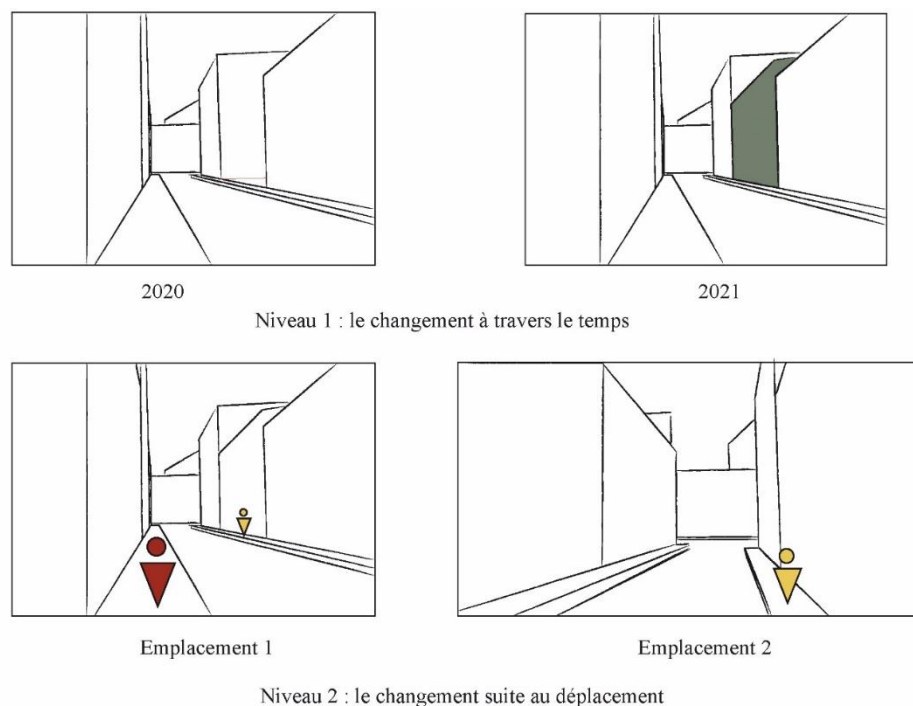


Fig. 15. Le paysage dimension temporelle
(Source : Auteur,2020)

⁷⁴ Xavier MICHEL « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 », op.cit p 23

⁷⁵ Todi Fares « la notion de paysage dans les règlements d'urbanisme » EPAU. VUDD soutenu le 25 novembre 2007.

5.2.4 La dimension juridique et Territoriale

Bien que la notion de paysage appliqué à la ville « paysage urbain » a pris le sens séquentiel à cause du mouvement, des effets optiques, de la densité et les dimensions des composantes de la ville. La notion mère n'a pas disparue. Dans les années 80' après les résultats désastreux des croissances des villes, une volonté politique pour protéger les paysages à grande échelle fut émergé. C'est pour cela les deux notions territoire et paysage sont devenues importantes. Cette volonté politique a été traduite par des textes et des procédures réglementaires ⁷⁶.

Dans la logique de la politique du territoire le paysage rentre dans les mesures de protection, gestion et d'aménagement et cela se fait à travers la législation. Au départ c'était surtout une préoccupation de protection des paysages porteurs d'identité, débuté à la fin du XIXème siècle suite au positionnement de la classe intellectuelle contre la démolition des monuments précisément moyenâgeuses qualifiées de « sans valeur » tel que le texte écrit par Victor Hugo en 1825 « guerre aux démolisseurs ». Puis par les touristes qui se réunirent dans les associations vers 1890 (en France) pour la protection des paysages de campagne qualifiées de pittoresque contre la multiplication de mines. C'est surtout une préoccupation d'hygiène et de morale. Les lois ne sont apparues qu'au début du 20^{ème} siècle dans de multiples pays au monde : Italie, Hongrie, Japon, Norvège, Etats-Unis et en Belgique. C'était pour la protection des paysages qui englobent des monuments historiques classés. La protection se traduit par les autorisations et les pénalités. La notion s'est élargie par la suite, du paysage qualifié d'identitaire à la protection des sites naturels autant que milieux englobant une faune et une flore. Cette protection se concrétise par la création du parc naturel en 1957 en France.

Jusqu'à cette étape la loi reconnaît *les paysages remarquables par leur intérêt paysager* . En France **la loi n°93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages**, considère le paysage autant *que territoire remarquable par leur intérêt paysager [...] soit par leur unit et leur cohérence, soit par leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoin de mode de vie et d'habitants ou d'activités et de tradition industrielles, artisanales, agricoles ou forestières*. Mais elle est large en matière de critères, un paysage exceptionnel pour la loi peut être :

- Végétale ou minérale
- Naturel ou urbain
- Ouvert ou fermé

⁷⁶ Christine Partoune, « La dynamique du concept de paysage », op.cit P 34

- Façonné par l'homme ou par la nature
- Ses composantes peuvent être géographique, visuelle, son contexte historique ou culturel.

Aujourd'hui, la convention Européenne de Florence 2000 a élargi la notion de paysage du paysage exceptionnel au paysage ordinaire. Car elle le considère comme cadre de vie des citoyens. Or que la législation française plus précisément⁷⁷. La loi **n° 93-24 du 8 janvier 1993** donne des dispositions particulière pour la protection des paysages particuliers⁷⁸ : « *Ils sont classés par inventaire tous comme les monuments historiques quand les sites ont des intérêts esthétiques. À bien mener la transformation d'un paysage quand c'est nécessaire économiquement ou culturellement. Intégrer une volonté paysagère pour les projets d'aménagement* »

En France le paysage est désormais pris en charge par le politique à travers différents outils de planification tels que :

- Le schéma de développement de l'espace régional (SDER)
- Les schémas de structure communaux (SSC)
- Les plans de secteur, incluant la définition de zones d'intérêt paysager (ZIP)
- Les plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN)

Donc pour la loi, le paysage est considéré d'abord dans la grande échelle. Il penche plus vers le **paysage-identité** et le **paysage-nature**. De plus, désormais c'est le paysage qu'on protège de l'homme car qu'il est menacé. C'est vrai que la notion s'est élargi pour englober les *paysages ordinaires* de notre vie quotidienne mais de la sorte tous deviennent paysage. Ainsi malgré que le paysage du quotidien soit reconnu, ce sont les paysages exceptionnels qui continuent à acquérir la grande partie des préoccupations.

5.2.5 La dimension économique

Le conseil du paysage québécois relève que le paysage dépasse l'idée qu'il soit une portion du territoire composée d'éléments biologiques et physiques (biophysique) mais à cela se rajoute une réalité socioculturelle et **une réflexion économique** car à travers le paysage la réalité économique des groupes sociaux se manifeste. À titre d'exemple, la comparaison entre le

⁷⁷ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » université de Lyon 2, Septembre 2006.

⁷⁸ **Pierre Merlin, Françoise Choay**, « Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » QUADRIGE/PUF 3e Edition octobre 2010

paysage de New York avec celui de Tunis donne des indicateurs sur la réalité économique des deux villes.⁷⁹



Fig. 16. Le paysage dimension économique

(Source : Auteur, 2020)

(Source images: Google earth 2020)

Pour les économistes, le paysage est un produit qu'il faut analyser pour relever les préférences des « consommateurs » pour l'achat des terrains stratégiques ou connaître les destinations de loisir... c'est un grand facteur du tourisme confirmé **C. Partoune (2004)** .

Les économistes s'adhèrent aussi à l'immatérialité du paysage car ils s'intéressent à la représentation et l'interprétation humaine de ce dernier « *la relation qu'entretient l'individu au paysage qui intéresse l'économiste* » souligne **Bernard Davasse (2013)**. Car c'est la représentation de l'individu qui détermine leurs déplacements, la location où l'investissent. Leur but est de trouver les préférences et donc leur choix des paysages consommables ⁸⁰.

La convention de Florence 2000 relève aussi la dimension économique du paysage. Elle indique qu'il peut *constituer une ressource favorable à l'activité économique* à travers le tourisme ou à travers les postes d'emplois nécessaire pour sa gestion ou protection ⁸¹.

Le paysage est considéré autant que ressource après que le mouvement des touristes est devenu planétaire. D'après **R. LIFRAAN (1998)** dans son article « le paysage : définition , concepts, méthodologie générale pour son étude économique » parle même du « *consommateur du paysage* », le « *propriétaire du paysage* » et le « *droit d'accès* » aux points de vues ⁸².

⁷⁹ **Université Laval « La norme paysagère Réflexion théorique et analyse du cas québécois** , Département de géographie, Université , Cahiers de Géographie du Québec Volume 46, n° 129, décembre 2002 P 392 P 36

⁸⁰ **Bernard Davasse.** « La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? », CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage) - ENSAP de Bordeaux, 2013. P6

⁸¹ **LOPES Elise** « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » Université de Lyon 2, Septembre 2006

⁸² **LIFRAAN.R.** « Le paysage : définition, concepts, méthodologie générale pour son étude économique », INRA, Montpellier, Aout 1998.

En économie le paysage est un produit tous comme les autres. Il est vendu et acheté, s'applique sur lui les règles du marché et il est sujet de compagnie publicitaire. C'est donc une image à laquelle il essaye d'associer des sentiments de bien-être afin de la vendre.

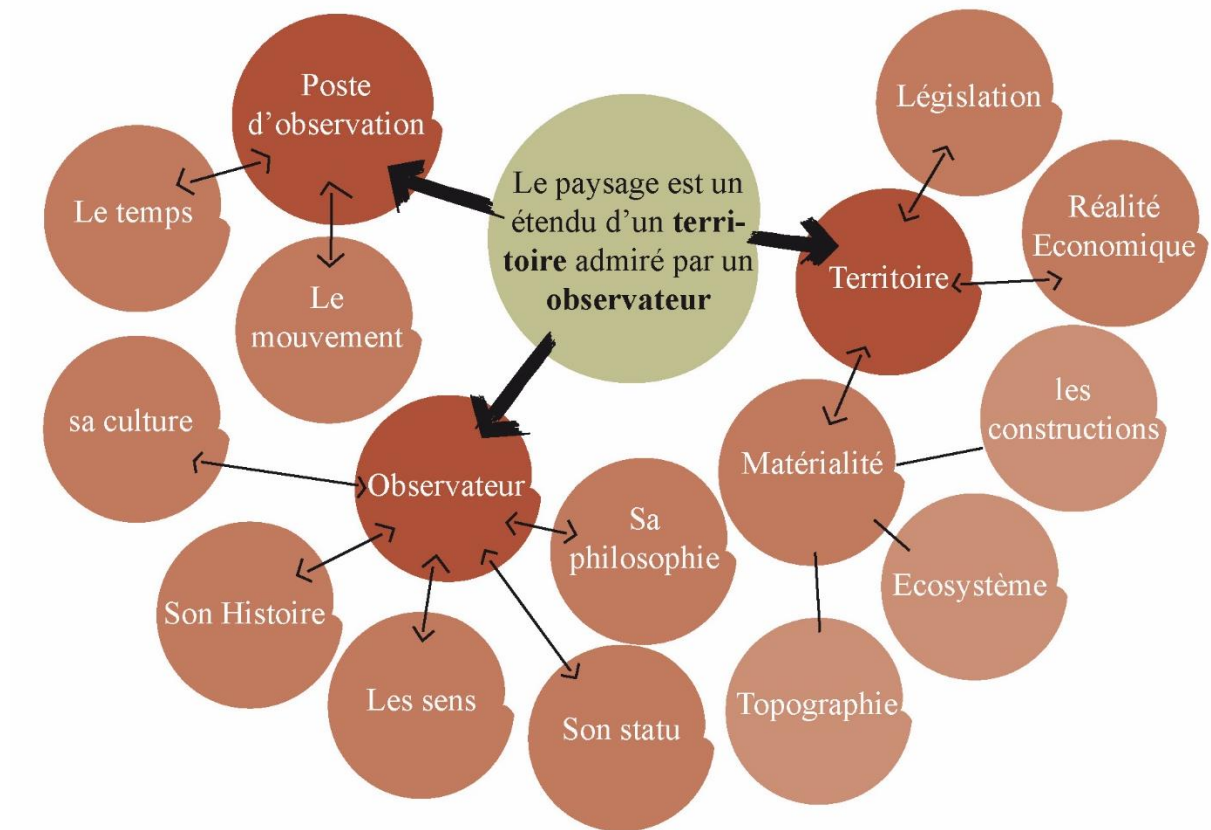


Fig. 17. Schémas explicatif de l'arborescence du paysage
(Source : Auteur,2020)

Conclusion :

Communément, un paysage est un étendu d'un territoire admiré par un observateur. La notion de paysage est très liée à l'image. Les artistes peintres reportaient les parties des territoires telles qu'ils les admiraient.

Donc le paysage est relié à trois paramètres :

- **Le territoire admiré** : il y a une composante physique (naturelle et artificielle) donc une dimension matérielle
- **L'observateur** : l'être vivant implique des spécificités liées aux dimensions : Culturel-historique, sensoriel. Cet être vivant vit en communauté et s'organise d'où la dimension juridique et économique.
- **Le poste d'observation** (la position de l'observateur) : au début il a été choisi d'une manière sélective soit pour faire un tableau ou pour prendre une photo puis le poste d'observation n'est plus fixe car il se déplace avec le déplacement de l'observateur d'où l'implication des déformations optiques et la dimension temporelle.

Les dimensions du paysage :

- **Naturelle-esthétique** : au départ les paysages ont été représentés par les artistes qui essayaient de reporter la beauté et la splendeur de la nature.
- **Philosophique** : le paysage est encré très loin dans le temps et il a eu une part de la réflexion des philosophes, pour certains il n'est qu'un contenant à la vie humaine, pour d'autres il a en soi un contenu qu'il faut admirer et là c'est plus associé au paysage naturel qu'urbain.
- **Matérielle** : le territoire est composé d'éléments visibles et invisibles qui forment notre entourage. Ce sont tous les éléments qui constituent notre quotidien : relief, végétation, faune, Flore, les conditions climatiques... Et aussi l'intervention humaine qui a modelé le site naturel : les champs agricole , les mines , les villes , les industries ...
- **Immatériel** : les éléments physiques sont interprétés différemment par les personnes et dépendent essentiellement de leurs identités et leurs appartenances socio-culturelles. C'est pour cela le paysage est révélateur de l'identité des peuples qui le confectionne.
- **Sensorielle** : l'image qu'on reçoit passe par le filtre de nos récepteurs (les sens). En plus que les couleurs, le contraste, les jeux de volumes, les tailles, nous associons les sens, les odeurs ainsi que la sensation « mentale » : proche, loin, beau, moche... c'est pour cela certains ont essayé de classer l'observateur pour comprendre sa manière de voir

ce paysage. Enfin interpréter le paysage passe par un processus mental qui consiste à : percevoir, interpréter et communiquer.

- **Culturel-Historique** : la personne qui admire ce paysage a des références culturelles par lesquelles elle juge et interprète ce dernier. La forme du lotus considérée sacrée en Inde ne relève pas le même sentiment en Algérie. Et la forme d' « *El Khamsa* » en Algérie ne relève aucune signification en Inde. C'est pour cela le paysage est la cumulation et la stratification des identités sociales des groupes qui ont occupé les lieux durant des siècles.
- **Temporelle** : l'image disparaît au profit de la vidéo. C'est plus légitime de fixer le poste de contemplation car l'observateur se déplace dans l'espace, par conséquent le paysage change constamment au fur et à mesure qu'il change de position.
- **Juridique** : Le paysage a été relié dès le début au territoire : *une partie d'un pays*. Bien qu'en ville « le paysage urbain » soit découpé en séquences pour de différentes raisons, l'échelle grandiose du paysage n'a pas disparue. L'humain a essayé de réglementer les actions qui peuvent affecter le paysage pour harmoniser, préserver et participer positivement à la modélisation de ce dernier et cela à travers les lois, les outils de planification, les cahiers de charges, les permis de construire...
- **Économique** : Comme le paysage urbain est fabriqué grâce à de gros investissements capitale dans le bâti et le non bâti. La qualité, le style, la densité, la hauteur indique la réalité économique de ce dernier. De plus suite au mouvement planétaire des touristes il devient un produit.

La notion a donc beaucoup changé d'une vue d'ensemble à des séquences fragmentées. D'une image à observer et d'un observateur à partir d'un poste d'observation à un système ressenti et vécu. Alimenté par nos références culturelles. Vu par des lunettes à teinte personnelle, le paysage dépend de notre vécu, nos sentiments nos croyances et nos désirs. Donc c'est une image traitée par Photoshop où chaque calque rajoute une information. Il nous semble très correct de penser que le paysage n'existe que dans nos représentations car il est né autant que tel. De plus que sera la nécessité du terme s'il est équivalent à la notion « environnement » ou « milieu » ? Nous considérons paysage, la synthèse visible ou ressentie des calques auparavant expliqués. Autrement dit tout chose visible ou ressentie d'un point de vue est un paysage. Plus simplement, si le système hydraulique, le style architectural, la pratique humaine ne sont pas vus ou ressentis à partir d'un point de vue, ils ne font pas partie du paysage. Par contre les mouettes ou la forêt des sapins y font partie tant qu'ils sont vus ou ressentis.

CHAPITRE II :

Lecture paysagère : Méthodologie

CHAPITRE II : Lecture paysagère : Méthodologie

Introduction :

Lecture paysagère, Etude du paysage ou **Analyse paysagère**, trois termes qui renvoient à une seule réflexion qui est celle de comprendre le paysage. De manière globale, la lecture paysagère consiste à décomposer le paysage à ses éléments de base. Mais comme la notion de paysage est difficilement palpable en raison de ses dimensions multiples, plusieurs pistes ont été définies pour permettre cette lecture paysagère. Certains chercheurs s'intéressent au résultat visuel que forme l'ensemble des composantes du paysage. D'autres chercheurs mettent l'accent sur l'élément de sa genèse et son évolution. Autrement dit, comment l'homme a interagi avec son environnement pour créer ce paysage. Alors que d'autres études cherchent à expliquer les relations entre les composantes du paysage et son environnement. Ces multiples démarches pour essayer de comprendre et de lire le paysage révèle l'absence de consensus sur l'existence d'une méthode universelle d'analyse paysagère comme nous le confirme Pere Sala (2006) « *cet outil revendique la difficulté, voire l'incapacité de définir une méthode qualitative universelle.*⁸³

La lecture paysagère dépend de **deux facteurs** majeurs. Le premier concerne **la compréhension du paysage** par le lecteur. Ce dernier prend-t-il en considération la dimension immatérielle ou matérielle du paysage ou les deux à la fois. Le deuxième facteur se rapporte aux objectifs de la lecture, car englober toutes les composantes du paysage est quasi impossible, d'où la nécessité des objectifs. Dans ce chapitre nous essayons d'éclairer le lecteur sur les méthodes qui nous permet d'effectuer la lecture paysagère. Pour faire, nous commencerons dans un premier temps par **la présentation des grilles de lectures paysagères analysées** afin d'identifier l'enjeu de chaque lecture. Ces grilles sont ordonnées du plus simple (celle destinée à la sensibilisation des enfants) vers la plus complexe (celle destinée à aider l'acteur public dans la prise de décision concernant le paysage). Que nous regroupons aussi en 3 catégories. Dans un deuxième temps nous aborderons **les outils** utilisés dans la lecture, **la méthodologie** de la lecture, et finalement **les éléments** qui ressortent de chaque lecture. Tout au long de ce chapitre nous essayerons de tirer les exemples de trois baies comparables à la baie d'Alger selon Moretti et Deluz qui sont **Rio, Istanbul et Naples**.

⁸³ **Pere Sala, Joan Nogué**, « Prototype Landscape Catalogue. Conceptual, Methodological and Procedural Bases for the Preparation of the Catalan Landscape Catalogues », Observatoire du paysage catalan, may 2006 P 30

1. L'enjeu du regard de l'Observateur dans la lecture paysagère

Le paysage est une dualité, une portion de territoire perçu et un observateur de ce paysage. Il démarre souvent avec les grandes échelles comme celle du territoire. Ainsi les informations dévoilées par le territoire sont multiples⁸⁴. De plus les capacités du lecteur sont limitées à ses *backgrounds**. L'analyse nécessite des compétences multiples. Par conséquent, bien choisir le paysage à étudier et bien formuler ses objectifs est primordial⁸⁵. Souvent la lecture est faite par une équipe à l'instar de **Atlas du paysage** ⁸⁶.

La perception du paysage a changé à travers l'histoire et ce selon le développement des outils et des objectifs de l'humanité. Celui qui regarde le paysage regarde uniquement ce qu'il cherche à travers sa vision. Il néglige le reste des informations incluses dans ce même paysage comme cela est souligné par **Elvira PUTTEVILS** (2005).

Durant **la période antique**, le paysage était perçu surtout par les guerriers qui choisissaient les points dominants pour surveiller les plus grandes parties du territoire. Ils cherchent l'ennemie à travers leur perception du paysage. À partir de **la Renaissance**, les artistes s'intéressaient aux paysages naturels dits exceptionnels uniquement. Puis **au XVIIe siècle (17^e)**, les touristes appartenant aux classes aristocrates participaient aux voyages consacrés à la culture classique démarrant de l'Alep à l'Italie. Ces derniers cherchent les monuments classiques à travers leurs perceptions du paysage. Par la suite **au XVIIIe siècle (18^e)** l'idée du paysage a été liée à des idées philosophiques :

- L'idéal arcadien où l'espace est limité et soumis à l'homme : la beauté est dans les ordres classiques.
- Le sublime : un sentiment d'admiration des espaces extérieurs : mer, montagne, forte, désert... le plaisir de l'homme est lié aux forces de la nature.
- Le pittoresque théorisé par William Gilpin (1724- 1804), il est le précurseur du panorama.

Après **la Révolution industrielle**, 3 inventions ont bouleversé la perception du paysage

* Son bagage intellectuel et sa discipline

⁸⁴ **Cyril GIRARD**, « LECTURE DE PAYSAGE ET ORIENTATION », CPC EPS St Marcellin, 2013 P 12

⁸⁵ **L'académique pédagogique de Lyon**, « LECTURE DE PAYSAGES » janvier 2015

⁸⁶ **Yves Thonnérieux, Mikel Vilemagne**, « Dossier pédagogique collège et lycée, Module 3 - Le paysage et les impacts de l'homme, Fiche « Définition et analyse d'un paysage » la région RhôneAlpes, 2016, P 3

- Les moyens de transport qui grâce à eux la perception du paysage est devenue latérale et rapide.
- La caméra a permis la diffusion du paysage, le choix de l'angle de vue et la possibilité de le découper.
- L'électricité à attribuer une allure nouvelle au paysage la nuit.

À partir du **XXe siècle (20^e) et jusqu'à nos jours**, la perception du paysage sera liée à deux enjeux. Le premier concerne l'Identité comme réaction à la globalisation et à la démocratisation des médias. Et le deuxième enjeux se rapporte à la protection suite aux dégâts causés à l'environnement ⁸⁷.

Le paysage urbain étant une composante du 'paysage 'et un enjeu de la politique de la ville car il est l'image de notre vécu dans nos villes. L'amélioration du vécu ou la préservation de certains images et ambiances s'imposent dans un monde en pleine mutation. Par conséquent, les analyses paysagères sont souvent faites pour des finalités d'aménagement, de valorisation ou de protection comme le note **Josiane FAUBERT-MAITROT (2015)** « *la démarche paysagère rentre dans la politique de gestion et requalification du paysage suite à des interventions sur ce dernier par les acteurs locaux* » ⁸⁸

1.1. Présentations des modèles de lectures paysagères analysées

Étant donné que la lecture du paysage est orientée par les objectifs de la lecture. Il est important de contextualiser les modèles afin d'atteindre une meilleure compréhension de ces derniers.

Cadre globale		Le modèle de lecture	L'enjeu / l'objectif	La cible
La sensibilisation	1	La lecture élaborée par Dr. Didier Soto	L'objectif est d' expliquer ce qui est visible dans un paysage.	Les élèves du primaire au lycée
	2	La fiche d'orientation élaborer par l'académie pédagogique de Lyon	Chercher l' empreinte de l'homme dans le paysage. Autrement dit les modifications faites par l'homme au territoire : l'agriculture , les construction , la structure du transport ...	
	3	La fiche élaborée par Y.Thonnérieux	Etudier impacts de l'homme sur les reverses naturelle de Gorges de la Loire	

⁸⁷ **Elvira PUTTEVILS**, « Perception paysagère en milieu urbain : application à la commune de Schaerbeek » IGEAT Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles 2005

⁸⁸ **Josiane FAUBERT-MAITROT** , « LES POINT S DE LECTURE DU PAYSAGE » COMMUNIQUE DE PRESSE la Vallée de la Bruche JUIN 2015

	4	le guide réaliser par l'organisme français relatif à l'éducation environnementale SFFERE	L'étude du paysage cherche à comprendre comment le paysage s'est mis en place et comment il fonctionne ? L'objectif est d'extraire, quantifier, compter et classer les composantes du paysage.	Les enseignants
La sensibilisation	5	Les cours de Pr. BELAKEHAL	Sensibiliser les étudiants en architecture au paysage pour une finalité Intégration harmonieuse de construction au site d'accueil	Les étudiants
Le recensement	6	La lecture paysagère faite par Mr. Thinard et Mr. Van Ingen	Souligner <i>les composantes intéressantes des paysages</i> connues en France à travers les yeux des géographes.	Le grand public
	7	La lecture paysagère faite par Ir. Inge Bobbink	<i>Land Insight</i> a pour objectif de reconnaître les paysages et la relation entre les bâtiments et leur environnement.	
Outils d'aide à la décision	8	La lecture paysagère dans les Atlas de paysages en France	Au service des collectivités locales pour : • Affiner les politiques paysagères du territoire • Freiner certains phénomènes de pression foncière • Encadrer les besoins locaux d'extension urbaine • Anticiper les effets des mouvements de déprises	Les professionnelles
	9	La lecture du paysagère dans les Atlas de paysages au Canada	L'objectif c'est l'embellissement et la préservation cela se fait à travers identifications les sites à valeurs.	

Tableau 03 : Tableau de synthèse des modèles de lectures paysagères choisies et les enjeux de chaque analyse

Source : (Auteur,2020)

2. Les outils de la lecture paysagère

Le paysage n'existe pas sans sa dualité **point de vue** d'où la nécessité de bien choisir le poste d'observation. La lecture paysagère peut se faire **in-situ** (sur terrain) à partir d'un point de vue ou à travers un support photographique ou cartographique ⁸⁹. Le choix du point de vue est extrêmement important car il peut changer toute la lecture tel que souligne **L'académique pédagogique de Lyon** dans son guide « lecture de paysages » (2015) et propose d'en choisir plusieurs ⁹⁰

2.1. La lecture In-situ

A. Quelques facteurs qui influent sur la lecture In-situ :

Elvira PUTTEVILS dans son travail de fin d'études à **Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire** (Bruxelles 2005) souligne que l'image construite par l'œil de l'environnement dépend de deux facteurs :

1. La largeur et l'angle de vision qui dépendent de la biologie car l'image est construite par la rétine. Cette dernière ne couvre pas tout le champ visuel c'est pour cela qu'elle est obligée de compléter l'image par *des « mouvements continuels »*.
2. La mémoire visuelle : la capacité de la retenir à capter les images reçues, de les comprendre et d'en extraire les informations. C'est une sous-catégorie de la mémoire perceptive.

Donc la finesse du regard change d'une personne à une autre. Plusieurs facteurs relatifs au positionnement de l'observateur rentrent en jeu :

- La longueur de la vue : c'est la distance de l'objet vu par rapport à l'œil, L'objet est majeur le plus il est proche de l'œil. Par contre il est mineur le plus il est loin de ce dernier. Aussi cette distance peut être conditionnée par la topographie.
- La largeur de vue : plus la longueur est grande plus la largeur est importante. Cela permet à l'œil de voir différents éléments au même moment.
- La verticalité : la position au niveau de l'observateur, l'œil a tendance à embellir les distances verticales qu'horizontales donc le plus l'observateur est dominant le plus il peut percevoir plus d'objets.

⁸⁹ Cyril GIRARD , « LECTURE DE PAYSAGE ET ORIENTATION », op.cit p 45

⁹⁰ L'académique pédagogique de Lyon, « LECTURE DE PAYSAGES » op.cit p 45

- L'harmonie : l'œil ne peut pas faire attention à plusieurs choses au même moment pour cela elle a tendance à chercher à maximum de cohérence dans un milieu très divert.

B. Les outils à utiliser In-situ :

- Un support et des crayons
- Les plans, les photo-aériennes pour mieux comprendre une organisation
- un cadre ou un tube en PCV pour orienter son regard ⁹¹

Pour cadrer la vue. **Josiane FAUBERT-MAITROT (2015)** propose une idée sympa qui est une Caméra intégrée dans des jumelles cartonnées⁹². Dans le même contexte **l'académie pélagique de Lyon (2015)** propose de décrire ce qu'on voit à un coéquipier qui a les yeux bandés et de lister vers la fin 10 mots qui indiquent le paysage décrit⁹³. La liste des 10 mots est aussi proposer par **Nicole Valois (2008)**⁹⁴.



Fig.18. Outil de lecture in-situ : cam intégrée dans des jumelles cartonnées

Source : **Josiane FAUBERT-MAITROT** , « LES POINT S DE LECTURE DU PAYSAGE », COMMUNIQUE DE PRESSE la Vallée de la Bruche, JUIN 2015

2.2. La lecture à partir d'un support
D'une manière globale les données peuvent être recueillies à partir de :

- Texte :** Les informations et les données de tous domaines. Le vocabulaire utilisé doit être :
 - Riche et varié car le paysage est complexe
 - Simples compréhensible par tous.
 - Les mots « *de vocabulaire non-usuels* » doivent être expliqué dans un glossaire en annexe

L'importance du vocabulaire est aussi relevé par L'académie pédagogique de Lyon (guide 2015) il propose aussi d'accompagner la description par des définitions pointues pour les choses importante ⁹⁵

- Cartes :** Le but de la carte c'est de synthétiser les informations

⁹¹ **Cyril GIRARD** , « LECTURE DE PAYSAGE ET ORIENTATION » , op.cit p 45

⁹² **Josiane FAUBERT-MAITROT** , « LES POINT S DE LECTURE DU PAYSAGE » , COMMUNIQUE DE PRESSE la Vallée de la Bruche, JUIN 2015

⁹³ **L'académie pédagogique de Lyon** , « LECTURE DE PAYSAGES » , janvier 2015

⁹⁴ **Nicole Valois et al** , « Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : Revue de littérature et méthodologie » Ville de Montréal , Décembre 2008 P116

⁹⁵ **L'académie pédagogique de Lyon** , « LECTURE DE PAYSAGES » , janvier 2015

- Elle doit contenir des repères connus.
 - Les mêmes repères doivent figurer sur les autres cartes utilisées.
- c. **Le bloc-diagramme** : C'est une représentation schématique d'une portion du territoire. Il peut être un dessin, un croquis ou un schéma fait à la main ou à l'aide de l'outil informatique. Le bloc-diagramme est une synthèse de n'importe quel type de données déjà traitées : le bâti, le relief, les séquences ...
- d. **Les photographies** : Les photographies prises sur terrain sont le cœur des Atlas de paysages. Les photographies aériennes sont des outils d'aide de compréhension globale uniquement elles ne sont pas considérées en tant que « *photographies de paysage* ». Les photos témoigneront du paysage, ils prouvent construire une banque de référence sur ce dernier surtout si elles sont prises du même endroit dans des conditions climatiques et temporelles différentes.
- e. **Illustrations et représentations graphiques importées** : Cela inclut les cartes postales, des affiches anciennes, des images touristiques, des représentations picturales, d'extraits d'ouvrages, plans d'aménagement...⁹⁶

Chacun de ces supports doit faire l'objet d'une lecture analytique pour faire parler le paysage⁹⁷. Ces outils ne sont pas tous utilisés en même temps, dans chaque lecture l'éditeur choisit les outils les plus adaptés à sa situation. Sauf la photographie ordinaire, elle est utilisée dans toutes les lectures. Nous avons élaboré ce tableau synthèse pour avoir une vision globale des outils utilisés dans les modèles de lecture paysagère analysés.

⁹⁶ Aurélie FRANCHI, DGALN / DHUP et al « Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages » Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, France 2015

⁹⁷ Didier Soto, « Complément de connaissances ANALYSE DES PAYSAGES URBAINS » Afadec (association de formation à distance de l'enseignement catholique), 2012, P 4.

Les outils Les modèles de lecture	Les connaissances en Texte	La carte					Le bloc-diagramme		La photographie					illustrations importés de différents sources							
		Synthèse	Anciennes	Mpas	Cadastrale	Thématique	Schémas explicatif	Croquis	Ordinaire	Panorama	Aérienne	Satellite	Ancienne	Tableau d'artiste	Carte postale	Maquette	Gravure	Statistiques	Coupe du sol	3D	Donné géographique
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
Nombre de fois utilisé																					

Tableau 04 : Tableau de synthèse des supports utilisés par quelque lecture paysagère analyser

Source : (Auteur ,2020)

3. La méthodologie de la lecture paysagère

Cette partie traite neuf (09) modèles de lecture auparavant présentés. Chacun d'eux est inscrit dans un cadre précis, porte des objectifs différents et orienté vers une catégorie précise.

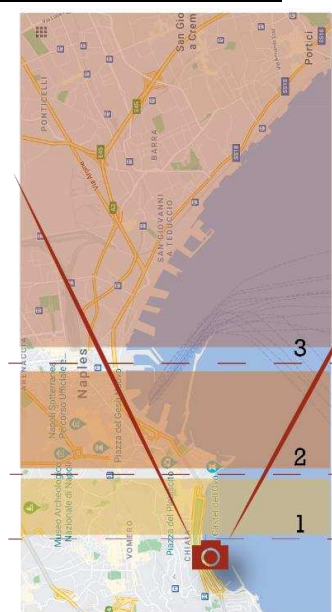
3.1. Premier modèle : La lecture élaborée par Dr. Didier Soto

Selon Dr. Soto (2012) la lecture du paysage passe par deux étapes qui sont :

❖ **1^{ère} étape la description** : décrire les éléments visibles à partir d'un point de vu à l'aide d'un support plan ou photo aérienne et les organiser selon trois plans :

- Le premier plan : les éléments les plus claires tels que les détails des bâtiments (ils occupent le plus bas de la carte).
- Le second plan : les détails sont moins visibles (ils occupent le centre de la photographie)
- L'arrière-plan : les détails ne sont pas visibles (ils occupent le haut de l'image)

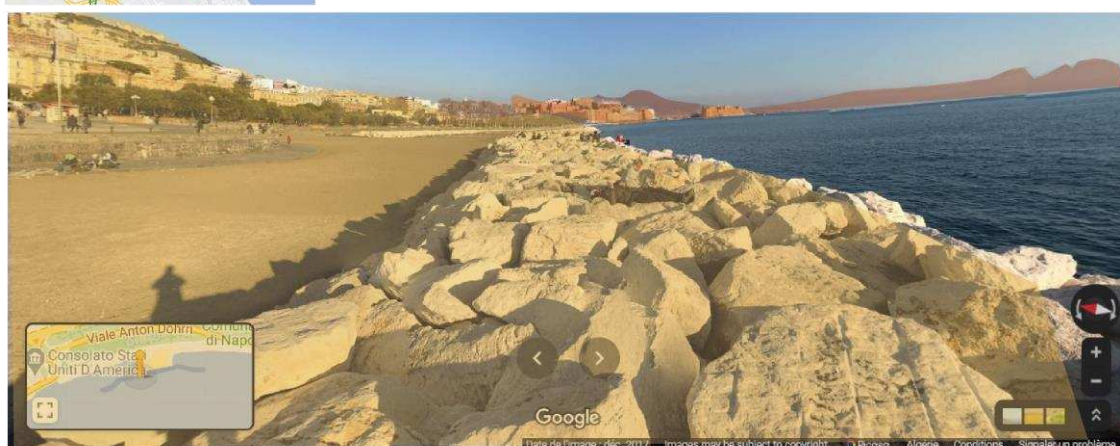
Application explicative :



Les plans	La description
1	Nous percevons clairement la plage, la jetée, le jardin public... nous remarquons qu'ils sont propres et presque vides ...
2	Nous percevons la forteresse « il Castel dell'Ovo » accompagnée par des hôtels... la forteresse se détache du reste ...
3	Le volcan de « Vésuve » et quelques montages de la chaine principale des Apennins. L'étendue de la ville n'est pas très claire ...

Fig. 19. Exemple de description par plans appliqué sur une photo de baie de Naples, Italie à partir de la plage

(Source images : google earth traitement auteur 2020)



❖ **2^{ème} étape l'explication** : essayer de comprendre et décortiquer le paysage perçu.

C'est une étape qui nécessite des connaissances sur le paysage étudié mais nous pouvons orienter la lecture en s'interrogeant sur certains points tels que :

- L'élément dominant.
- Les éléments naturels.
- Les unités de peuplements.
- Les marques faites pour aménager le territoire (changement dans la structure de base).
- Les traces du passé.
- L'impact de la structure des moyens de transport sur l'espace. ⁹⁸

Application explicative :



Les marques faites pour aménager le territoire	La jetée
Les éléments naturels.	Le volcan
Les traces du passé	La forteresse

Fig. 20. Exemple d'explication appliqué sur une photo de baie de Naples, Italie à partir de la plage

(Source : google earth traitement auteur 2020)

3.2. Deuxième modèle : la fiche d'orientation élaborée par l'académie pédagogique de Lyon :

C'est une fiche d'orientation aux professeurs conçue par de l'**académique pédagogique de Lyon** en 2015. Elle explique deux approches possibles pour l'élaboration d'une lecture paysagère :

⁹⁸ **Didier Soto**, « Complément de connaissances ANALYSE DES PAYSAGES URBAINS » Afadec (association de formation à distance de l'enseignement catholique), 2012, P 4.

A. La démarche descriptive : c'est une démarche subjective. Soit sensorielle ou juste visuel. Consiste à reporter ses sentiments et décrire ce que nous regardons sans explication.

Application explicative :



Fig. 21. Vue sur la rive européenne de la baie d'Istanbul vue d'un bateau

(Source : Wikipédia 2020)

La lecture selon la démarche descriptive : un très beau paysage où se mélange le plus ancien et le nouveau. Au 1^{er} plan le quartier de Sultan ahmet, il englobe un très grand nombre des monuments les plus célèbres de la ville. Je cite la basilique Saint-Sophie et la mosquée bleue. En arrière-plan le quartier d'affaires le *Levent* avec ses gratte-ciels, donne l'allure de faire un voyage dans le temps en un seul regard.

B. La démarche inductive : C'est une démarche objective partagée en quatre étapes résumés dans le schémas ci-dessous ⁹⁹ :

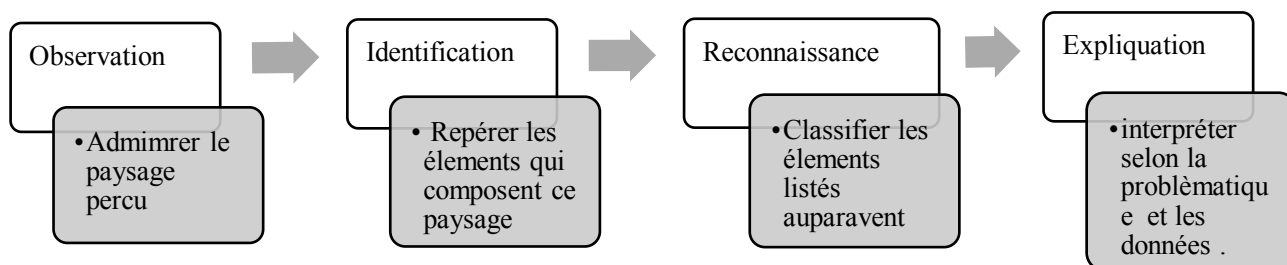


Fig. 22. Schémas explicatif de la démarche inductive selon L'académie pédagogique de Lyon, (2015)

(Source : Auteur ,2020)

⁹⁹ L'académie pédagogique de Lyon, « LECTURE DE PAYSAGES », janvier 2015

Application explicative :



Les étapes de a lecture selon la démarche inductive	
1. Observation	Regarder la photo attentivement
2. Identification	1. La mosquée bleue 2. L'ancien basilique St Sophie 3. Le quartier d'affaires de Levent 4. Le plais Topkapı et le jardin de Gülhane 5. Une portion du rempart 6. Le musée des mosaïques 7. Le phare historique de Ahırkapı Feneri
3. Reconnaissance	Période byzantine : 2 Période ottomane : 1 ; 4 ; 6 ; 5 ; 7 Période contemporaine : 3
4. Explication	Cette partie de la ville est le plus ancien noyau d'Istanbul , il constituait autrefois la moitié du domaine impérial byzantin puis à l'arrivée des Ottomans cette partie fut en mauvaise état c'est pour cela les 1 ^{ère} résidences des sultans étaient un peu plus loin en arrière-plan...

Tableau.05. Exemple de lecture paysagère selon la méthode inductive
(Source: Auteur,2020)

3.3. Troisième modèle : la fiche élaborée par Y.Thonnérieux

Dans cette fiche pédagogique élaborée en 2016, **Yves Thonnérieux** demande à ses élèves de faire une lecture paysagère d'une partie des réserves naturelles de Gorges de la Loire à partir d'une photo selon les étapes suivantes :

- Décrire le paysage d'une manière globale : citer les éléments qui le composent
- Ordonner les éléments selon les 3 plans déjà expliqués.

- Faire ressortir l'élément dominant.
- Le redessiner en croquis : pour confirmer les traits essentiels car en dessinant on ne peut pas tout refaire.¹⁰⁰

Application explicative : Nous avons déjà expliqué les deux dernières étapes précédemment. Nous nous contenterons de donner un exemple sur les deux dernières étapes.



L'élément dominant dépend de la thématique de l'analyse. Si nous cherchons à travers le paysage les aménagements de la baie, l'élément dominant sera les bateaux et le port. Si nous étudions la morphologie du site à travers le paysage l'élément dominant sera la chaîne montagneuse Serra dos Órgãos.

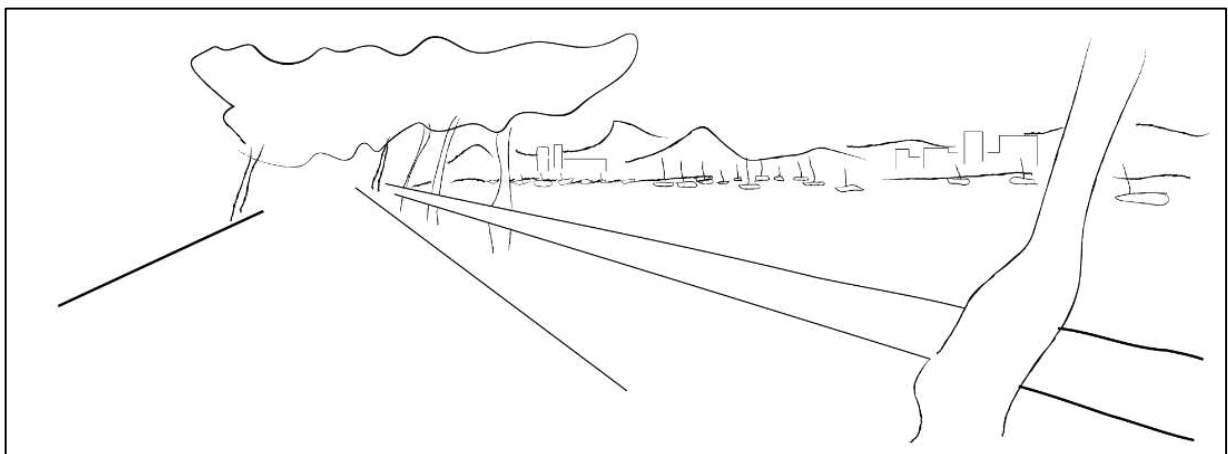


Fig. 23. Street view , photo et croquis sur une partie de la baie de Rio de Janeiro, Brésil

(Source image : Google earth 2020)

(Source croquis : Auteur, 2020)

¹⁰⁰ Yves Thonnérieux , Mikel Vilemagne, « Dossier pédagogique collège et lycée , Module 3 - Le paysage et les impacts de l'homme, Fiche « Définition et analyse d'un paysage » la région RhôneAlpes, 2016 , P 3

3.4. Quatrième modèle : le guide élaboré par l'organisme français relatif à l'éducation environnementale SFFERE

L'organisme français relatif à l'éducation environnementale nommé **Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement (SFFERE)** a mis en place un guide pour le paysage en 2005. Selon ces derniers la lecture paysagère passe par 4 étapes :

- A. Première étape vivre le paysage :** Faire un constat émotionnel suivant une approche sensible, c'est une étape subjective qui dépend des émotions de l'observateur. En tant que première impression l'observateur décrit ce qui l'attire, ce qui lui plaît ou ne lui plaît pas, ce qui l'interpelle... sans aucune limite objective.
- B. Deuxième étape voir le paysage :** relever les caractères visuels suivant une approche objective. Il s'agit de décrire nos observations en respectant une méthodologie :
- L'identification des différents plans : Le premier le plus proche, l'arrière-plan le plus loin, contrairement aux modèles précédents, Ce modèle admet qu'il existe plusieurs plans entre ces deux derniers selon la nécessité.
 - Le repérage des lignes de force : il s'agit de souligner la structure du paysage ; les lignes horizontaux, verticaux, obliques ou courbes qui organisent ce paysage.
 - Le repérage des points d'appel : il s'agit d'identifier les éléments les plus attractifs par leurs couleurs, forme, contraste, reflet de lumière ... attirent l'œil à eux à leurs alentours. Ils sont singuliers dans le paysage. Le plus attractif est appelé le point focal.
 - Le repérage des points de fuites : il s'agit du point de convergence des lignes de forces, c'est dans certains cas uniquement.
 - L'identification des contrastes : il s'agit d'un comportement naturel de l'œil humaine. Cette dernière a tendance à regrouper les éléments homogènes à travers la comparaison en terme de couleurs, valeurs, formes, tailles, natures, textures, ...
- C. Troisième étape questionner le paysage :** Repérer les grandes unités paysagères et *comprendre leurs agencements*. Il est considéré unité paysagère : *une portion délimitée clairement du maillage, un caractère propre regroupe ses éléments et un caractère leurs différences des éléments de d'autres unités*. Ce qu'ils les rendent « encadrés »
- D. Quatrième étape Comprendre le paysage :** Récolté toutes les informations possibles sur ce paysage puis les répartir comme suit :

- Les données physique et biologique ceci dit les processus géologiques, le climat, le relief, le sol, la végétation.
- Les données géographiques ceci dit la synthèse vivante des composantes physique et biologique.
- Les données écologiques ceci dit les connaissances sur le milieu et les êtres-vivants de ce milieu ¹⁰¹.

Application explicative :



1. vivre le paysage :

Au début de mois de Juin le temps est doux je ressens même qu'il fait chaud. Je suis sur une des plages les plus célèbre au monde. Au bord de l'océan Atlantique. Le temps est relativement calme aujourd'hui, juste ce qu'il faut de souffle d'air, quel agréable climat à Rio

Fig. 24. Photo sur une partie de la baie de Rio de Janeiro à partir de la plage de Copacabana
(Source image : Google maps 2020)

¹⁰¹ **SFFERE** (Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement), « Guide pédagogique : Le paysage » sffere, NOVEMBRE 2005, P119



2. Deuxième étape voire le paysage :

Premier plan : la partie la plus proche de la plage avec les personnes qui nagèrent

Deuxième plan : la continuité de la plage avec toutes les tentes et les personnes

Troisième plan : la série d'hôtels du fond de mer

Quatrième plan : les montagnes du Parc Naturel Municipal da Catacumba

Cinquième plan : quelques montagnes du parc naturel de la Tijuca

Les points d'appel :

1. L'hôtel qui se distingue par sa hauteur et sa couleur
2. La montagne qui se distingue par sa forme



3. Questionner le paysage :

Les entités paysagères

1. L'océan
2. La page avec son aménagement
3. Le quartier
4. Les montages proches
5. Les montages en arrière-plan

Questionner et **Comprendre le paysage** nécessite des informations profondes sur le paysage étudié

Fig. 25. Application de la méthode de lecture paysagère selon le SFFERE
(Source : Auteur, 2020)

3.5. Cinquième modèle : les cours de Pr. BELAKEHAL

Selon Pr. BELAKEHAL (2012), la lecture du paysage peut se faire suivant 4 approches qui sont :

A. Approche Picturale : le paysage a commencé avec les artistes donc nous pouvons le lire comme un artiste « Historiquement, *le paysage est d'abord une notion artistique, au sens de décor disposant d'une valeur esthétique* » il confirme. La mission est de faire sortir les composantes artistiques de l'image pressante devant soi. Souvent composé d'une figure et d'un fond. Parmi ces composantes :

- Les couleurs
- La texture
- La lumière : l'effet de l'ombre donne le réalisme de l'image
- La taille et l'échelle

B. Approche Sitologique : cette approche considère le dynamisme de la notion paysage, le déplacement dans l'espace ce fait suivant un itinéraire, à chaque nouvelle position de nouveaux informations se rajoutent à notre lecture. Par conséquence tout d'abord il faut préciser la destination et l'itinéraire à suivre. Puis la lecture se fait sur 4 niveaux :

a. **La trame primaire** : il s'agit de chercher les lignes globales qui organisent l'espace. Ce sont les lignes qui dessinent la silhouette de l'espace pour repérer les surfaces avec couleurs et texture homogènes tel que

- La structure géologique.
- Les lignes qui délimitent une composante homogène de l'espace : le contour d'une forêt, une petite agglomération ...
- Les lignes qui aident à maîtriser en valeur un élément ponctuel ou des éléments significativement répétitifs tel que le sommet d'une montagne ou les lignes de contour des dunes.
- La ligne qui crée un plan d'ombre grâce au contraste de lumière.
- La ligne de contour des choses claires et les éléments de fond non clairs.

b. **Trame secondaire** il s'agit de repérer les mêmes lignes directrices mais le niveau de détails augmente à cette échelle nous apercevons « *la hauteur des bâtiments, l'inclinaison, les toitures leur textures ...* » il note.

- c. **Trame Tertiaire** : il s'agit de se focaliser sur les unités homogènes repérés.
Dans cette étape il faudra spécifier encore plus de caractéristiques tel que l'ordonnancement des façades, les ouvertures...
- d. **Trame Quaternaire** : il s'agit à ce stade d'indiquer les détails des matériaux, revêtement, type et technique de construction ...

Application explicative

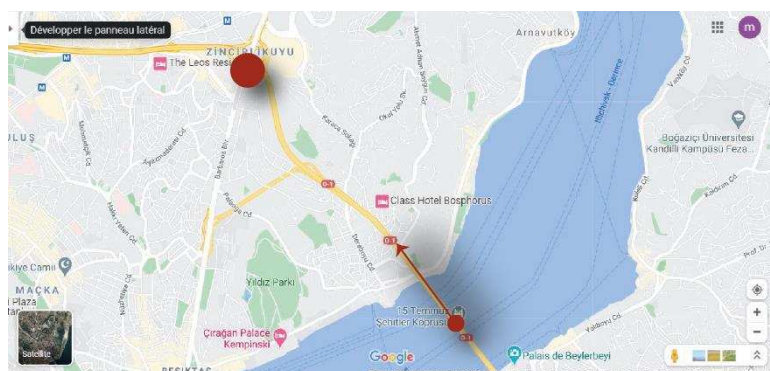
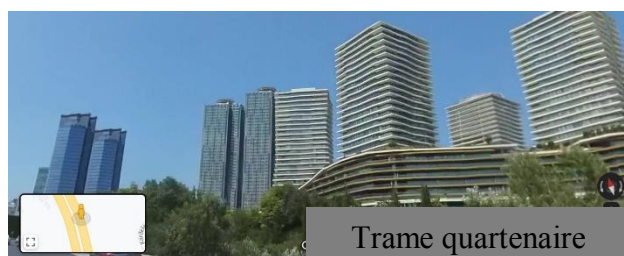


Fig. 26. Carte et Street views allant vers le quartier Zincirlikuyu, Istanbul, Turquie.
(Source image : Google maps 2020)



C. Approche morphologique : cette approche s'applique plutôt à l'échelle architectural car elle s'intéresse au début au terrain puis à l'implantation sur ce terrain.

- a. La morphologie du terrain : préciser les caractéristiques géomorphologiques du site : la pente, le sol, sa place dans la morphologie du sol (au sommet ou sur une ligne de crête ...)
- b. L'implantation et l'intégration : il élaborer une grille d'indicateurs d'implantations et des formes intégration possibles.

1	Traitement du sol	9	Skyline
2	Contacte avec le sol	10	Forme
3	Position par rapport à la déclivité	11	Massivité
4	Rapport au vide	12	Couleur

5	Profil	13	Texture
6	Positionnement des accès comme fait topographique	14	Technique constructif et matériaux choisis
7	Direction	15	L'impact de la culture et la tradition sur le choix des formes
8	Composition volumétrique		

Tableau 06 : Tableau de synthèse des indicateurs d'implantations possibles selon Pr. Belakehal

Source : (Auteur 2020)

D. Approche Scénographique : c'est relatif au point de vue lui-même. Est-il :

- Ouvert : permet une vue totalité sans contrainte
- Cadrer : l'orientation de la vue vers une portion de la totalité
- Souligner : Soulignement de la vue par les ouvertures horizontales, la différence de celle-ci avec la précédente c'est que pour souligner on prend une partie de chaque partie hors que pour cadrer on vise une seule chose
- Introduire (cela concerne plutôt la dimension naturelle du paysage) introduire la nature dans la construction ou construire avec le paysage exemple introduire un arbre, construire sur un rocher...¹⁰²



Fig. 27. Une vue cadrée sur le volcan de Vésuve à partir de la forteresse Castel dell'Ovo ; Naples, Italie

(Source image : Google maps 2020)

3.6. Sixième modèle la lecture paysagère faite par Mr. Thinard et Mr. Van Ingen

C'est un livre qui regroupe plusieurs paysages de la France. Il réserve deux pages pour chaque paysage y compris le paysage urbain de Paris. La lecture se fait selon 4 étapes :

- Choisir une photo représentative du paysage à lire

¹⁰² Pr, **Azzedine BELAKEHAL**, « Intégration, lieu, paysage et site » Théorie du projet Département d'architecture, Université Mohamed KHIDER, 2012

- Accompagner la photo par quelques informations relatives au paysage de tout domaine possible : historique, géographique, botanique...
- Redessiner les grandes lignes repérer dans la photo
- Accompagner les éléments ressortis par quelques informations. ¹⁰³

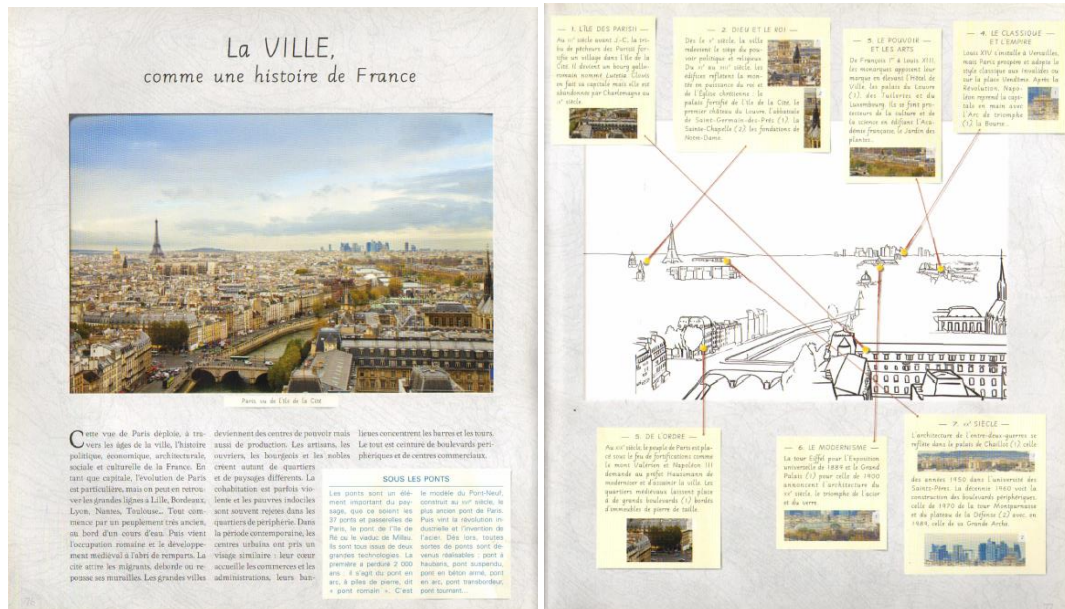


Fig. 28. Lecture du paysage de Paris par et Florence Thinard et Nicolas Van Ingen
(Source: Florence Thinard et Nicolas Van Ingen « Lectures de paysages », Plume De Carotte Eds , Mai 2013)

3.7. Septième modèle la lecture paysagère faite par Ir. Inge Bobbink

Ir. Inge Bobbink (2009) dans son livre « *Land insight* » présente une lecture paysagère de dix paysages situés aux Pays-Bas. Sa méthode consiste à lire le paysage à travers des calques :

- **Le calque zéro** : le contexte général
- **Le premier calque** : le calque naturel c'est l'état brute de la nature. Composé de plusieurs éléments de la géomorphologie autrement dit tous ce qui existe sur terre naturellement : *soil, water and végétation*.
- **Le deuxième calque** : le calque culturel c'est le changement fait par l'homme au premier calque il inclut : l'agriculture, l'élevage, les bâtiments traditionnels tels que les fermes et la gestion des eaux

¹⁰³ Florence Thinard et Nicolas Van Ingen « Lectures de paysages », Plume De Carotte Eds , Mai 2013

- **Le troisième calque** : le calque urbain, l'humain crée l'espace dans lequel les conditions sont favorables pour sa vie. Le choix de la place dépend des conditions naturelles : des terres hautes ou sèches, les sources d'eau ; près des carrefours de chemins du littoral. Pour lui l'urbain c'est le résultat de la projection d'un design planifié qui veut la perfection fonctionnelle. Il est donc le résultat de la technique et l'ingéniosité de l'homme tel que les immeubles, les routes, les places
- **Le quatrième calque** : le calque architectonique. Les 3 *layers* (calques) précédemment cités et les raisons idéologiques, esthétiques ou fonctionnelles influencent le choix du design architectural. Il choisit un élément de ce paysage et il le détaille : sa situation, son programme, l'orientation par rapport au condition climatique (*sun, wind, rain and light*), les vues qu'il offre, les proportions, la forme, l'échelles, les matériaux et il finaliser par une image marquante de cette élément.

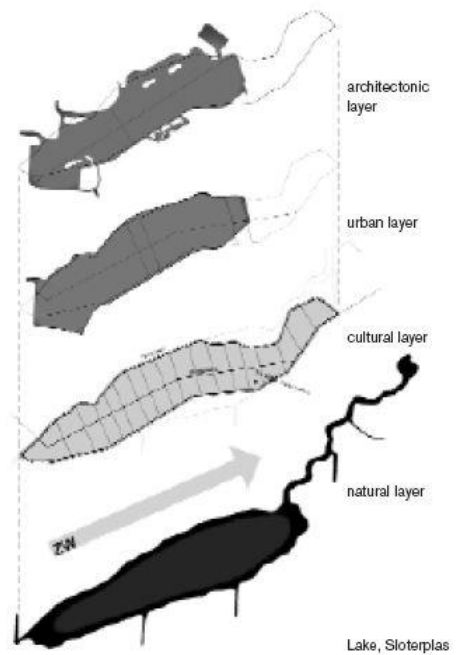


Fig. 29. Les layers
 (Source: **Ir. Inge Bobbink**, « Land insight », Uitgeverij SUN and author, Amsterdam 2009.

D'une manière empirique :

1. Il commence par situer le paysage avec une carte et une image représentative, il souligne les éléments et gestes les plus importants.
2. Il pressante les calques auparavant expliqués accompagner par une image représentative.
3. Il Accompagne par une présentation générale et un petit historique des éléments importants.
4. Il liste les éléments qui composent le paysage chacun par une illustration, une description et un croquis partant de la grande échelle (une forêt) au détail (type de fleur).
5. Il décrit les ambiances à travers la description et à travers les illustrations en soulignant le contour des entités paysagères.

6. Il détaille un élément singulier de la même manière. ¹⁰⁴

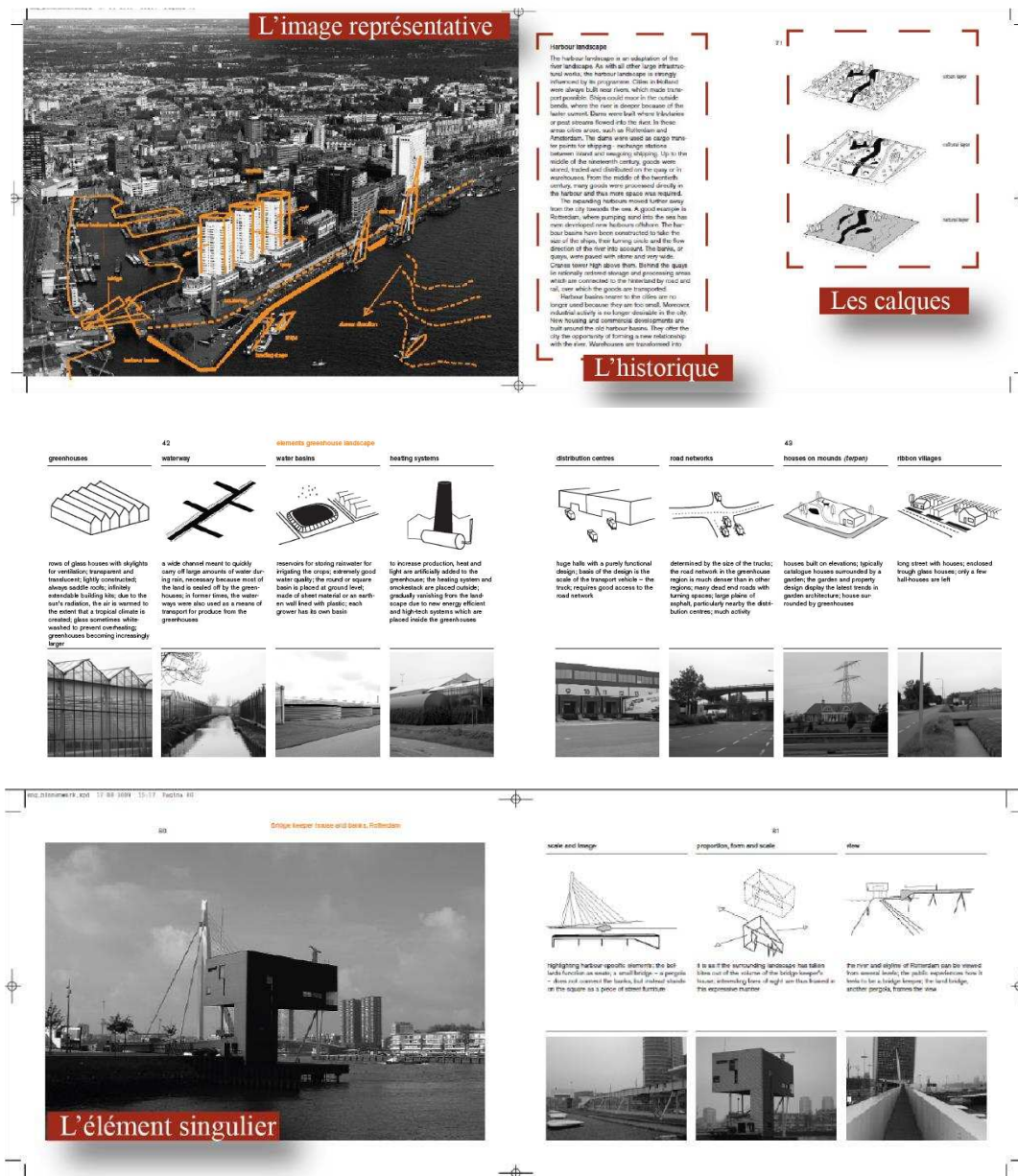


Fig. 30. La méthodologie du live Land insight
(Source: Ir. Inge Bobbink, « Land insight », Uitgeverij SUN and author, Amsterdam 2009)

3.8. Huitième modèle la lecture paysagère dans les Atlas du paysage en France

L'atlas de paysage est un document élaborer par des bureaux d'études spatialisés pour le compte des collectivités afin de recenser les paysages qu'elle en dispose. Ils sont apparus aux années 90' après la loi sur le paysage du 8 janvier 1993, le premier apparu en 1992, sous la direction de Yvelines est réalisé par Alain Mazas et Alain Freytet .ils se sont propagé par la suite pour répondre aux recommandations de la **convention européenne pour le paysage** à Florence en

¹⁰⁴ Ir. Inge Bobbink, « Land insight », Uitgeverij SUN and author, Amsterdam 2009.

2000 ratifiée en 2005 ¹⁰⁵. Le **Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Français** définit l'Atlas du paysage autant qu'« *un des outils de connaissance des paysages à disposition, en particulier, des acteurs des territoires [...] Un Atlas de paysages est un document de connaissance. Comme toute connaissance, celle-ci participe à la sensibilisation du public et des acteurs des territoires. Et, parce que les Atlas de paysages soulignent des enjeux de paysage, la connaissance produite invite à l'action. Cependant, les Atlas de paysages ne comportent pas de préconisation.* »¹⁰⁶.

La méthode de réalisation de l'Atlas du paysage en France se base sur le document élaboré par le **Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie** en 1994 intitulé « *la Méthode pour les atlas de paysages Identification et qualification* ». Ce document exprime très clairement que la méthode se résume en 2 étapes :

- **L'identification des entités paysagère**, nous rappelons qu'une entité paysagère est une entité *spatiale dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation des sols, de formes d'habitat et de végétation présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères* »
- **Évaluation des qualités de chaque entité et Traçage de l'évolution du paysage étudié** à travers les données. Cela se décline en lecture thématique : Après avoir ressorti les unités paysagères ils les analyse par des thèmes ¹⁰⁷.

D'une manière empirique	
L'identification englobe	L'évaluation englobe
- Repérage des entités paysagères - Repérage des entités paysagères protéger par voie réglementaire - Recherche de la représentation iconographique du paysage étudié à travers les peintures et les œuvres d'arts	- Recherche les signes d'évolutions - Rechercher les tendances d'évolutions - Identification des projets public et privé sur l'espace concerné - Enquête auprès des acteurs intervenant dans l'espace

¹⁰⁵ **Sandrine Lambert**, « La méthodologie des Atlas de paysages : un outil d'aide à la qualification des franges bâties rurales ? Étude de cas sur les Pays de la Loire ». Mémoire de Fin d'Études, L'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, AGROCAMPUS OUEST, 2014

¹⁰⁶ **Aurélie FRANCHI – DGALN / DHUP** « Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages » Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, France 2015

¹⁰⁷ **Sandrine Lambert**, « La méthodologie des Atlas de paysages op.cit p 65

- Repérage des entités à intérêt local à travers une enquête	
--	--

Tableau 07 : Tableau récapitulatif de la méthode d'élaboration des atlas de paysage selon le document de référence en France

(Source : Auteur,2020)

Il est important de noter que ce document n'est qu'un guide méthodologique d'orientation globale. La forme est la méthodologie reste adaptable selon le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. Tel que souligner par **Sandrine Lambert** (2014) « *C'est une méthodologie qui est plus un guide qu'une obligation. Elle laisse en effet une marge de manœuvre dans la réalisation des Atlas et notamment **des thèmes** à aborder dans les unités paysagères. En conséquence, une grande diversité d'Atlas est notable* »¹⁰⁸.

Exemple : L'Atlas des paysages de la région nord-pas de calais 2015

L'Atlas des paysages de la région Nord-Pas de Calais différencie entre les paysages : naturels, rurales et urbains. Il traite chaque type de paysage d'une manière différente. Ce dernier considère que les unités paysagères dans une ville sont prédéfinies. Une ville selon lui est obligatoirement composée de ses places, ses rues, ses quartiers, ses faubourgs, ses banlieues et ses couronnes périurbaines. Les thématiques abordés changent d'un type à un autre. Pour le paysage urbain il aborde cinq (5) thématiques :

- L'histoire : creuser dans les données afin de comprendre le fondement des villes.
- L'économie : citer les faits et les richesses qui ont boosté la croissance des villes puis leurs conséquences et leurs raisons.
- La croissance urbaine : décrire les étapes de l'étalement des villes
- Le maillage du territoire : décrire les moyens de transport qui cousent le territoire et qui ont radicalement changé sa perception. ²
- La forme urbaine : expliquer la relation entre le mode d'utilisation de l'espace et sa forme finale. ¹⁰⁹

¹⁰⁸ **Sandrine Lambert**, Mémoire de Fin d'Études « La méthodologie des Atlas de paysages : un outil d'aide à la qualification des franges bâties rurales ? Étude de cas sur les Pays de la Loire ». L'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage. AGROCAMPUS OUEST 2014

* La fiche est en annexe

¹⁰⁹ **Atlas des paysages de la région nord-pas de calais** « Approche générale et culturelle Paysage Urbains » Automne 2015

3.9. Neuvième modèle la lecture paysagère dans les Atlas de paysages au Canada

Parmi les documents de référence pour l'élaboration d'un Atlas du paysage est la **Revue de littérature et méthodologie** réalisée par **Nicole Valois et ses coéquipiers** (2008) selon eux l'analyse se fait suivant 3 étapes :

- **La première étape** : c'est cumulé les données sur le site par une revue de littérature.
- **La deuxième étape** : compléter les documents recueillis par les aspects physiques et sensoriels ressentis sur terrain en proposant de remplir une fiche pour chaque entité paysagère. Ils relèvent :
 - Ses caractéristiques
 - Les caractéristiques des sous entités
 - L'historique de l'entité

Il faut souligner que les caractéristiques ne sont pas partagées par les entités. Elles dépendent du cas et elles ne sont pas finales.

- **La troisième étape** : Élaborer un rapport pour chaque entité. Il contient :
 - Un résumé des informations.
 - La description des valeurs historiques, naturels et paysagères.
 - Accompagner par une vue aérienne et un plan ¹¹⁰

Exemple : l'Atlas du paysage du Mont Royal 2012

L'Atlas du paysage du mont royal 2012 avant d'aborder les thématiques il s'attarde à argumenter l'importance du choix des échelles de la lecture « *Alors que le paysage est avant tout perçu à l'échelle humaine du lieu ambiant, du site, il se perçoit aussi à d'autres échelles plus larges. Pour connaître et comprendre le paysage il faut s'attarder à préciser quelles sont ces différentes échelles.* Ainsi leur lecture est fait selon 5 échelles ¹¹¹ :

- Régionale
- De la ville
- De la montagne

* La Fiche d'évaluation est en annexe

¹¹⁰ **Nicole Valois et al** , « Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : Revue de littérature et méthodologie », Ville de Montréal , Décembre 2008

¹¹¹ **VILLE DE MONTRÉAL**, « ATLAS DU PAYSAGE DU MONT ROYAL caractérisation du paysage à l'échelle de la montagne » VILLE DE MONTRÉAL, 2012

- De l'entité
- Échelle du lieu qui est l'échelle humaine

Les thématiques choisis sont :

L'histoire	Les composantes naturelles
partagée en période historique de la préhistoire à nos jours	▪ Relief / Géologie ▪ Eau ▪ Végétation
Les composantes Culturelle (humaine)	La topographie
▪ Parcellaire ▪ Viaire ▪ Usages ▪ Lieux construits et aménagés ▪ Vues	Partagée en unités topographiques ex : flanc sud, flanc Est ...

Tableau 08 : les thématique choisis par l'Atlas de paysage de Mont Royale

Source : (Auteur, 2020)

4. Les éléments recherchés à travers la lecture paysagère

Lire un paysage consiste à le décortiquer et dire ce qui lui compose par pour en savoir mais pour savoir ses raisons et ses conséquences ¹¹². D'une manière générale les composantes sont : géographiques, géologiques, naturelles, rurales, montagnardes, forestières, agricoles, historiques, urbaines, économiques ou sociales.¹¹³ Il faut rappeler que les éléments ressortis changent d'une analyse à une autre. Nous nous contenterons de décortiquer les éléments ressortis par 4 modèles auparavant cités :

4.1. Premier modèle : la lecture élaborée par Dr. Didier Soto

Dr. Didier Soto (2012) dans « *Complément de connaissances analyse des paysages urbains* », la lecture est descriptive elle s'appuie uniquement sur le texte. Il décrit le centre-ville en fusionnant la description visuelle et ses connaissances sur la ville. Les éléments visés par lui étaient :

¹¹² **Didier Soto** , « Complément de connaissances ANALYSE DES PAYSAGES URBAINS » Afadec (association de formation a distance de l'enseignement catholique)

¹¹³ **Josiane FAUBERT-MAITROT** , « LES POINT S DE LECTURE DU PAYSAGE » COMMUNIQUE DE PRESSE la Vallée de la Bruche JUIN 2015

- La morphologie des rues et du bâti : « *la superposition des logements est anarchique et le tracé médiéval partiellement conservé* » « *la sinuosité et l'étroitesse de certaines rues* »
- Les lieux remarquables « *comme la cathédrale, les églises, l'hôtel de ville, les places ou le beffroi* »
- Le développement chronologique « *la ville s'élargit particulièrement après la Première révolution Industrielle* »
- La fonction de faubourgs « *Dans ces faubourgs, on retrouve les premières industries encombrantes (sidérurgie, métallurgie, automobile, chimie...), qui ne peuvent siéger dans le noyau urbain* ».
- Justification de certains constats « *intégrés à l'agglomération lyonnaise dans les années 1850 après la destruction des remparts.* »
- Citer certains faits sociaux qui avaient un impact sur la ville « *dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle une opération de « gentrification », c'est-à-dire de réhabilitation de la ville-centre au détriment de la population ouvrière. Le cœur des villes est assaini, des parcs urbains sont aménagés ...* »
- Citer des décisions politiques qui ont influé la ville « *notamment grâce à la loi Loucheur (1928), qui autorisa l'intervention financière de l'État pour favoriser l'habitat populaire* »
- Style ou classification du bâti : « *empruntée au mouvement du Bauhaus,* » « *d'Habitats à Loyer Modéré (HLM)* » ¹¹⁴

Fig. 31. Analyse descriptif de Dr.Didier Soto
(Source: **Didier Soto**, « Complément de connaissances ANALYSE DES PAYSAGES URBAINS »

L'unité urbaine la plus ancienne est la ville-centre, constituée de différents îlots historiques, comme le fait remarquer l'architecte Aldo Rossi, qui définit la ville comme « un dépôt d'histoire ». La morphologie du bâti et des rues est singulière : dans la majorité des cas, la superposition des logements est anarchique et le tracé médiéval partiellement conservé, visible aussi bien dans la sinuosité et l'étrangeté de certaines rues que dans la forme circulaire héritée de la présence des anciens remparts. À Perpignan, la forme circulaire de la ville-centre est éloquent. Certains lieux remarquables ponctuent ce noyau urbain, comme la cathédrale, les églises, l'hôtel de ville, les places ou le beffroi dans les villes du nord de l'Europe. Sur la photographie aérienne, la cathédrale Saint-Jean Baptiste est ainsi visible et permet clairement d'identifier la ville-centre.

Au-delà de ses limites atteintes à l'époque médiévale et moderne, la ville s'élargit particulièrement après la Première Révolution Industrielle, période à laquelle surgissent les faubourgs industrialisés, qu'il est impossible de discerner sur la photographie aérienne de Perpignan. Dans ces faubourgs, on retrouve les premières industries encombrantes (sidérurgie, métallurgie, automobile, chimie...), qui ne peuvent siéger dans le noyau urbain. Historiquement, les faubourgs constituent des unités indépendantes de la ville-centre avant d'être annexées. C'est le cas par exemple des quartiers de la Croix-Rousse, de Vaise et de la Guillotière, intégrés à l'agglomération lyonnaise dans les années 1850 après la destruction des remparts.

C'est d'ailleurs à cette période que la ville perd sa fonction militaire pour assumer son rôle économique territorial. La population ouvrière, alimentée numériquement par les flux migratoires de l'exode rural, se concentre massivement dans la ville-centre et ses faubourgs. Les conditions sociales et sanitaires deviennent difficiles, comme le décrit, dans un style réaliste, Villermé dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* (1840) : « Je voudrais ne rien ajouter à ce détail des choses hideuses qui reviennent, au premier coup d'oeil, la profonde misère des malheureux habitants ; mais je dois dire que, dans plusieurs des îlots dont je viens de parler, j'ai vu reposer ensemble des individus des deux sexes et d'âges très différents, la plupart sans chemise et d'une saleté repoussante. Père, mère, vieillards, enfants, adultes, s'y pressent, s'y entassent. Je m'arrête... le lecteur achèvera le tableau... ». Les taudis et les quartiers ouvriers se multiplient en même temps que grandit la contestation sociale, contre les bourgeois, qui opèrent dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle une opération de « gentrification », c'est-à-dire de réhabilitation de la ville-centre au détriment de la population ouvrière. Le cœur des villes est assaini, des parcs urbains sont aménagés (Bois de Boulogne à Paris, Parc de la Tête d'Or à Lyon), les rues étroites sont détruites et de grandes avenues sont percées, en même temps que sont rasés les foyers de révolte populaire. L'haussmannisation des centres urbains, du nom du préfet de la Seine sous le

¹¹⁴ **Didier Soto**, « Complément de connaissances ANALYSE DES PAYSAGES URBAINS » Afadec (association de formation à distance de l'enseignement catholique) 2012

4.2. Deuxième modèle : le guide élaborer par l'organisme français relatif à l'éducation environnementale SFFERE

L'organisme français relatif à l'éducation environnementale nommé Le **Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement (SFFERE)** dans son guide pour le paysage celui du 2005 souligne que le paysage est *un livre ouvert sur la relation entre l'homme et l'espace*. Pour eux le paysage est composé d'éléments naturels et d'éléments artificiels faits par l'homme pour utiliser l'espace. Donc ils regroupent les éléments qui composent le paysage en deux catégories :

1. Composantes naturelles :

- Relief : les surfaces, l'espace de circulation de vent, l'exposition au soleil et le résultat de cela sur la faune et la flore.
- Le sol : autrement exprimé la couverture du relief, ses caractéristiques influent le paysage : sa texture, couleurs, profondeurs, teneurs en eau ...
- Le climat : les conditions atmosphériques et météorologiques influent sur les conditions de perceptions.
- L'eau : ce dernier sculpte le paysage par ses ruissellements et détermine d'activité humaine.
- La biodiversité : spécialement la flore, la couverture végétale est très apparente dans les paysages. La faune avec un second degré ex les mouettes déclarent les côtes.

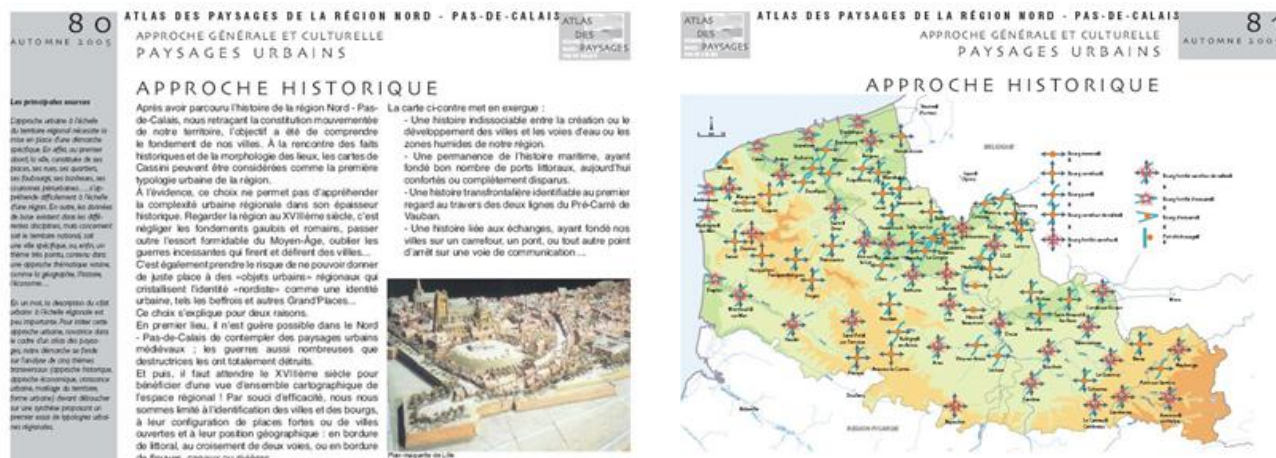
2. Composantes humaines :

- Urbanisation : les agglomérations humaines.
- La production : l'activité humaine, l'industrie, les mines, les carrières...
- L'agriculture et l'élevage : bien qu'elles sont aussi des activités humaines, elles ne changent pas beaucoup la nature du paysage.
- L'énergie : un besoin primordial à nos jours tous comme l'eau et la nourriture, des infrastructures de production et de transport de l'énergie modelant le paysage.
- La circulation des personnes, de l'information, la communication : les réseaux de câblages, les panneaux publicitaires... ¹¹⁵

¹¹⁵ **SFFERE** (Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement), « Guide pédagogique : Le paysage » sffere, NOVEMBRE 2005, P119

4.3. Troisième modèle : L'atlas du paysage du la région nord-pas de calais

Atlas des paysages de la région nord-pas de calais (2015) traite 5 thématiques. Ce dernier dédie 2 pages pour chaque thématique et conclut avec une synthèse. La marge de la 1^{ère} page est réservée à des informations complémentaires, la lecture est sous forme de texte explicatif et



descriptif. La 2^{ème} page est réservée à la

Fig. 32. Deux pages de l'Atlas du paysage du la région nord-pas de Calais
(Source: Atlas des paysages de la région nord-pas de calais « Approche générale et culturelle Paysage Urbains » Automne 2015)

carte thématique.

❖ Les éléments ressortis par chaque thématique sont :

- **Première thématique l'histoire** : Leur objectif était de « *comprendre le fondement des villes* » et de retracer leurs développements. Ils annoncent les faits historiques en essayant de justifier sont pourquoi et ses conséquences sur la ville **exemple** : *Une histoire liée aux échanges, ayant fondé nos villes sur un carrefour, un pont, ou tout autre point d'arrêt sur une voie de communication.* Comme l'histoire est reliée à la guerre ils commercent durant le Moyen-âge et ils repèrent sur une carte les ponts, les carrefours ainsi les fortifications ...
- **Deuxième thématique l'économie** : Évoquant les activités économiques et les richesses qui ont influencé l'urbain tel que :
 - Le charbon : induit « *la propagation de ces villes champignons* » et « *les cicatrices béantes laissées par la fermeture de toutes ces exploitations* » parlant des friches.

- Le textile : *les usines et l'habitat générés par l'activité de l'or blanc se sont implantés aux portes ou dans la continuité stricte des structures urbaines existantes, créant ainsi une urbanisation quasi continue.*
- L'attractivité du littoral Nord : traduit par
 - L'activité portuaire : « *en redonnant à la ville la possibilité de reconquérir les franges portuaires désertées par les activités portuaires lourdes.* »
 - L'activité touristique : « *par la création de stations balnéaires au destin très varié* »
- **Troisième thématique la croissance urbaine :** Tracer l'évolution de la population en la justifiant : « *Dès le Moyen-Âge [...] les campagnes qui concentrent la majorité de la population. Les choses s'inversent avec l'époque industrielle, qui génère un véritable exode rural [...]. La seconde moitié du XXème siècle laisse à penser qu'une fois encore, les mouvements des populations vont s'inverser : les mutations économiques, la voiture individuelle, le rêve de la maison dans son jardin engendrent un développement considérable des périphéries urbaines* »
- **Quatrième thématique le maillage du territoire :** Le territoire est relié par les moyens de transport. La manière de voir le paysage change d'un moyen de transport à une autre suite au changement de vitesses aussi. « *Au XIXème siècle, la voie ferrée, avec sa souplesse, prend le dessus. Les voies se multiplient, entrent dans les usines et sur les carreaux de mine, doublent les canaux* ». Pour lire le paysage par rapport au moyen de transport, ils prennent des photos à partir des axes les plus importants et ils s'appuient sur une carte des mailles des grandes routes.
- **Cinquième thématique les formes urbaines :** ils font ressortir :
 - Les agglomérations : Majeures, Moyenne et Isolée
 - Les villes : formées par 3 grandes entités : Centres, Faubourgs, et Périphéries
 - Les bourgs : forme de développement Concentrique ou Linaire ...
 - les types d'habitats : Concentré , Linéaire et Dispersé ¹¹⁶.

¹¹⁶ **Atlas des paysages de la région nord-pas de calais** « Approche générale et culturelle Paysage Urbains »
Automne 2015

4.4. Quatrième modèle : L’atlas du paysage du Mont-Royal

Nicole Valois dans **Analyse paysagère de l’arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : Revue de littérature et méthodologie** (2008) déclare que Les éléments significatifs sont : le relief, la végétation, la géomorphologie, l’archéologie, le patrimoine, les vues et les points d’observation. Il sera mieux de rappeler que c’est dans le cas de la préservation des paysages de la montagne. Autrement leur but est de calcifier les éléments qui ont une valeur paysagère :

- Les éléments naturels (végétation, zones boisées, amphibiens reptiles, etc.),
- Les vues significatives
- Les sites à potentiel archéologiques
- Les pôles d’intérêts
- Les points focaux
- Les sites ou monuments classés
- Les sites à intérêt public
- les sites à valeur esthétique ¹¹⁷

¹¹⁷ **Nicole Valois et al** , « Analyse paysagère de l’arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : Revue de littérature et méthodologie » Ville de Montréal , Décembre 2008

Conclusion

La lecture paysagère ne reconnaît pas une méthode universelle à cause de la nature du paysage. Ce dernier englobe plein d'informations. De plus la perception de l'observateur est elle-même orienté par ses intentions. Ce n'est pas un fait nouveau, la perception du paysage s'est développée grâce au développement des outils et des préoccupations de l'humanité. De nos jours les questions du paysage s'affichent en force suite aux dégâts causés à l'environnement. Les lectures paysagères sont élaborées soit pour des finalités de sensibilisation ou à des finalités de gestion du territoire incluant : la requalification, l'aménagement, la valorisation, ou la protection.

Tant que le paysage est une partie du territoire perçu par un observateur. Sa lecture peut se faire In-situ, qui veut dire à partir d'un point précis. Dans ce cas la lecture dépend des capacités de l'œil humain et de sa position dans l'espace par rapport au paysage analysé, ou à partir d'un support. Dans ce cas les ressources sont multiples et variées. Cela inclut toutes les connaissances et tous les types de représentation : les plans, les cartes, les photos, les diagrammes. Toutefois, le cliché photographie est l'outil le plus utilisé vu qu'il simule le paysage perçu par l'œil humain.

Malgré la multiplicité et la variété des méthodes, nous considérons qu'elles peuvent être classées en trois (3) catégories :

- **Première catégorie :** Celles qui considèrent l'aspect sensoriel du paysage uniquement. Ces méthodes s'appuient principalement sur la description, les plans, les lignes directrices d'un paysage. Il s'agit des méthodes plutôt subjectives qui s'appuient principalement sur la prise de photos. **Exemple :** la fiche élaborée par Y.Thonnérieux ou les différentes approches proposées par Pr.BELAKEHAL.
- **Deuxième catégorie :** Celles qui donnent l'importance à l'aspect visuel mais qu'ils se veulent objectifs. Ces méthodes démarrent de la description puis orientent la lecture afin d'aboutir à des explications à des problématiques près définis par leurs objectifs. **Exemple la** fiche d'orientation élaborer par l'académie pédagogique de Lyon ou le guide élaboré par l'organisme français relatif à l'éducation environnementale SFFERE.
- **Troisième catégorie :** Celles qui penchent plus vers l'étude à travers les connaissances sur le paysage étudié. Toujours dans l'objectif de comprendre la

synthèse perçue mais ils ne réalisent pas des analyses aux photos prises uniquement comme fait les autres. Ces méthodes se veulent savantes et professionnelles. **Exemple** L'atlas de paysage du mont royal, ou celui de la région nord-pas de calais.

Une chose est commune entre toutes les analyses du paysage. C'est la décortication du paysage en unités paysagères et en composantes. Reste que les éléments ressortis dépendent de la finalité de l'analyse. Ainsi aucune limite ne conditionne les informations à chercher à travers ce dernier. Parmi les informations fréquentes : la morphologie, le développement historique et le patrimoine, les typologies de bâti, le climat, le système hydraulique, la biodiversité, la production, etc.

CHAPITRE III :

La baie d'Alger : Pour une lecture du paysage

CHAPITRE III : La baie d'Alger pour une lecture du paysage

Introduction

Ce chapitre est consacré à la lecture paysagère de la baie d'Alger. Alger étant la capitale du pays a bénéficié dans le cadre de la révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'Alger (PDAU) à l'horizon 2035 d'un grand projet d'aménagement lancé en 2016. Ce projet comprend plusieurs sous-projets parmi les plus importants celui relatif à la promenade de la baie. Malgré le temps et les capitaux fournis dans l'élaboration de l'étude du PDAU, ce dernier traite le paysage urbain d'une manière brief. Ainsi nous avons voulu à travers cette recherche anticiper le projet pour connaître le paysage urbain qui accompagnera la balade de la baie d'Alger. Pour le faire, nous allons réaliser une lecture paysagère de la baie d'Alger.

Dans un premier temps, nous commencerons par la présentation de notre propre approche d'analyse paysagère. Cette dernière est construite à travers les analyses faites dans le second chapitre et elle est adaptée à notre cas et à nos objectifs. Dans un deuxième temps, nous expliquerons le choix des postes d'observations car ils sont primordiaux dans l'équation du paysage. Ils sont au nombre de dix (10). Ultérieurement, la lecture du paysage qui constitue le cœur de la recherche se déroulera en trois grandes étapes : Premièrement **Connaître cette ville** à travers la lecture historique de la ville d'Alger. Ensuite **Admirer à travers la lecture visuelle** qui s'appuie principalement sur la prise de photo et finalement **Vérifier la vision des citoyens par une lecture participative** à travers la fiche de lecture paysagère.

Soulever les potentialités et les défaillances est une chose importante mais il faut aussi proposer les solutions. Pour cette raison nous conclurons la recherche par un certain nombre de **recommandations pour le paysage de la baie d'Alger**, quelques **propositions pour le plan de lumière** prévu par le PDAU. Nous tentons de dessiner **un logo pour le paysage de la baie** car l'identité d'un paysage se renforce quand il est connu par ses observateurs.

1. Notre approche pour lire le paysage

Le modèle de lecture paysagère adopté vise à répondre à nos objectifs de recherche qui sont comme suit :

- Premièrement, **faire un état des lieux sur le paysage.**
- Deuxièmement, **évaluer le paysage de la baie d'Alger.**
- Troisièmement, **Faire sortir les composantes qui font son identité.**
- Finalement, **Conclure avec des recommandations en termes de protection et de valorisation.**

Nous choisissons de combiner entre les différents modèles de lecture analysés pour élaborer notre propre approche de lecture paysagère. Nous optons pour une lecture paysagère composée de 3 étapes dont chacune utilise un outil différent et touche une dimension différente du paysage.

Etape	L'outil méthodologique	Dimension visée
Connaitre le paysage	Les données recueillies sur le paysage étudié	Historique
Admirer le paysage	Les clichés photographiques	Matérielle
Vérifier la vision des citoyens-observateurs	Le questionnaire	Immatériel

Tableau 09 : Tableau explicatif de l'approche de lecture paysagère
Source : (Auteur,2020)

Première étape : Connaitre le paysage

Il s'agit d'une recherche documentaire et iconographique sur le développement de la ville autour de sa baie. C'est une étape qui nous permettra de construire des connaissances sur le paysage à étudier. Cela nous permet de comprendre la composition de la ville et la part du patrimoine dans sa composition. Cette étape est une étape inspirée de l'Atlas du Mont royal (2012) et elle est primordiale selon eux.

Deuxième étape : Admirer le paysage

Cette étape consiste à décrire le paysage perçu à travers les clichés photographiques recueillis sur terrain. Notre description se veut objective. Elle est composée en 4 étapes :

- La description : orientée par nos connaissances sur la ville et les données de la première étape.

- L'identification : le repérage des éléments les plus remarquables et ceux jugés identitaires.
- La reconnaissance : la classification des composantes soulignées.
- La reproduction : à travers le croquis afin de reproduire les lignes et les composantes les plus importantes.

Cette méthode est combinée à partir de la démarche de Dr. Didier Soto (2012) et celle proposée par l'académie pédagogique de Lyon (2015).

Troisième étape : Vérifier la vision des citoyens-observateurs.

Dans une lecture paysagère il n'y a pas de correcte et de faux, mais des observations orientées par les *backgrounds* de l'observateur. Durant l'étape précédente, la lecture est orientée par nos connaissances sur la ville et nos backgrounds en tant qu'architecte urbaniste même si nous adoptons une méthode objective. Par conséquent, nous jugeons intéressant de vérifier si l'**observateurs-citoyen** perçoit ce que nous jugeons identitaire ou méconnaît-il ces repères ? la fiche de lecture paysagère élaborée est inspirée par des fiches d'exercices réalisées pour les élèves : Celle élaborée par C.Girard (2013) et celle faite par Y.thonnérieux (2016).

2. Le choix des postes d'observation

2.1.1. Présentation de la baie

Selon la Convention des Nations unies sur le droit de la mer 1994, il est considéré en tant que baie « *une échancrure (coupure) bien marquée dont la pénétration dans les terres par rapport à sa largeur à l'ouverture est telle que les eaux qu'elle renferme sont cernées par la côte et qu'elle constitue plus qu'une simple inflexion de la côte* ». La baie d'Alger est la partie du littoral comprise entre le Cap de Temenfoust à l'EST et le cap de La pointe Pescade de Raïs Hamidou à l'Ouest. Le contour périphérique est d'environ 42 km ainsi l'ouverture de la baie entre les deux caps approche les 20 km¹¹⁸. Elle est bordée par 12 communes. En outre, elle est plutôt partagée en deux parties, la grande courbure presque demi circulaire comprise entre El-Marsa à l'Est et la Casbah à l'Oust et une partie plus au moins irrégulière de Bab el Ouest jusqu'à Rais

¹¹⁸ Google Earth , [En ligne], Disponibilité et accès : <https://earth.google.com/web/@36.76966168,3.0770456,5.79228394a,12358.55779279d,35y,0h,0t,0r>

Hamidou¹¹⁹. Même en terme de topographie, la plaine Sahélienne domine la partie courbe à l'Est jusqu'au centre or que la colline de Bouzareah couronne la partie Ouest.¹²⁰



Fig. 33. La baie d'Alger et ses communes

(Source : Auteur 2020)

(Source carte : Google maps 2020)

2.1.2. La méthode utilisée pour le choix des postes d'observation

Nous nous intéressons à la partie de la baie comprise entre El-Marsa et Bab-el-Oued pour des multiples raisons. Tout d'abord, c'est la principale scène du déroulement de la ville. En plus, la ville est perçue dans son ensemble que sur cette partie, à partir de Bab-el-Oued la courbure ne devient plus visible. D'ailleurs la grande courbure est la seule partie reconnue autant que baie par la majorité des citoyens.

A. Nombre de postes d'observation : nous choisissons 10 postes d'observation répartie comme suit : Le 1^{er} sur Bab-el-Oued et 9 sur la courbure comprise entre cap Tamenfoust et la marine.

B. La répartition des postes : Afin que l'emplacement des postes d'observation soit significatif, nous avons appliqué un nombre de critères qui sont les suivants :

- Une équidistance

¹¹⁹ **Walid Rabehi et al** « La baie d'Alger, un espace côtier prisé, entre pressions d'urbanisation et gouvernance territoriale » in Geo-Eco-Marina: 25 (2019) pp. 113-130 , [En ligne], Disponibilité et accès : <https://zenodo.org/record/3609744#.X8M-tWhKjIU>

¹²⁰ Topographic-map, [En ligne], Disponibilité et accès : <https://fr-ch.topographic-map.com/maps/4mah/Alger/>

- L'orientation face à un élément identitaire.
- Accessibilité au grand public, soit en temps présent ou il est prévu d'être accessible dans le projet de l'aménagement de la baie.

1) Application du 1^{er} critère : l'équidistance



Fig. 34. La répartition des postes d'observation selon le 1^{er} critère

(Source: Auteur 2020)

(Source carte: google maps 2020)

2) La vérification de l'adaptabilité de l'équidistance avec le reste des critères :

	Critères Emplacement	Accessibilité		Le recule	L'élément identitaire
		présent	future		
1	La plage de El Kettani				
2	La marine				
3	Le port d'Alger				
4	La fin de la sablette				
5	L' embouchure de Oued el Harrach				
6	Le pin maritime				
7	La plage de Bordj-el-Kifan				
8	la plage de Bateau-Cassé				
9	La corniche de Bordj-el-Bahri				
10	Le cap de Tamenfoust				

Tableau 10 : La vérification de l'adaptabilité le l'équidistance avec le reste des critères

Source : (Auteur,2020)



Légende

Critère rempli
Critère non rempli

3) Quelques modifications pour répondre au maximum de critères :

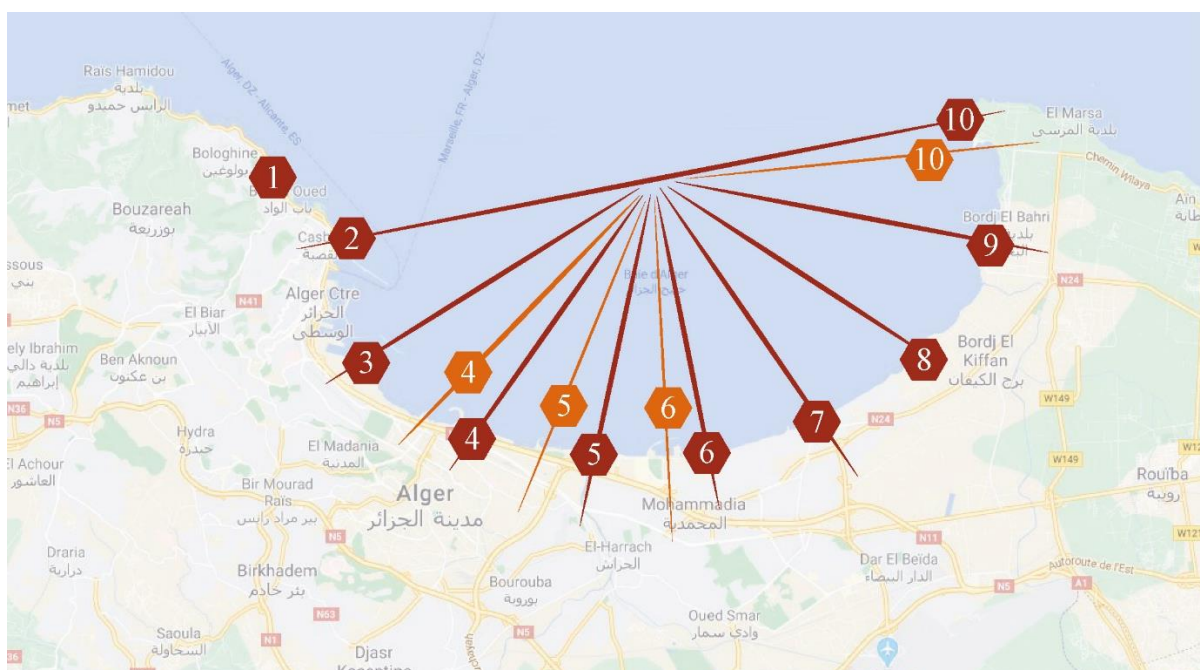


Fig. 35. Modification des postes d'observation après croisement des critères

(Source: Auteur 2020)

(Source carte: google maps 2020)

	Critères	Accessibilité		Le recule	L'élément identitaire
		présent	future		
1	La plage de El Kettani				
2	La marine				
3	Le port d'Alger				
4	La nouvelle plage du Hamma				
5	La plage de la Sablette				
6	Le port de plaisance				
7	La plage de Bordj el kifan				
8	la plage de Bateau cassé				
9	La corniche de Bordj el Bahri				
10	Le port de Tamenfoust				

Tableau 11 : le choix final des postes d'observation

Source : (Auteur,2020)

Légende



Critère rempli
Critère non rempli

4) Difficultés rencontrées sur terrain :

Nous n'avions pas pu accéder au port et à la marine car c'est des sites réservés. Nous avons tenté durant 4 mois d'avoir une autorisation pour ces deux sites mais malheureusement nous n'avons pas pu l'avoir en raison du retard fait par la direction de l'école pour répondre au courrier du wali. Durant ces quarts (4) mois de retard nous étions entrainés de multiplier les courriers et les visites à la wilaya sans succès. Ainsi nous étions obligés de remplacer deux sites que nous jugeons très intéressants. Notre choix s'est porté alors sur des postes d'observations sur le même emplacement juste à l'arrière du port.

	Critères Emplacement	Accessibilité		Le recule	L'élément identitaire
		présent	future		
2	La basse casbah				
3	Le parking du port				

Tableau 12 : Quelques modifications suite aux contraintes du terrain

Source : (Auteur,2020)

3. La lecture paysagère de la baie d'Alger

3.1. Première étape : Connaitre le paysage

Il s'agit d'une lecture historique de la ville d'Alger autour de sa baie. Les données recueillies et nos connaissances sur le sujet dépassent largement ce que nous allons présenter. Mais afin de cibler l'information, nous essayons de relever les faits les plus importants ayant changé l'image de la ville et les plus grandes phases de son développement. C'est ainsi que nous présenterons le développement de la ville en cinq (5) phases :

- Le petit village d'Icosum
- El Djazaïr de Beni Mezghana
- Dar E-sultan le début de la gloire
- Alger, sous le régime colonial
- Alger capital de l'Algérie indépendante

En raison de l'abondance de la littérature, nous nous sommes limités à une description succincte, y compris une iconographie et un plan représentatifs de la phase ou d'une sous-phase.

3.1.1. Le petit village d'Icosum

L'histoire d'Alger est liée à l'histoire de l'Afrique du nord. Ce sont les phéniciens (les puniques) qui s'installèrent en premières en 1200 ans av. J-C. Ces derniers venaient de l'Asie pour commercer avec les habitants de l'Afrique du nord. Ainsi ils établissaient des comptoirs pour faire l'escale. Le nom de la ville est attesté sur une monnaie frappée qui remonte à cette époque trouvée au quartier de la marine sur laquelle est écrit « *un comptoir punique Ikosim* »¹²¹ Alger doit son nom à ses quatre petits Îles de 200 m de longueur , 25 de largeur et 4 m de hauteur . Le mot *Ikosim* est issu du latin, il est composé du préfixe *I* désignant une île et de la racine *Kosum* qui veut dire épine. Mais la version la plus répandue est l'île des mouettes.¹²²

Au II^eme (2e) siècle av. J-C, la puissance des Numidiens (les habitants de l'Afrique du nord) grandit, au lieu de combattre, les Romains s'allièrent à eux pour vaincre les puniques à Carthage. Mais ils profitèrent de la mort de Massinissa pour partager la Numidie en Numidie et Mauritanie Tingitane. Puis ils la regroupèrent à nouveau en 25 ap. J-C sous Juba II qui avait *Iol Caesarea* (Cherchell) comme capital. À cette époque *Ikosim* n'était qu'une petite agglomération souvent négligée par les cartographes. Elle était dominée par le plus puissant¹²³. Au I^{er} siècle *Ikosim* devint *Icosum* et s'annexa à Rome ce nom est gravé sur une pierre trouvée sur la rue de Bab-Azzoun . Un petit village fortifié sur la partie ouest de la baie face aux îles. Dans les mêmes limites d'El Djazaïr par la suite sauf que la ville n'était bâtie que sur la partie plate. Comme en témoignent les vestiges sur la place des martyres. Décrite en 1067, par El Bakri, *une ville belle et ancienne, qui renferme de magnifiques monuments de l'antiquité* ». Ce dernier cite un théâtre à l'emplacement de la mosquée de Ketchaoua accompagnée par un aqueduc, une vaste église à la marine et un bassin au jardin d'essai¹²⁴. Cette petite agglomération était calme mais commerciale, la ville basse ETAIT dense et peuplée, entourée de champs agricoles *très bien irrigués*¹²⁵ . Mais les guerres ne cessèrent jamais entre les Autochtones et les Romains ou leurs alliées en Afrique du Nord, Frimius fils de Nubel plia *Iol Cesarea* en 371 ap. J-C. Ce dernier utilisa *Icosium* comme siège de départ. Les vandales profitèrent de la situation pour envahir le territoire en 429 . C'était le début de la fin pour Icosum. Cette fois les envahisseurs furent *des bons à rien sauf à la guerre, le commerce*

¹²¹ Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

¹²² Nadir Assari, « Alger des origines à la régence turque », Edition Alpha, Alger 2007

¹²³ Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

¹²⁴ Nadir Assari, « Alger des origines à la régence turque », Edition Alpha, Alger 2007

¹²⁵ Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

3.1.2. El Djazaïr de Beni Mezghana

Les Byzantins héritiers des Romains furent chassés de l'Afrique du Nord par les musulmans en 670. Les Berbères rapidement convertis à la religion les venants disputèrent le règne du Maghreb musulman trois siècles après. Alger n'a revu le jour qu'en 960. *Quand Bologhine Ibn Ziri* fonda à nouveau la ville sous le nom d'**El Djazaïr Banû Mezghena**. Encore une fois, la ville doit son nom à ses îles. Le choix du site n'était pas aléatoire, Ce dernier choisit El Djazaïr pour trois raisons : une partie du rempart exista encore et la ville romaine en ruine constitua une source de matériaux de construction, les routes étaient encore tracées et finalement une abondance de sources en eau coulèrent par gravité dans la ville.¹²⁸

À mi-chemin entre L'Est et l'Ouest du Maghreb, El Djazaïr ne fut qu'une petite ville régnée par les dynasties les plus fortes. Elle ne se comparait pas avec Fès, Tlemcen ou El Kairouan. La partie base la ville se superposait à la ville romaine. Le quartier central a été réservé aux commerçants juste à la limite de la mer (sur l'emplacement de la place des martyres). Au XI siècle, les Almoravides ont construit El Djamaâ el Kebir. Les Mérinides rajoutèrent la madrasa de Aou Anan juste à côté du quartier central au XIIème siècle. Alors que les Zianides n'ajoutèrent que le minaret de El Djamaâ el Kebir. La ville d' El Djazaïr s'étalait jusqu'à l'emplacement de Djamaa sidi Ramdane où se trouvait *El Casbah El Kdima* (L'ancienne forteresse) mais cette partie a été plutôt réservé à l'agriculture en cas d' assiégement de la ville¹²⁹. Bagdaddi ibn Hawqal, décrit la ville au X siècle « la ville est bâtie sur un golfe et entourée de murailles. Elle renferme un grand nombre de bazars et quelques sources près de la mer. C'est à ces sources limpides que les habitants vont puiser l'eau qu'ils boivent. Dans les dépendances de cette ville se trouvent des compagnes très étendues et des montagnes habitées par plusieurs tribus berbères. Leurs richesses sont en grande partie des troupeaux de bœufs et de moutons, le miel, le beurre et les figues sont de telle abondance qu'on les exporte »¹³⁰

Cependant dès 1491, la ville s'élargit afin de recevoir les flux des migrants venants d'Andalousie. Ainsi 30 mille habitants rejoignaient El Djazaïr entre 1491 et 1609, la ville fortifiée est devenue très dense, des maisons appartenant à différentes castes sociales se construisirent à l'extérieur de l'enceinte. Des maisons blanches à *Chebbak bleu* apparaissent à Bab-El-oued , El-Hamma , Bouloughine , Kouba , Bouzareah , Tala-Oumli (Telemly), Tigrine

¹²⁸ Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

¹²⁹ Nadir Assari, « Alger des origines a la régence turque », Edition Alpha, Alger 2007

¹³⁰ Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

(Tagarin) ¹³¹. Menacée par Charles Quint au début du XVIème siècle El Djazaïr livre une île à 300 m de ses côtes aux espagnoles. Sur laquelle ils construisirent le *Penon*. ¹³²

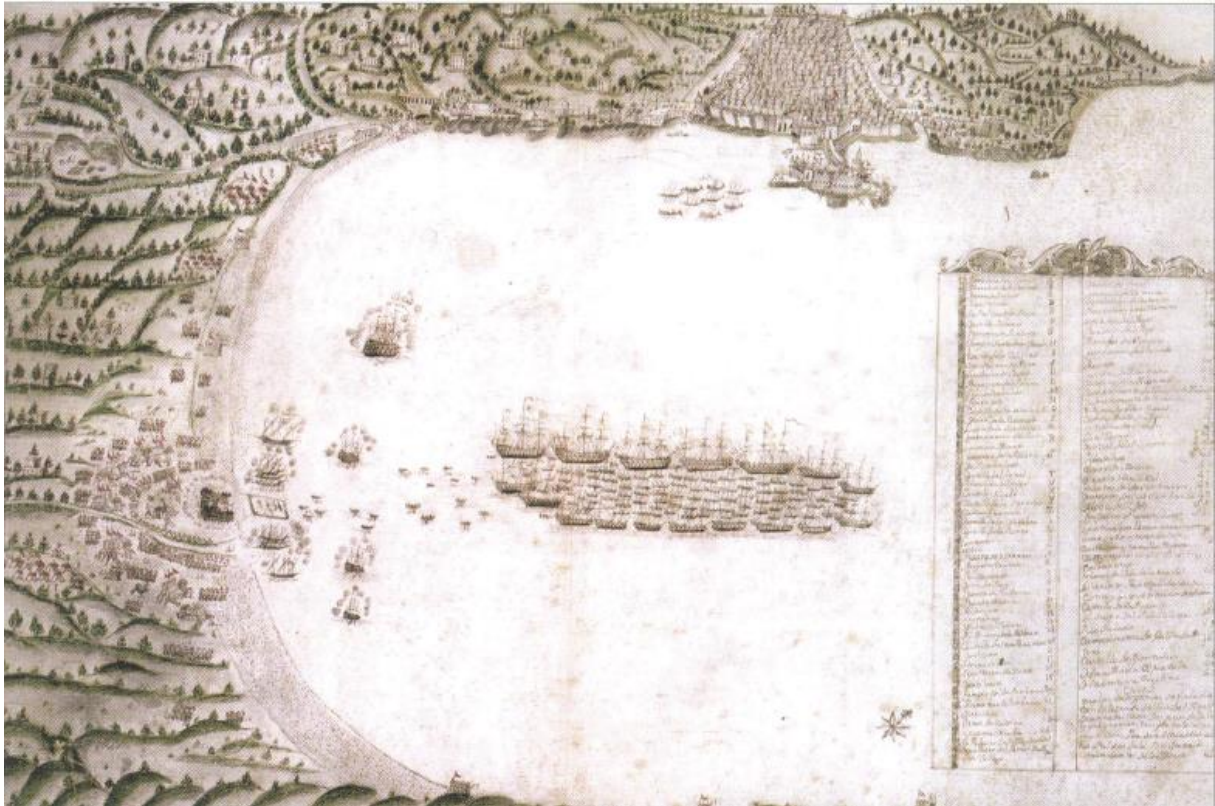


Fig. 38. La baie d'Alger lors de la conquête de Charles Quint au 16^{ème} siècle
(Source: Zohra Hakimi, « Alger politique urbaine 1486-1958 », Edition Bouchene, 2011)

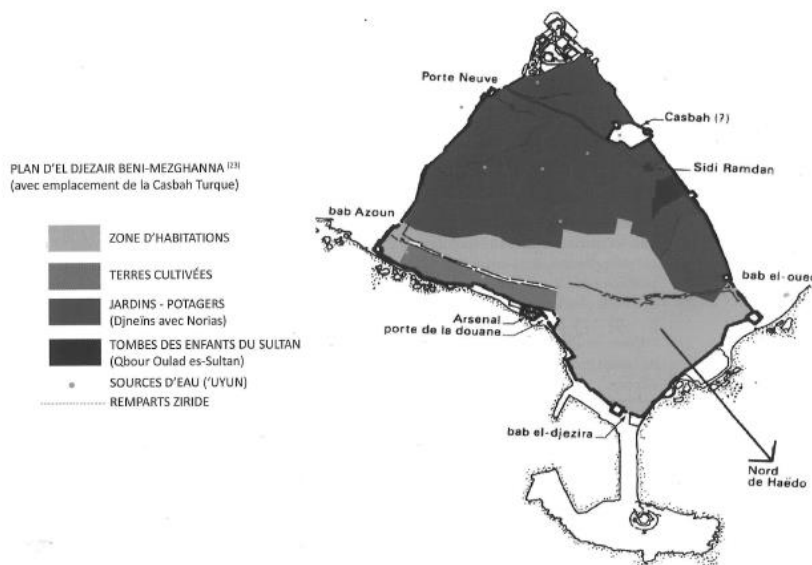


Fig. 39. El Djazaïr de Benu Mezghana Repères

(Source: Farid HIRECHE, «Le Petit paradis d'Alger », Edition les Alternatives urbaines, Alger 2015)

¹³¹ Nadir Assari, « Alger des origines a la régence turque », Edition Alpha, Alger 2007

¹³² Jean-Jacque Deluz, « Alger chronique Urbaine » Edition Bouchène, Paris 2001

3.1.3. Dar E-sultan le début de la gloire

Au début du XVI^{ème} siècle, les frères Barberousse libérèrent la ville d'El Djazaïr et toute la côte maghrébine des Espagnoles. Ces derniers se mettaient sous la protection du sultân ottoman *Selim*. C'est ainsi que El Djazaïr s'annexa aux Ottomans en 1516. Dès lors Kheir Eddine choisit El Djazaïr pour être le siège de la flotte. Vers la fin du XVI^{ème} siècle, elle a été désignée Dar Esoultan (capitale) de tous le Maghreb central. De la sorte la gloire d'Alger commença. .¹³³

Dès l'arrivée des ottomans, les fortifications de la ville furent développées. Ils relièrent la ville aux îles par une jetée réalisée par les pierres du Penon et les ruines romaines de Temenfoust. Et ils prolongèrent la ville du côté haut ainsi ils rajoutèrent une nouvelle Casbah. La majorité des gravures de l'époque reportent la ville qui se présente comme un triangle densivement protégé : 1650 km de remparts, 20 forts, 13 batteries intérieures et 16 batteries extérieures reliées entre elles par les chemins de batteries du cap de Temenfoust à l'Est jusqu'au Cap de Raïs Hamidou à l'Ouest.¹³⁴ Cet aspect est reporté aussi par les chroniqueurs « *Assise au bord de la mer, sur le penchant d'une montagne elle jouit de tous les avantages qui résulte de sa position* » Construite entre la montagne de Bouzareah et un replat appelé *El-outa*.¹³⁵

La haute société habitait la partie inférieure de la ville. C'est d'ailleurs le centre religieux, politique, commercial et économique. Sur cette partie plate y'avait un groupement de palais fut appelé El-Djenina, accompagné par plusieurs administrations de l'état dont Dar es-Sikka, Beït-el-Mal et le Divan. Les principales mosquées étaient la mosquée Es-Seïda , Ketchaoua et Djamaa El Djedid qui remplaça la madrasa Zirides de *Anou Anan*. Les principaux marchés étaient prolonger par la rue commerçante Bab el Oued -Bab Azzoun et accompagner par 18 hôtels. Les Berbères habitèrent la partie centrale du *Djbel*. La partie haute abritait la classe moyenne : les *Baldis* et les *baraniyas* ainsi les souks de l'alimentation et la zone d'échange entre quartiers. La construction extramuros était réservée aux grands dignitaires uniquement, 1500 maisons ont été rasés par Ahmed Pacha en 1570 pour des raisons sécuritaires. Les activités polluantes étaient rejetées hors ville : le marché des bestiaux, le hall des grains, les fours, tailleurs de pierres et la potiers.¹³⁶

¹³³ Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

¹³⁴ Safia Benselama-Messikh, « Les fortifications ottomanes de la baie d'Alger (1516-1830) », [En ligne], Laboratoire D'archéologie Médiévale Et Moderne En Méditerranée, [consulté le 20 -09-2020] , Disponibilité et accès : http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2_Prog2/Alger/Alger.php

¹³⁵ Nadir Assari, « Alger des origines a la régence turque », Edition Alpha, Alger 2007

¹³⁶ Idem

Tout le reste de la baie était réservé à l'agriculture, les jardins jouirent les admirants de l'Agha jusqu'au Hamma. Ils étaient ponctués par les résidences de notables dites *Fahs* y parmi le plais de Mustapha pacha, Villa Abd El Tif ... ¹³⁷

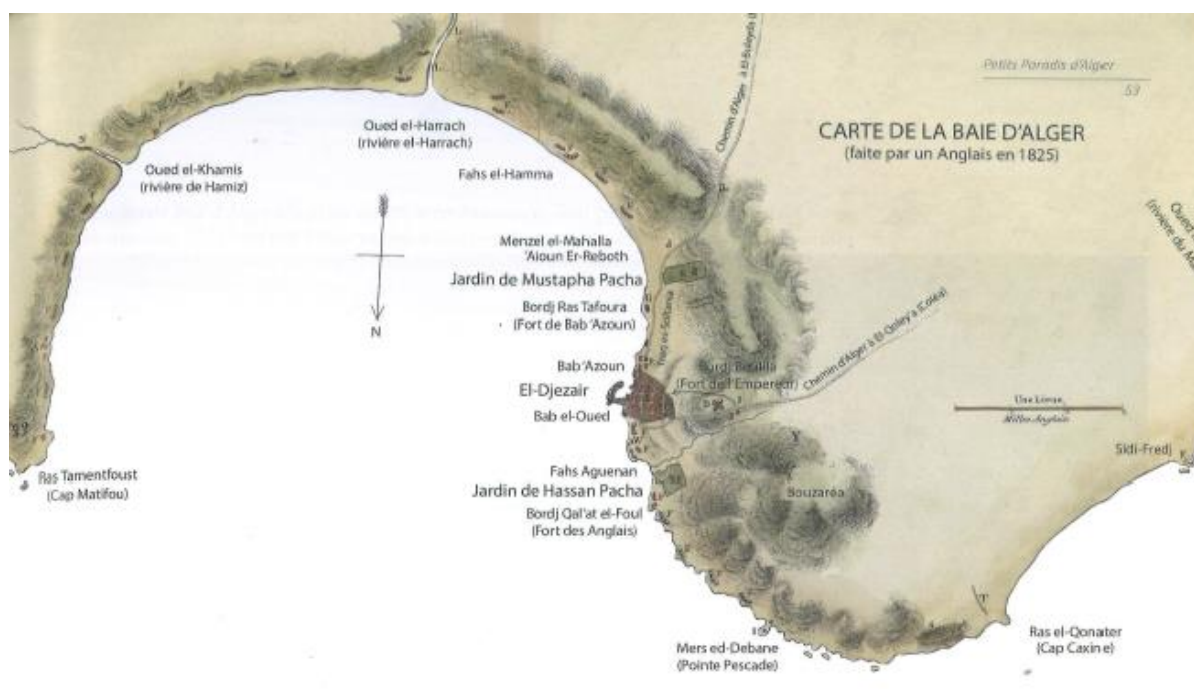


Fig. 40. La Carte de la baie d'Alger en 1825

(Source: **Farid HIRECHE**, «Le Petit paradis d'Alger », Edition les Alternatives urbaines, Alger 2015)

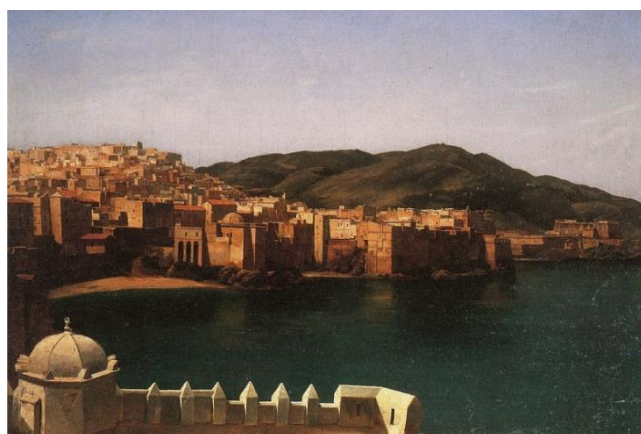
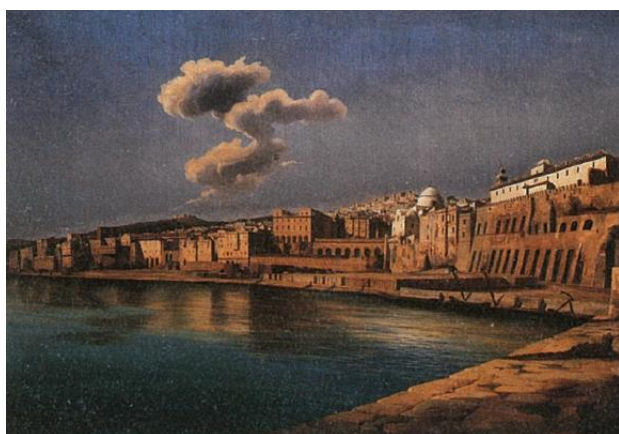


Fig. 41. Deux toiles de la casbah d'Alger par Camille Puppier (1791-1858)

(Source: J.Louis Cohen et al « Alger paysage urbain et architecture 1800-2000 », les Edition de l'imprimeur, collection Tranches des villes, 2003, P 344

¹³⁷ **Farid HIRECHE**, «Le Petit paradis d'Alger », Edition les Alternatives urbaines, Alger ,2015 , P 433

3.1.4. Alger, sous le régime colonial

En juillet 1830, une armée de 40 mille soldats débarqua à Sidi Fredj, Hussein Dey se rendit rapidement. Ceci marque la fin de la régence d'Alger et le début de la domination française en Algérie. El Djazaïr est devenu Alger la dérivation du mot par les marins européens.¹³⁸

Le régime militaire change le paysage de la ville a jamais, confisqua les biens et détruisit la partie base de la ville, 420 constructions ont été détruites rien que pour faire la place du gouvernement¹³⁹. Ils construisirent sur cette partie des immeubles de six étages suivant le tracé de Tony Socard. Ce nouveau quartier fut appelé quartier de la marine, il subit le même sort en 1930.¹⁴⁰ La partie haute de la casbah n'a pas été rasée par ordre de Napoléon III, Ce dernier se justifia par le mouvement romantisme orientaliste qui est apparu au milieu du XIXème siècle. Mais en réalité, c'est car il voulut se concentrer sur la construction de la ville européenne.¹⁴¹

Le rempart a été lui aussi détruit et remplacé par une autre enceinte plus large allant jusqu'à la coulée verte de l'Aurassi en 1840. La première extension significative de la ville était du côté Sud suivant le chemin Bab-Azoune. Le quartier d'Isly avec son square et son théâtre, les voûtes de Chassériau posé sur le niveau du port et les immeubles du fond de mer. Ces derniers posés juste sur les voûtes, des immeubles à arcades, de 20m de hauteur et une corniche au même niveau ont voulu exprimer la monumentalité de la France durant le second empire. Les immeubles les plus significatifs de cet ensemble ont été rajouter plus tard : L'ancienne préfecture (aujourd'hui la wilaya) au début du 20ème siècle avec un style orientaliste et L'immeuble de l'assemblée populaire qu'en 1950 avec un style néo-académique¹⁴²

Jusqu'au début du XXème siècle la ville était entourée de terres agricoles, mais à chaque fois la ville grandissait elle rejetait les fonctions dites nuisibles à l'extérieur de la ville. Mustapha qui a été considéré comme faubourg s'est rattachée à Alger en 1904 dans un état '*désordonné*' C'est ainsi que la ville s'étala sur les deux côtés de la ville : Nord à Bab-el-Oued et Sud jusqu'au ravin de la femme sauvage. Surtout qu'après que les militaires ont cédé des sites comme le champ de manœuvre. Les français eux-mêmes n'étaient pas satisfaits de la manière dont la ville d'Alger a été construite.¹⁴³

¹³⁸ **Tayeb ZITOUNI**, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

¹³⁹ **Nadir Assari**, « Alger des origines a la régence turque », Edition Alpha, Alger 2007

¹⁴⁰ **Jean-Jacque Deluz**, « Alger chronique Urbaine » Edition Bouchène, Paris 2001

¹⁴¹ idem

¹⁴² Idem

¹⁴³ **La préfecture d'Alger** « Alger capitale qui débord hors du cadre de son site naturel » in Les Arts et la techniques modernes, Algérie, 1937 , P 184

À la veille de la célébration du centenaire, une volonté de contrôler l'extension de la ville s'est traduite par le plan d'aménagement d'embellissement d'extension de la ville d'Alger (PAEE) par Danger en 1929. Ce dernier adopta une logique moderniste de zoning. Il partagea la ville comme suit, Premièrement Un quartier résidentiel et commercial de côté de Bab-el-oued, la ville centrale reconnue par les limite de l'enceint de 1840, l'Agha, la partie moyenne et inférieure de Mustapha, Belcourt et El Hamma. Deuxièmement, un quartier résidentiel uniquement : petites maisons familiales aux versants de Bouzareah, Mustapha supérieur et sur la route qui mène vers Bir Mourad Rais . Troisièmement, Un quartier de plaisance sur le versant qui surplomb El-Hamma et la jardin d'essai. Finalement une zone industrielle de Hussein dey jusqu'à la maison carrée. ¹⁴⁴

Après la célébration du centenaire, une volonté politique a voulu faire d'Alger une ville moderne. Les chantiers s'accéléraient un peu partout, menés par des architectes modernistes–rationaliste tel que : le palais civique par Claro, L'Aérohabitat par Migel et le palais du gouvernement par Auguste Perret et Guiauchain . ¹⁴⁵ Mais tout était réservé aux Français, les bidonvilles commencèrent à s'installer autour d'Alger à climat de France, Scala , aux jardins de Mahieddine... Ce phénomène a commencé dès le début de la 2^{ème} guerre mondial et il s'est aggravé en 1954 après le début de la guerre de libération national. ¹⁴⁶

Chevalier préfet d'Alger, n'était pas satisfait de la situation de la ville. D'un côté il décida de construire des cités pour les Algériens afin de les calmer. C'est le début de l'air des grands ensembles à Alger : Diar Essada , Djenan-el-Hassan , les palmiers, Diar es-Schemas... D'un autre côté, il confia à Dalloz et Hanning (Disciple du Corbusier) de créer une agence pour l'étude et le conseil, appelée l'agence du plan. Cette dernière réalisa beaucoup d'études et elle a concrétisé pas mal de propositions entre 1954 et 1959 y parmi, le plan du GURA (groupement d'urbanisme de la région Algéroise). Dans ce plan ils proposèrent de se concentrer sur l'arrière-pays pour éviter la charge sur Alger, l'instauration de la zone industrielle de gai de Constantine... Deluz considère que la cité des Annassers est le meilleur témoin sur les idées de l'agence du plan. En 1959 , Chevalier , Dalloz et Hanning quittèrent l'Algérie et beaucoup de projets n'ont pas vus le jour. Les ingénieurs militaires reprirent le contrôle sur la ville jusqu'à l'Indépendence ¹⁴⁷

¹⁴⁴ **Alger Cludine Piaton et al**, « Alger ville et architectes 1830-1940 », Edition Honoré Clair, 2016 P 368

¹⁴⁵ **La préfecture d'Alger** « Alger capitale qui débord hors du cadre de son site naturel » in Les Arts et la techniques modernes, Algérie, 1937 , P 184

¹⁴⁶ **Deluz, J. J.** « L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique », Alger / Liège, OPU/ P. Mardaga, 1988.

¹⁴⁷ *Idem*

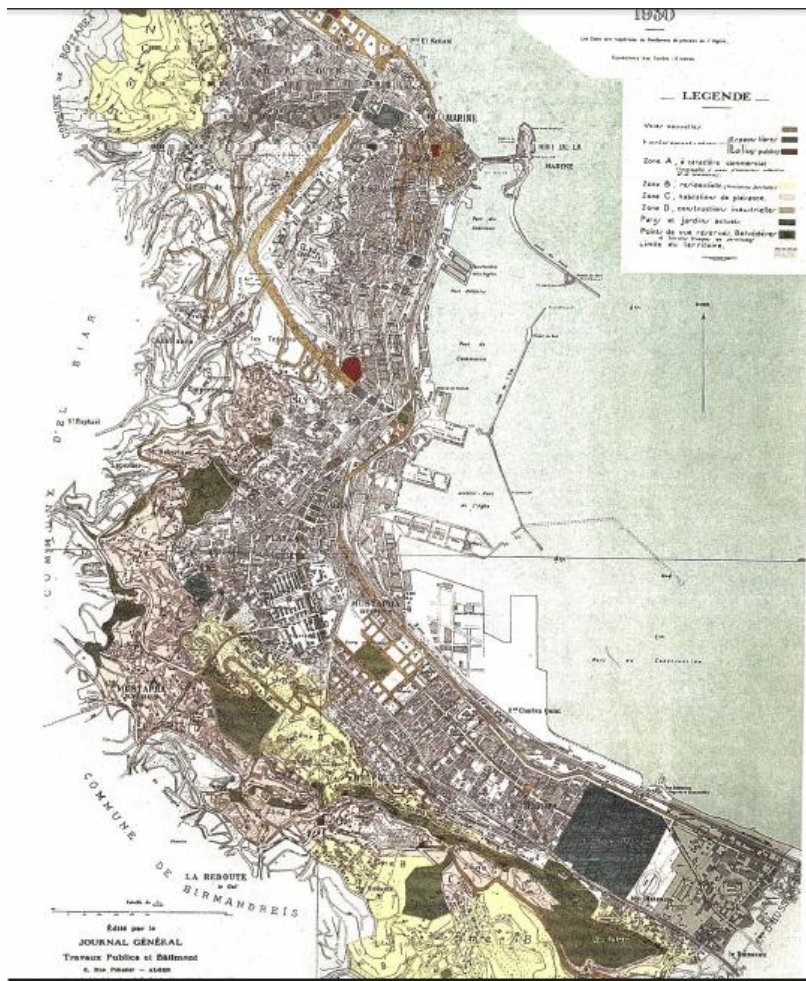
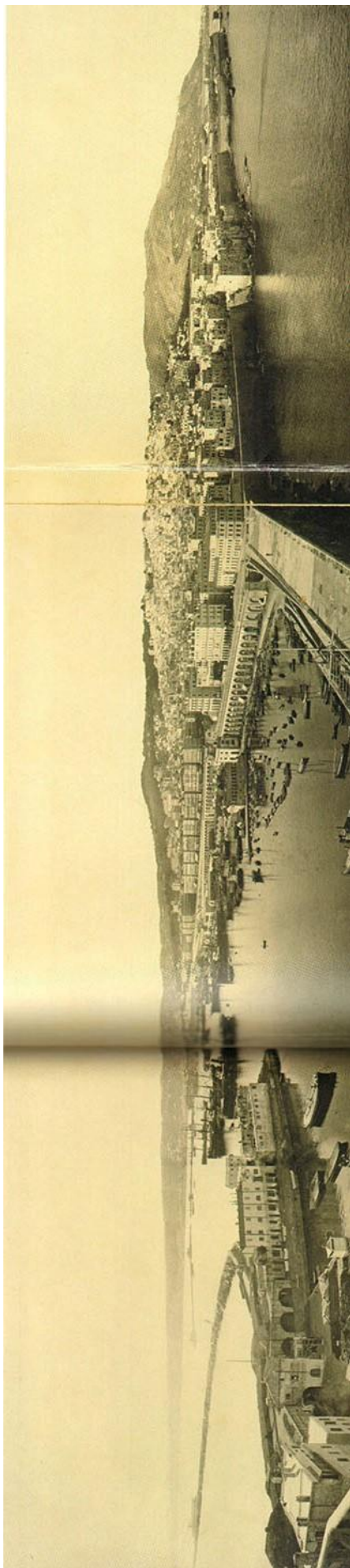


Fig. 42. Plan de R. Danger 1929

(Source: J.Louis Cohen et al « Alger paysage urbain et architecture 1800-2000 », les Edition de l'imprimeur, collection Tranches des villes, 2003, P 344)

Fig. 44. Le paysage de la baie au XIX siècle

(Source: Malek Alloula, « Alger photographiée au XIX siècle », Marval, 2001 , p 172)

3.1.5. Alger capital de l'Algérie indépendante

Peu après l'Indépendance Alger est déclarée capitale de la république algérienne. Depuis lors, elle est capitale politique, économique et la ville la plus peuplée du pays.¹⁴⁸ Avant 1970, L'Algérie n'a pas construit une politique urbaine propre, mais elle n'a fait qu'adopter les procédures et lois de construction et d'urbanisme laissés par les Français. Elle s'est plutôt concentrée sur l'industrie. Les premières interventions se résumaient à finir des chantiers non achevés tel que le ministère de la jeunesse au 1er mai ou de refaire les locaux brûlés ou mis en décadence par les Français avant leur départ, le cas de la majorité des écoles primaires à Alger. L'Algérie a fait appel aux bureaux étrangers pour les grandes interventions telle que la construction de l'Aurassi. D'ailleurs elle n'avait pas le choix, la première promo d'architectes n'est diplômée qu'en 1970, le seul Architecte algérien agréé en 1962 été Abderrahmane Bouchama.¹⁴⁹

Le problème de l'habitat ne s'est posé qu'après 1970. C'est à partir de cette date que commence une trentaine d'années d'urbanisme immaîtrisable à Alger. Au départ, la ville s'étalait naturellement vers l'Ouest mais elle a fini par se déborder de partout : jusqu'à Cheraga à l'ouest Saoula et Douera au sud, Oued Smar , Dar El beida , Bourdj et Kiffan à l'Est.¹⁵⁰

Afin de contrôler l'extension de la ville le Comité permanent d'études, de développement et d'organisation du grand Alger (COMEDOR) a été fondé en 1969. Ils voulurent orienter l'extension de la ville vers l'Est sur la plaine sahélienne. Ils élaborèrent le Plan d'orientation générale de développement et d'aménagement d'Alger à l'horizon 2000 (POG). Dans lequel ils proposaient de regrouper l'urbanisme à travers la projection d'équipements structurants dont : l'université de l'USTHB , le parc zoologique, complexe olympique les complexe touristique de Zeralda et Sidi Fredj ainsi le palais des congrès au club des pins .¹⁵¹ Ainsi un programme d'habitat nommé les zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN) a été lancé dont les quartiers de Ain Nadjaa¹⁵²

En 1983, le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) remplaça le POG. Cette fois l'extension est prévue vers l'Ouest. Il proposa le développement de la ville selon deux axes : Alger-Blida et Alger-Boumerdès. Il planifia 7 nouveaux noyaux dites satellites tous à l'Ouest et tous en arrière-

¹⁴⁸ **Tayeb ZITOUNI**, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

¹⁴⁹ **Deluz, J. J.** « L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique », Alger / Liège, OPU/ P. Mardaga, 1988.

¹⁵⁰ **Idem**

¹⁵¹ **Ewa Berezowska-Azzag**, « La planification urbaine, orientations récentes » in Alger paysage urbain et architectures 1800-2000, 2003 pp 266-267

¹⁵² **Deluz, J. J.** « L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique », Alger / Liège, OPU/ P. Mardaga, 1988.

pays y parmi El Achour et Douera. Il partage la ville en zones, désigne El Hamma comme centre administratif et financier et lance des projets phares tel que Riad El fath et la rocade sud. Parmi les majors bêtises de l'époque étaient la propagation des ZHUN's sur les terrains aléatoirement sans être accompagné d'équipements ni avoir solutionné le problème de l'habitat à Alger. Suite à la crise économique sa révision a duré deux ans à partir de 1984. ¹⁵³

Les problèmes : social, sécuritaire et économique du pays ont impacté la ville. Le niveau de vie diminua, le chômage augmenta par conséquence le comportement des individus est devenu agressif envers leurs environnements. La ville se développa anarchiquement, les routes non pavées et la mentalité de placer l'argent dans le béton et attendre domina. Cette situation économique a accéléré la dégradation de la casbah, les artisans très peu travaillaient dans de mauvaises conditions et un parking fut construit sur la marine sur l'emplacement des traces d'*Icosum* . Pas que, même le Tissu colonial débuta à se dégrader, quelques immeubles ont été démolie à côté de la place des martyres ¹⁵⁴.

Durant les années 90' et sous une atmosphère de libéralisme, le CNERU élabore le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) entre 1991 et 1993. Afin de maîtriser l'extension de la ville à l'horizon 2010. En réalité ce n'est qu'une simple actualisation du PUD mais cette fois il est opposable aux tiers ainsi il est accompagné par le plan d'occupation des sols (POS). En 1997, Les ZHUN furent remplacé par des lotissements à faible densité c'est ainsi que de grands poches immobiliers ont été construit un peu partout y compris autour de la baie. De plus les bidonvilles ont envahi la ville grâce à la situation sécuritaire. Les équipements d'infrastructures se limitèrent à des échangeurs de rocades et des parkings. En 1997 aussi, Alger devint le gouvernorat du grand Alger et annexa d'autres communes vers le Sud-ouest y parmi Baba Hacen. ¹⁵⁵

En 1998, le gouvernorat élabore le grand projet urbain (GPU) qui constitua un vrai diagnostic de l'état d'Alger à l'époque. Dans lequel il propose : L'établissement de villes nouvelles y parmi y parmi la ville de Sidi Abdellah. Le prolongement du centre vers un hyper centre allant jusqu'au hamma , la récupération des friches industrielles tout au long de la baie... Mais le gouvernorat a été dissous en 2000 ¹⁵⁶.

¹⁵³ **Ewa Berezoska-Azzag**, « La planification urbaine, orientations récentes » in *Alger paysage urbain et architectures 1800-2000*, 2003 pp 266-267

¹⁵⁴ **Jean-Jacque Deluz**, « Alger chronique Urbaine » Edition Bouchène, Paris 2001

¹⁵⁵ **Ewa Berezoska-Azzag**, « La planification urbaine, orientations récentes » in *Alger paysage urbain et architectures 1800-2000*, 2003 pp 266-267

¹⁵⁶ idem

À partir des années 2000, les cités d'habitat collectif ont poussé partout sur la Mitidja. La révision du PDAU a duré 10 ans et il n'est réapparu qu'en 2016. Il reprend des idées des anciens projets de la ville tels que la répartition des zones et le projet de délocalisation du port. De plus, Il apporte un projet spécifique à la baie : la promenade de la baie et le collier de perles. La seule perle construite pour le moment est Djamaâ El-Djazaïr à côté de Oued el Harrach .¹⁵⁷



Fig. 45. Vue sur la baie d'Alger à partir de Bab el Jdid en 2009

(Source Clapsus , Wikipédia , Disponibilité et accès : https://fr.wikipedia.org/wiki/Alger#/media/Fichier:Baie_d'Alger.jpg)

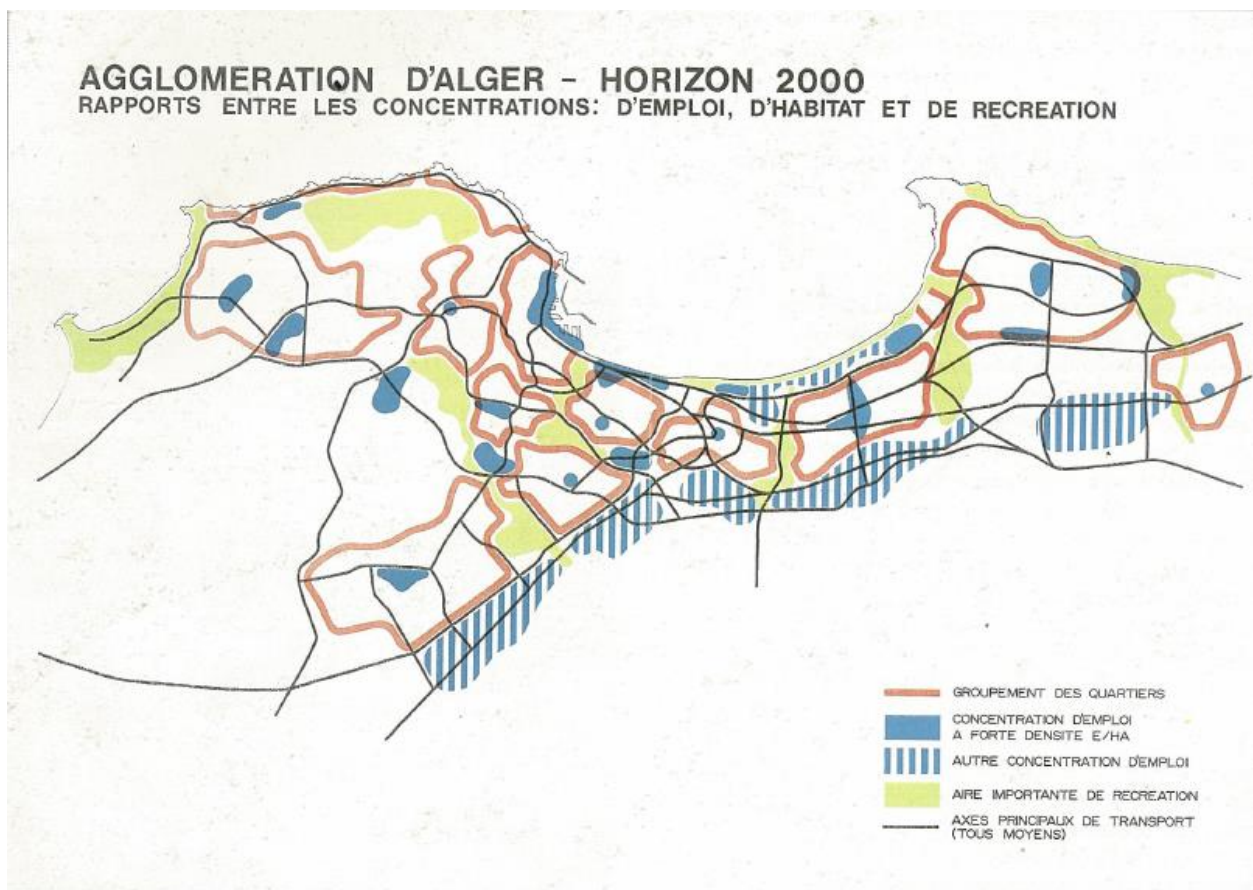


Fig. 46. Le PUD

(Source J.Louis Cohen et al « Alger paysage urbain et architecture 1800-2000 », les Edition de l'imprimeur, collection Tranches des villes, 2003, P 344)

¹⁵⁷ **Art et charpentier architectes**, « la baie d'Alger », PDAU APPROUVEE DECRE EXECUTIF 319-16 DU 05.12.2016

3.2. Deuxième étape : Admirer le paysage

Comme ça a été déjà expliqué dans l'approche de la lecture paysagère, cette étape consiste principalement à décrire et décortiquer le paysage selon 4 étapes qui sont :

- La description
- L'identification
- La reconnaissance
- La reproduction

La lecture se fera pour chaque poste d'observation et elle se présentera sous forme d'un tableau. Tout d'abord, nous localisons le poste d'observation à travers une carte sur laquelle nous indiquons un repère et à travers une photo de l'endroit de la prise. Par la suite nous présenterons le panorama vu à partir de ce poste d'observation. Ce dernier a été constitué par nous-même en utilisant Photoshop. Ainsi vu la taille du paysage (un panorama dépasse 10 m de largeur et 500 cm de hauteur) nous utilisons des feuilles A3 et nous le divisons en 2 à 3 parties afin d'assurer une certaine lisibilité.

Ultérieurement, nous procéderons à la lecture paysagère selon la méthode expliquée auparavant. Notre description est accompagnée de photos et de description *in-situ* réalisée durant nos multiples visites à l'ensemble des sites : durant **les visites exploratoires** pour approuver les postes d'observation ; la **première tentative de prise de photo** que nous avons annulé à cause des conditions climatiques, **la visite qui nous a permis de prendre les photos nécessaires à la lecture paysagère** et **l'enquête par Fiche de lecture paysagère** où nous avons passé environ 3 h dans chaque poste.

Nous avons choisi de mettre une synthèse de la lecture pour chaque poste d'observation en haut du tableau pour faciliter au maximum la consultation de la lecture. Tel qu'élaboré, le tableau permet d'avoir une idée sur la lecture.

❖ Quelques précisions techniques :

Camera : Canon EOS 1200d

Objectif : 50 mm - 120 mm

La date de la prise : 17-11-2020

3.2.1. Poste d'observation N 01 : La plage de El Kettani

3.2.2. Poste d'observation N 02 : la Basse Casbah

3.2.3. Poste d'observation N 03 : Le parking du port

3.2.4. Poste d'observation N 04 : La plage de El Hamma

3.2.5. Poste d'observation N 05 : La plage de la Sablette

3.2.6. Poste d'observation N 06 : Le port de plaisance à El Mohammadia

3.2.7. Poste d'observation N 07 : La plage de Bordj El kfan

3.2.8. Poste d'observation N 08 : La plage de Bateau cassé

3.2.9. Poste d'observation N 09 : La corniche de Bordj el Bahri

3.2.10. Poste d'observation N 10 : Le port de Tamenfoust

3.3. Troisième étape : Vérifier la vision des citoyens

Comme nous l'avons expliqué dans la méthodologie, cette partie vise à comparer entre notre vision et la vision du citoyen-observateur. Nous allons présenter les résultats synthèse par poste d'observation comme déjà fait dans la partie **Admirer le paysage**. Par la suite, nous conclurons avec une liste globale de ce que les citoyens observateurs considèrent d'identitaires. Ainsi afin d'avoir une certaine assurance, nous ne qualifierons d'identitaire que les éléments cités au moins par 40% des participants dans chaque cite.

3.3.1. Présentation de la Fiche d'analyse paysagère

La fiche d'analyse est constituée de 5 parties dont chacune nous véhicule un aspect précis :

- **Partie 1 intitulée informations générales :** Elle nous sert d'indicateur uniquement. Nous avons essayé de couvrir les deux genres et toutes les tranches d'âges. Hélas les femmes étaient moins présentes sur les sites et encore souvent elles refusèrent de participer à l'expérience.
- **Partie 2 intitulée Description Globale :** Dans cette partie nous demandons à l'observateur de décrire le paysage présent devant lui en quelques lignes. Afin de comprendre comment voit-il le paysage ?
- **Partie 3 intitulée Description orientée :** Nous demandons à l'observateur de lister ce qu'il considère comme identitaire ou comme repère uniquement.
- **Partie 4 intitulée Reproduire :** C'est une manière indirecte de compléter la description car à travers le dessin, l'observateur révèle des aspects qu'il ne décrit pas.
- **Partie 5 intitulée Pousser la réflexion :** nous demandons à l'observateur deux informations :
 - Citer un seul élément uniquement représentatif de la baie afin de faire un tri final.
 - Considérez-vous la baie comme faisant partie des 4 baies les plus belles au monde, Ces questions nous servent d'indicateur sur le niveau de satisfaction sur le paysage de la baie.

Légende du tableau « Indicateur sur la participation » :

Tranche d'âge couverte (Homme)



Tranche d'âge couverte (Femme)



3.3.2. Analyse des résultats

1) Poste d'observation N 01 : La plage de El Kettani (Bab El-Oued)

Partie 1. : Indicateur sur la participation

Homme : 4				Femme : 6			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 23 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 01

Source : (Auteur,2020)

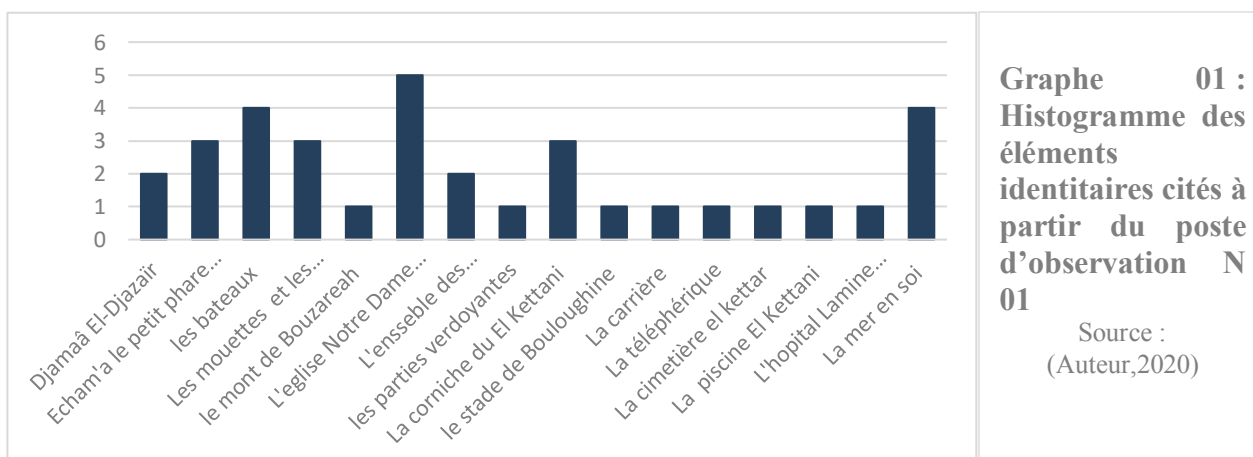
Partie 2. Synthèse des descriptions :

La majorité des personnes s'intéressent à la mer en soi avec tous ce qui l'accompagnent en terme d'aménagement (les nouvelles jetées), mouvement de personnes, les pêcheurs et les bateaux, et même les mouettes... Cela s'explique par deux raisons :

- La mer fait partie des paysages *Cosmique* (MESBAHI Dihia ,2014) où le ciel se coupe avec la mer. Offrant ainsi, une ligne d'horizon claire, par conséquent un sentiment d'oubli de soi-même émerge.
- À partir de cette partie de la ville nous apercevons que l'extrémité Est du cap de Tamenfoust qui fait que(constitue) la grande partie de la ville n'est pas visible.

Souvent les personnes négligent la ville. Certaines jugent même que la dégradation, l'ancienneté de la ville et les pratiques de l'homme diminuent de la valeur et de la splendeur naturelle de la baie. Rare sont ceux qui indiquent que cette partie de la ville est construite en gradin sur le mont de Bouzareah.

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 01 selon les citoyen-observateurs :



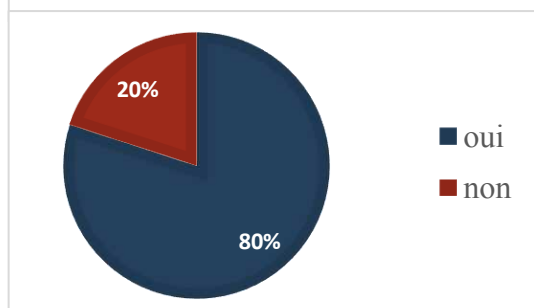
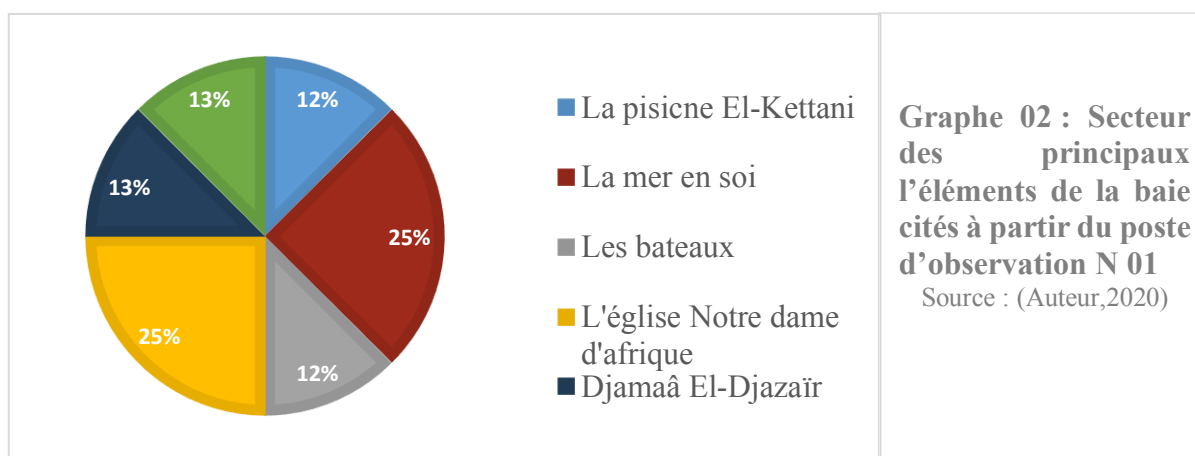
- ❖ Les éléments les plus cités sont :
 - L'église **Notre Dame d'Afrique** (50 %)
 - **La mer en-soi** (40 %)

Observation : La montagne de Bouzareah n'est pas reconnu comme composante majeure du paysage de la ville bien qu'elle est un facteur de son identité. Rappelons le Triangle de la casbah d'Alger et que le choix de l'emplacement de la ville est relié à la montagne.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

Les dessins s'approchent des descriptions, la mer et son aménagement apparaissent sur la majorité des dessins. Les repères dessinés sont : Echam'a (le petit phare) , Djamaâ El-Djazaïr, l'église Notre-Dame d'Afrique , La mosquée de Bologhine et le téléphérique. Peu de personnes dessinent la ville ou une partie d'elle. Une seule personne prescrit le caractère propre de Bab el Oued qui est la superposition des plans : montagne, ville en gradins, fond de mer et la mer.

Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 01 selon les citoyens observateurs :



Graph 03 : Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 01
Source : (Auteur,2020)

❖ Comme la mer est une composante permanente d'une baie nous considérons que **l'église Notre Dame d'Afrique** constitue l'élément identitaire au 1^{er} poste d'observation.

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie :

80% des participants à la lecture au 1^{er} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde .

2) Poste d'observation N 02 : La basse Casbah

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 7				Femme : 3			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 24 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 02

Source : (Auteur,2020)

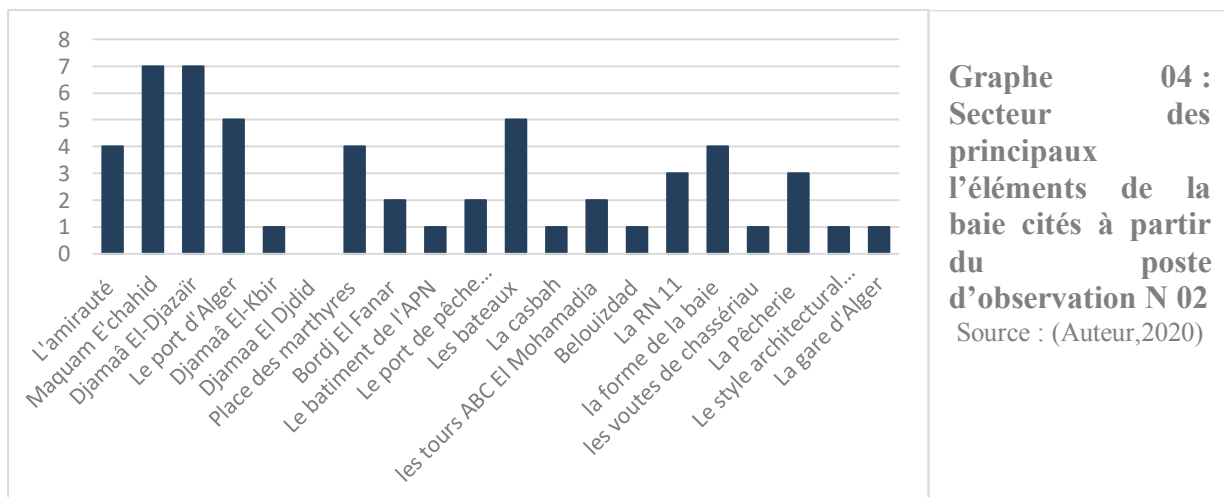
Partie 2. Synthèse des descriptions

Même en étant en bas de la casbah les personnes continuaient à tourner dos à la ville. Ils sont plutôt attirés par la splendeur de la mer et du mouvement des bateaux et des pêcheurs.

Cette ville est qualifiée par certains en tant qu'ensemble qui ne reflète pas une identité Algérienne mais plutôt coloniale. D'autres personnes pensent que le paysage de la ville est beau à admirer, bien qu'elles jugent qu'il est composé d'un ensemble anonyme. Rares sont ceux qui reconnaissent la ville et ses composantes véritablement.

Mais ils sont tous d'accord sur le poids historique de ce paysage. Ce dernier est porteur de souvenirs et de moments surtout la partie de l'amirauté qui était autrefois accessible.

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 02 selon les citoyen-observateurs :



Graphe 04 : Secteur des principaux éléments de la baie cités à partir du poste d'observation N 02
Source : (Auteur,2020)

❖ Les éléments les plus cités sont :

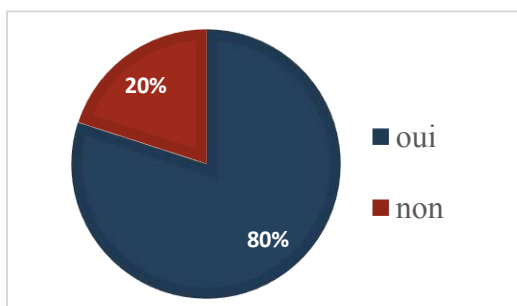
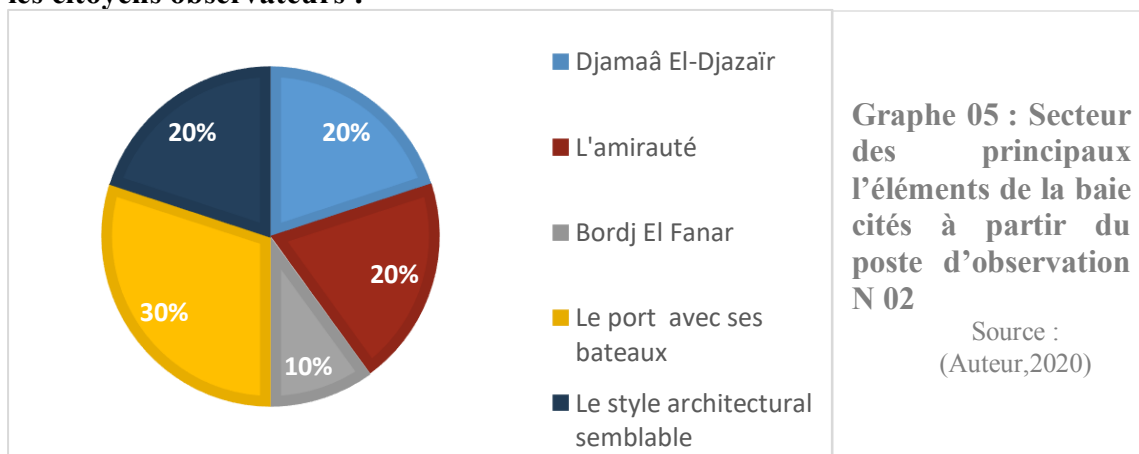
- Maquam E-Chahid et Djamaâ El-Djazaïr (70%)
- Le port d'Alger avec ses bateaux (50 %)
- L'Amirauté et La place des martyres (40%)
- La forme (Demi-circulaire) de la baie (40 %)

- **Observation** : il nous semble très dommage que au pied de la Casbah, les gens oublient de la mentionner alors que les personnes interrogées englobaient des architectes et des gens de la ville.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

Tous les participants à cette lecture tournèrent dos à la ville, bien que nous leur rappelions constamment de ne pas oublier la ville derrière d'eux. Le port dominait les dessins surtout son entrée et ses bateaux, accompagné de son petit port de pêche et des baraques de la pêche. En deuxième degré, il est mentionné l'Amirauté avec Bordj el Fanar ainsi que la RN11 avec ses palmiers. L'autre côté de la baie se résumait à une ligne avec les bâtiments qui se distinguent par leurs hauteurs : le minaret principalement et puis les tours ABC à El Mohammedia. Nous avons remarqué que plus la personne connaît la ville, plus elle apporte de détails au dessin.

Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 02 selon les citoyens observateurs :



Graphe 06 : Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N2
(Source : Auteur,2020)

❖ L'élément identitaire à partir du 2^{ème} poste d'observation est **le port d'Alger avec ces bateaux**

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie :

80% des participants à la lecture au 2^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

3) Poste d'observation N 03 : Le parking du port.

Nous n'avions pas pu effectuer l'enquête sur ce site car il n'est pas accessible au public. Ainsi nous n'avions pas pu le remplacer par un poste d'observation proche pour plusieurs raisons :

- Le parking du port est fermé.
- La ville est séparée du port par l'autoroute RN11 qui fait n'y a pas des passagers dans les alentours du port.
- Le port et sa clôture constituent une barrière pour la visibilité du paysage de la baie.

4) Poste d'observation N 04 : La nouvelle plage du Hamma

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 7				Femme : 3			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 25 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 04

(Source : Auteur,2020)

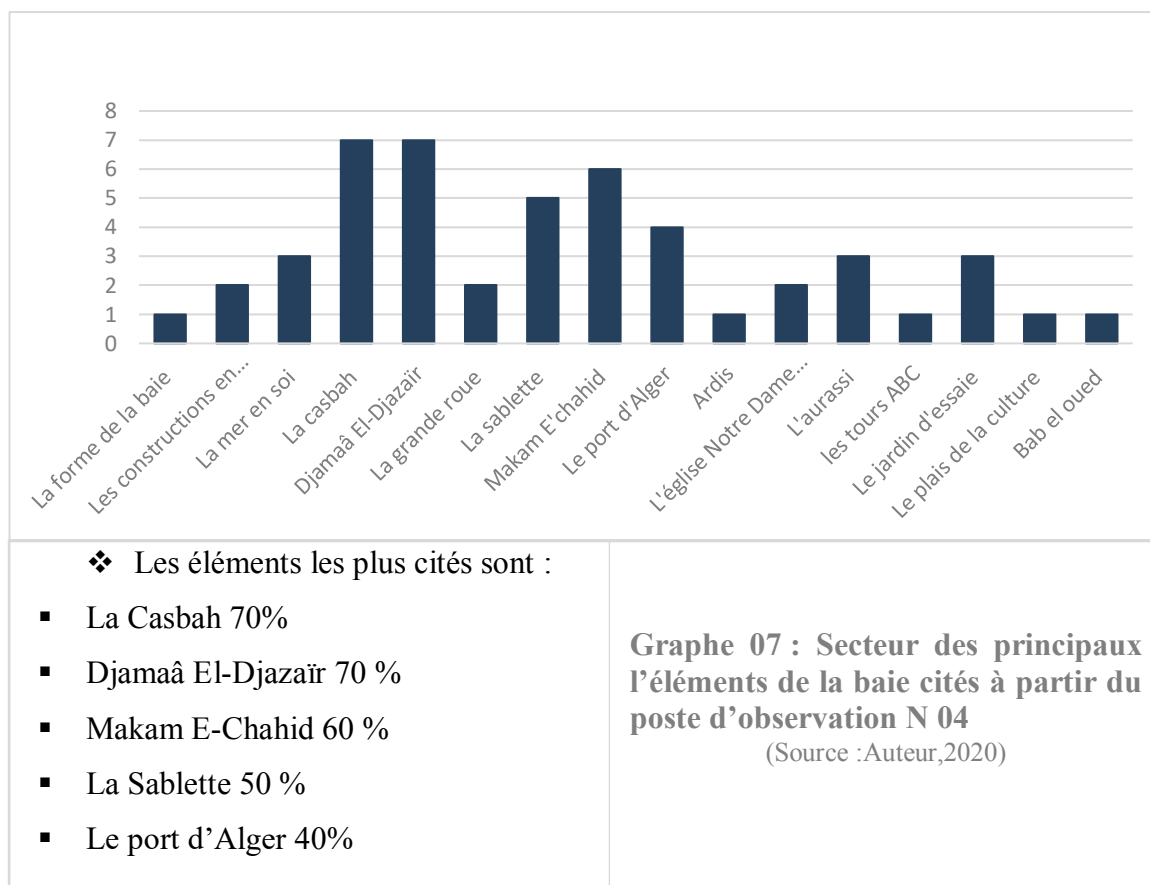
Partie 2. Synthèse des descriptions

À partir de ce point de vu, les regards se dirigent principalement vers l'extrémité Ouest. La ville d'Alger se résume pour les admirateurs à la ville historique. Certains la considèrent très belle, des bâtiments emboîtés comme si l'un est sur l'autre. D'autres la voient comme un mélange de bâtiments anonymes.

Souvent les personnes ne décrivent pas le présent mais soit ils parlent d'un futur voulu, parlant des potentialités naturelles ou ils reviennent à la gloire d'autrefois. Pas n'importe quelle gloire mais celle de la régence d'Alger ottomane. Même s'ils citent la ville du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle ils manient l'époque de sa construction.

Malgré le désaccord à propos de la ville, les observateurs sont d'accord sur la plus-value rajoutée par l'aménagement de la baie. Tout en gardant à l'esprit que les projets ne se réalisaient jamais en entier tels que la délocalisation du port ou la rénovation de la Casbah. Pour la totalité des observateurs la baie s'arrête à la grande mosquée (Djamaâ El-Djazaïr). Le côté-Est est totalement négligé bien que nous expliquions à plusieurs reprises que la baie continue jusqu'au cap de Tamenfoust

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 04 selon les citoyen-observateurs :



Observation : Nous considérons comme positive le fait que les gens se rappellent de la Casbah en étant loin d'elle bien qu'elle ne soit pas vraiment repérable devant la taille de la ville du 19-20^{ème} siècle. Pour une multitude de raisons y parmi : la partie basse est entièrement démolie et le reste est encerclé par des constructions françaises. Ainsi nous remarquons une perte d'intérêt du Mémorial (Maquam E-chahid) face à Djamaâ El-Djazaïr . Rappelons que le poste d'observation est juste face au mémorial. Ceci est peut-être dû que Makam E chahid est un chef d'œuvre artistique alors que la mosquée porte une valeur religieuse.

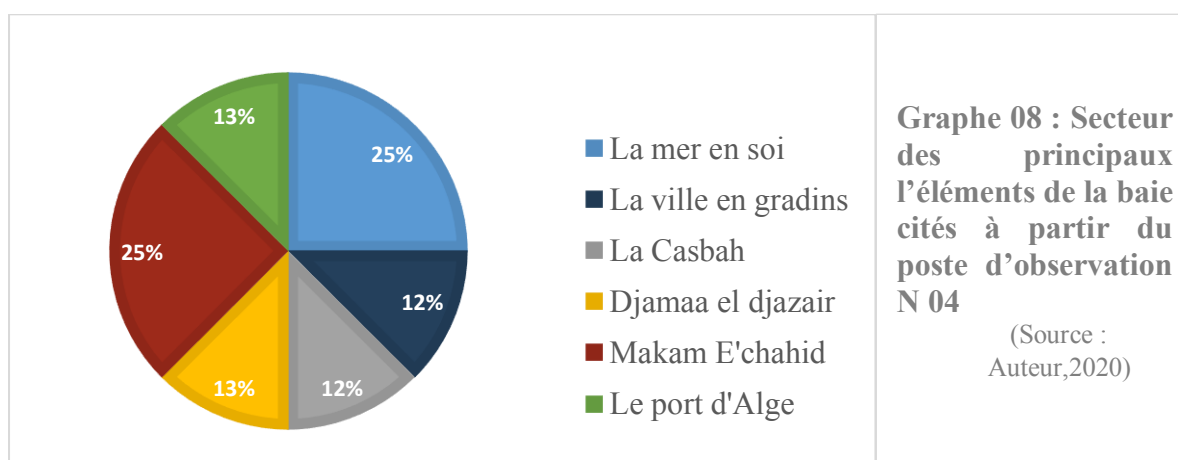
Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

C'est le seul site où les dessins se rapprochent beaucoup l'un de l'autre. La différence réside dans les détails et les repères choisis. Nous pourrions les classer en deux types :

- Ceux qui ont dessiné la balade de la Sablette : les repères clefs sont la grande roue et la grande mosquée (Djamaâ El-Djazaïr). Les repères moins courants sont Makam E-Chahid et La faculté des sciences islamiques. Le détail montre les constructions de l'arrière-plan, les silhouettes des immeubles sur la colline et les bateaux amarraient sur le port

- Ceux qui ont dessiné la courbure de la baie : moins nombreux que les autres. Les repères clefs sont L'Aurassi et le minaret de Djamaâ El-Djazair. Les repères moins courant l'emboitement de silhouettes de constructions sur la partie Ouest et les palmiers de la RN11. Le détail montre la différence de topographie entre les parties : une colline sur la partie Oust, une petite colline sur l'extrême Est et un trait indiquant le plat de la partie centrale.

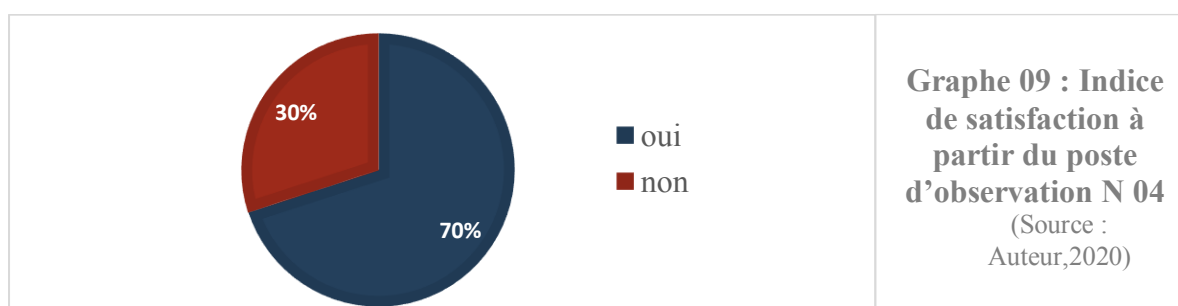
Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 04 selon les citoyens observateurs :



L'élément identitaire à partir du 4^{ème} poste d'observation est **Makam Echahid**

Observation : Malgré que Makam Echahid été moins cité que Djamaâ El-Djazair . Il est resté le monument d'Alger dans les esprits

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie :



70% des participants à la lecture au 4^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

5) Poste d'observation N 05 : La plage de la Sablette

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 5				Femme : 5			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 26 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 05

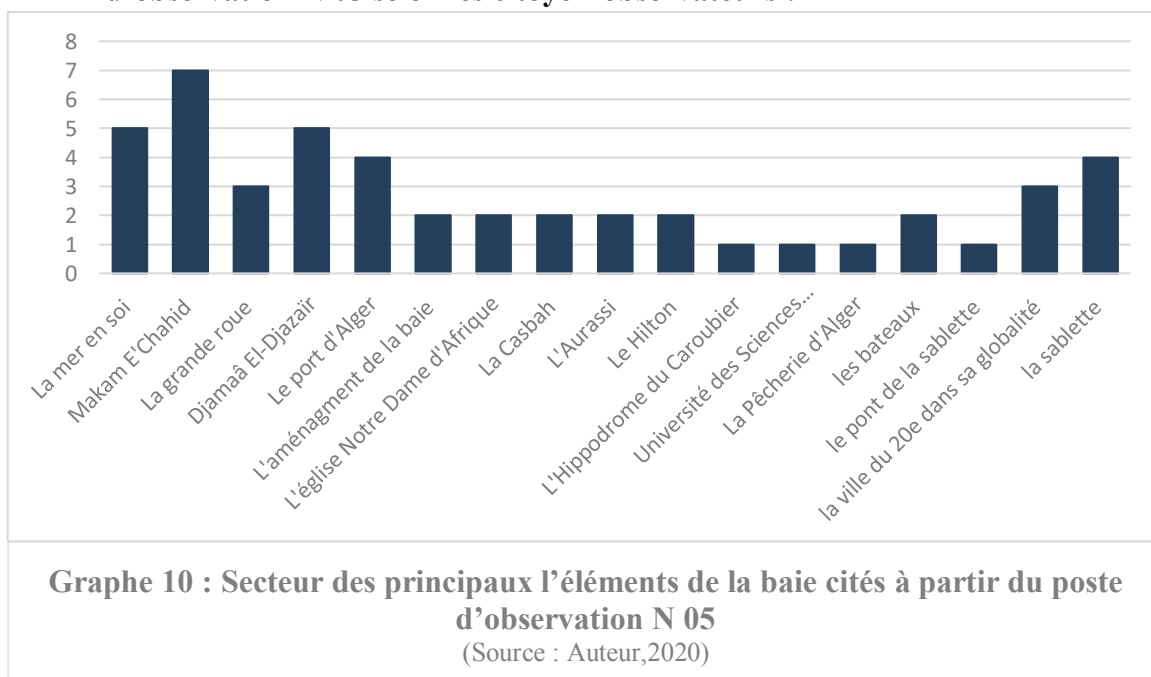
Source : Auteur

Partie 2. Synthèse des descriptions

Dans cette partie de la ville, l'aménagement de la Sablette domine les descriptions. Ils sont tous conscients qu'un projet dédié à la baie se réalise petit à petit. C'est un aménagement très fréquenté, reflétant la tranquillité et la stabilité du pays indiqua un syrien. De plus, il a rendu la mer accessible, ainsi, il a facilité l'admiration de cette dernière avec ces bateaux et ses pêcheurs. Djamaa El Djazair est le monument le plus mentionné par sa gloire et sa fierté. Rares sont les personnes qui citent la grande roue, la faculté des sciences islamiques et même Makam Echahid et le palais de la culture et pourtant leurs positions est dominante.

La ville est presque oubliée, elle est même qualifiée de source de pollution et de nuisances. Même les gens qui la citent quartier par quartier jugent qu'il n'y a rien d'exceptionnelle à voir. Sauf durant la nuit quand la ville se résume à ses composantes éclairées.

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 05 selon les citoyen-observateurs :



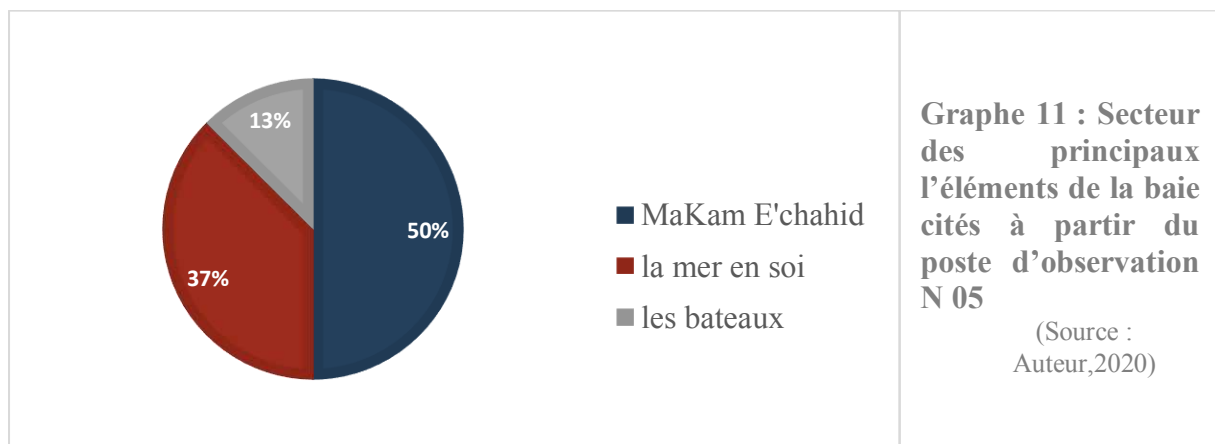
- ❖ Les éléments les plus cités sont :
 - Makam E'chahid (70%)
 - Djamaâ El Djazaïr et La mer en soi (50 %)
 - La Sablette et Le port d'Alger (40 %)

Observation : Encore une fois, bien que les descriptions se concentraient sur la Sablette et Djamaâ El Djazaïr . Makam E'Chahid reste le monument dans les esprits des personnes.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

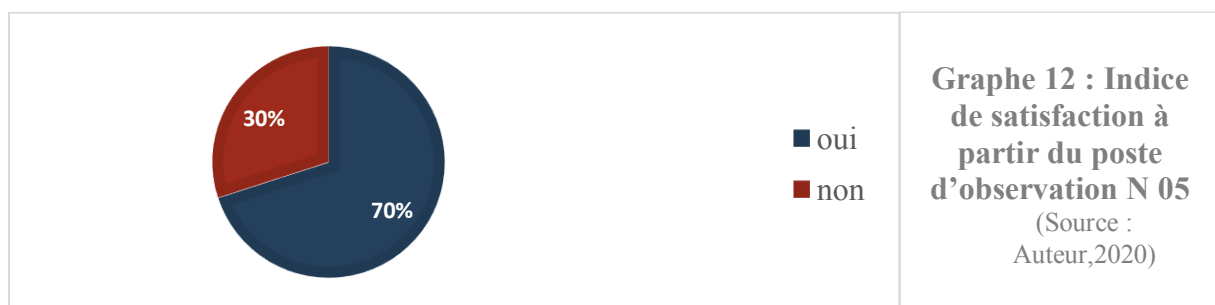
À partir de ce poste d'observation, rares sont les participants qui dessinent la totalité de la baie, ils se contentaient des repères à reproduire : El Makam , Djamaâ El Djazaïr, la Sablette et la grande roue .La minorité qui dessine la totalité de la baie, reproduit la courbure de la ligne de côte sur laquelle elle positionne des repères : la colline, Makam E-Chahid, l'Aurassi, l'église Notre Dame d'Afrique mais jamais de repère sur la partie Est de la baie.

Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 05 selon les citoyens observateurs :



L'élément identitaire à partir du 5^{ème} poste d'observation est **Makam E-Chahid**

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie



70% des participants à la lecture au 5^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

6) Poste d'observation N 06 : Le port de plaisance à El Mohammadia

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 6				Femme : 4			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

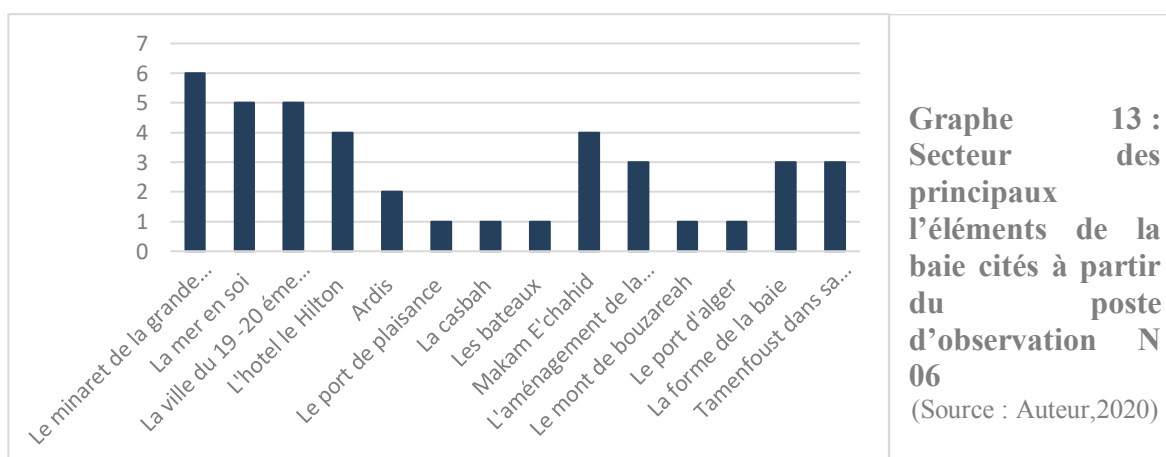
Tableau 37 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 06

(Source : Auteur,2020)

Partie 2. Synthèse des descriptions

La beauté de la baie est indiscutable, sa forme permet de tout voir à la fois et l'aménagement lui rajoute un plus –value. La partie Ouest est dominée par la ville coloniale mais nous pourrions quand même distinguer la casbah ou ressentir sa présence à la limite. Dans cette partie de la baie, la chose la plus attirante est le port avec ses bateaux sur le quai ; signalent une partie des participants. Pour d'autres, la mer est la composante la plus importante dans cette équation du paysage. À laquelle se rajoutent : la mosquée, le minaret et les quelques immeubles qui se détachent en hauteur.

La partie Est n'est reconnue et citée que par ceux qui la connaissent réellement : la Pérouse, Bordj el Bahri et Bordj el Kiffan. Bien que les observateurs soient d'accord sur la splendeur de la baie, ils restent d'accord sur la saleté de son état. Les ordures et l'odeur de l'eau de mer sont malheureusement repérées surtout que nous sommes très proches de l'embauche d'Oued El Harrach. Les vieux considèrent que nous avons autant que communauté très mal produit et modifié le paysage d'Alger. La baie est magnifique mais *il ne faut pas se reprocher juste regarder de loin*



Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 06 selon les citoyen-observateurs :

❖ Les éléments les plus cités sont :

- Le minaret (60%)
- La mer en soi et La ville du 19-20^{ème} siècle dans sa globalité (50 %)
- Le Hilton et Makam E-Chahid (40%)

Observation : Sur les autres sites les observateurs citent la grande mosquée (Djamaâ El-Djazaïr) malgré que la partie visible était le minaret uniquement . Par contre sur ce site spécifiquement la mosquée apparaît dans sa globalité et pourtant les observateurs résument la mosquée dans le (à son) minaret. C'est ce qui nous a parut bizarre, cela est peut-être dû à l'effet de grandeur provoqué par le minaret en étant proche d'elle.

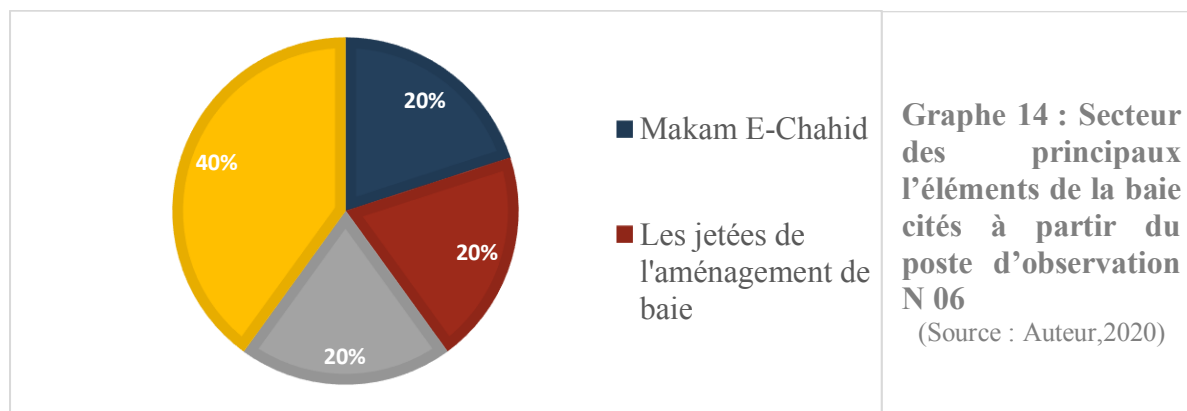
Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

Deux notions étaient omniprésentes dans les dessins. Tout d'abord la courbure de la baie, à laquelle se rajoutent des repères :

- Certains choisissent des repères du milieu : la mosquée et son minaret, la Sablette avec la grande roue, le port de plaisance et le palais d'exposition
- Autres choisissent des repères du côté Ouest : El Makam, la colline et la ville dans son ensemble, rarement ils rajoutent l'Aurassi et l'église

Nous avons remarqué que la différence dans la topographie des parties apparaît dans les dessins contrairement aux descriptions. Ainsi la partie-Est est dépourvu de repères. Deuxièmes, les bateaux sont souvent dessinés à l'horizon.

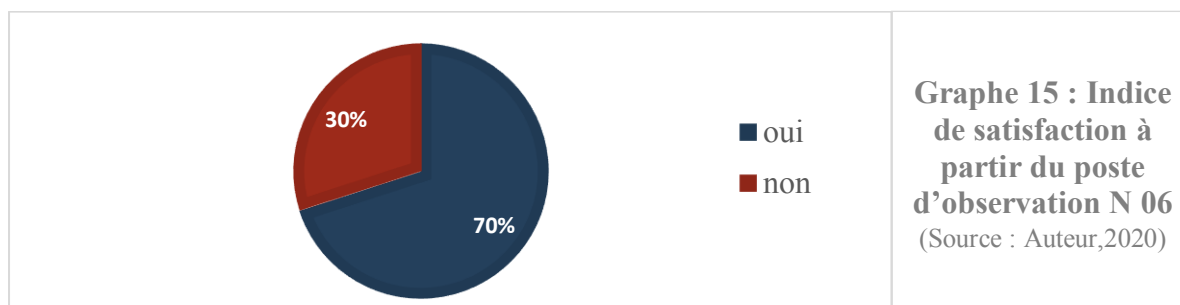
Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 06 selon les citoyens observateurs :



L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 06 selon les citoyens observateurs est **la forme courbe de la baie**.

Observation : un résultat inattendu vu que nous sommes face à la grande mosquée (Djamaâ El-Djazair)

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie :



70% des participants à la lecture au 6^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

7) Poste d'observation N 07 : La plage de Bordj-El-kifan

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 5				Femme : 5			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ans	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 28 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 07
(Source : Auteur, 2020)

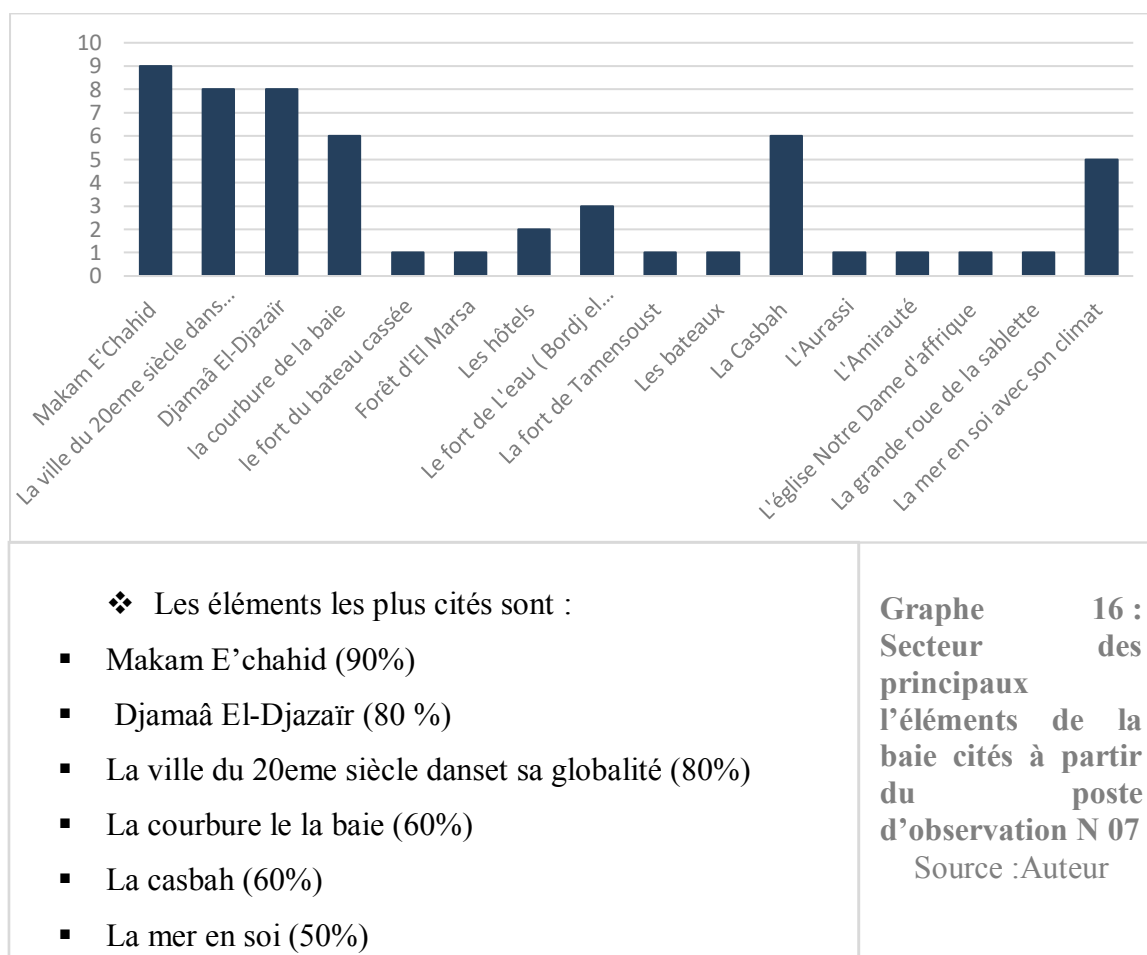
Partie 2. Synthèse des descriptions :

À partir de ce point de vue, les descriptions se diffèrent davantage. Pour certains, la beauté de la mer fait oublier la ville. Cette dernière se résume pour eux à un seul repère Makam E-Chahid. Or que pour d'autres, au-delà de l'attractivité de la mer et ses bateaux transporteurs, Le paysage de la ville transporte l'esprit dans l'espace et dans le temps. Un mélange de styles : colonial, autochtone et puis un style d'aujourd'hui. Pour eux la ville ne peut pas se résumer à des repères car chaque coin raconte une histoire.

Ce poste d'observation paraît être le centre réel de la grande courbure de la baie. Les deux parties sont presque symétriques mais la topographie et l'aménagement soulignent la différence. La partie Ouest, entre Bâb El oued et la grande mosquée est vivante grâce à l'aménagement de balade et les activités. Or que la partie-Est est anarchique. De plus, la densité des constructions

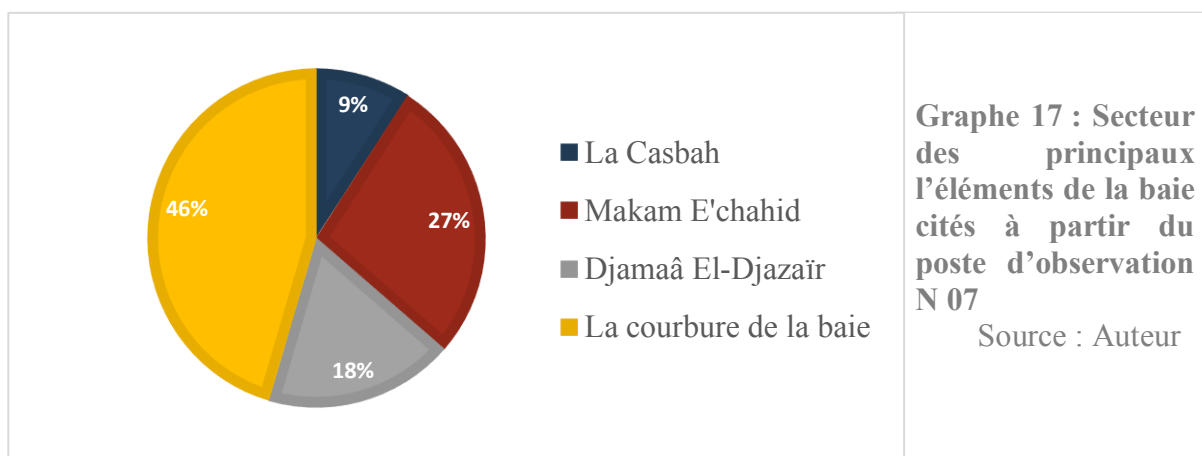
diminue la splendeur du paysage de la baie. Ce qui est beau à voir dans cette partie, ce sont les forts défensifs : Bordj el kiffan, Bordj el Bahari et le fort de Tamenfoust. Ces derniers rappellent des batailles colossales dans la défense de la baie racontent des participants.

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N07 selon les citoyen-observateurs :



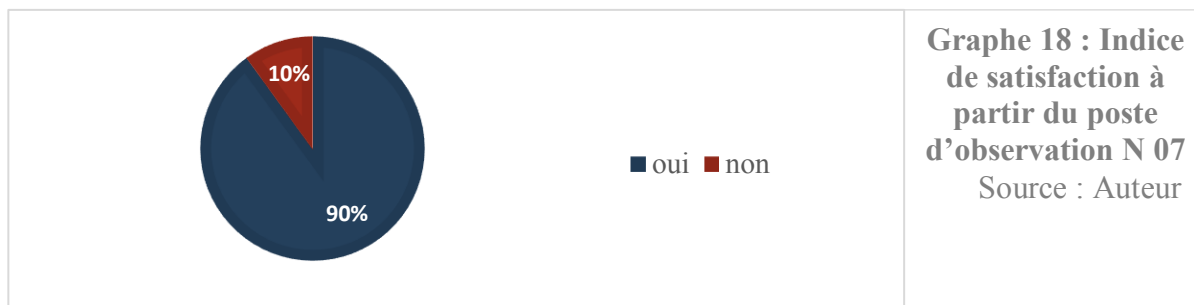
Observation : Nous avons remarqué durant nos discussions avec les participants qu'il y a une certaine résistance envers la mosquée d'El Djazair. Cela est dû au débat relatif à sa nécessité mais nous croyons que ça va être dépassé rapidement. Car malgré tout ils reconnaissent sa beauté et sa position stratégique. De même pour Makam Echahid, il n'est pas cité durant les discussions mais il figure automatiquement dans le *listing* par excellence. Ainsi le cas de la Casbah, le plus nous nous éloignons d'elle le plus elle est mentionnée. C'est peut-être que le plus nous nous approchons de l'Est nous faisons face à elle.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :



- ❖ L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 07 selon les citoyens observateurs est : **la courbure de la baie**

Partie 5. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie



90% des participants à la lecture au 7^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

8) Poste d'observation N 08 : La plage de Bateau Cassé

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 7				Femme : 3			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ans	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 29 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 08

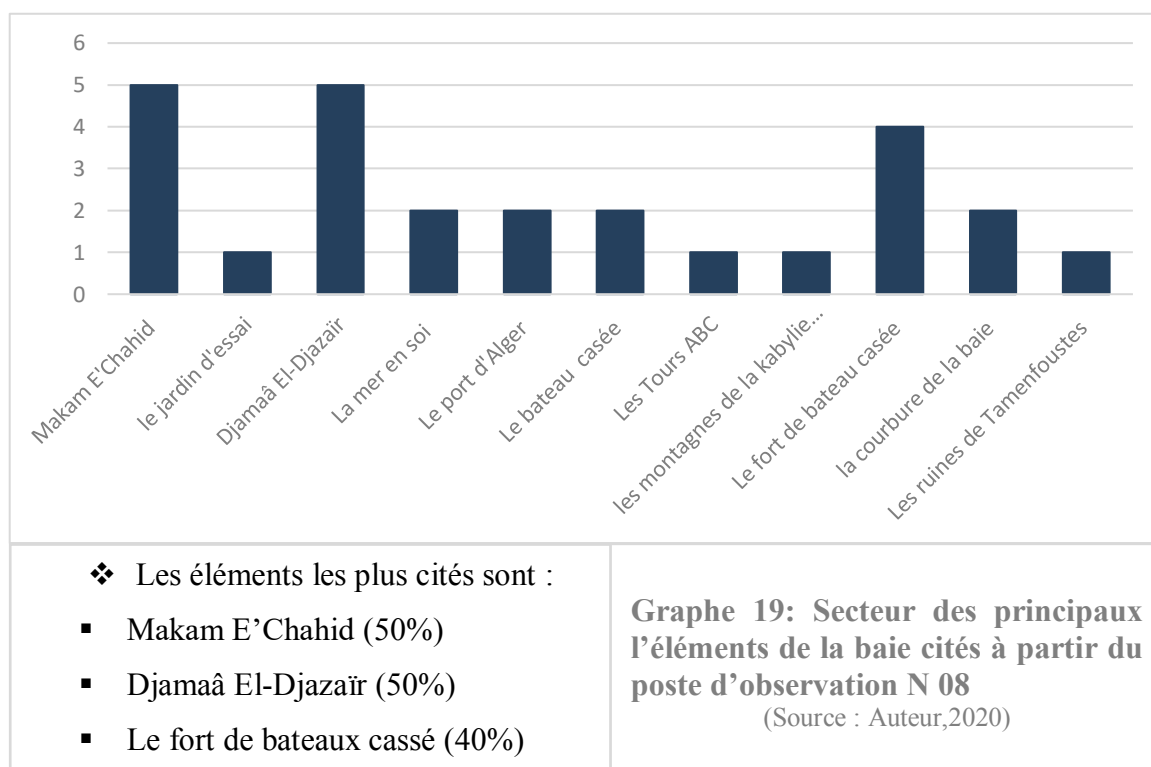
(Source : Auteur,2020)

Partie 2. Synthèse des descriptions :

La mer, les bateaux et l'aménagement qui se fait gardent la position centrale dans les descriptions des participants. Malgré que la balade de la baie soit appréciée par tous, elle est critiquée par une partie des enquêtés. Cette dernière souligne le manque d'équipements d'accompagnements, l'entretien et de propreté.

Ceux qui décrivent la ville « historique » sont ceux qui la connaissent. Ils décrivent des éléments non visibles : la Casbah et ses mosquées, les boulevards de la ville du 19^{ème} siècle ... Les repères de cette partie restent Makam E-Chahid et la mosquée d'El Djazaïr. Le côté-Est est perçu comme l'opposé du côté Ouest précisent des observateurs. Il s'agit d'une simple succession de maison. Les seuls éléments portant une identité et une profondeur historique sont les restes des forts d'El Djazaïr

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 08 selon les citoyen-observateurs :



Observation : C'est la seule fois où les montagnes de la Kabylie sont citées et pourtant ils font partie du paysage de la baie. Leur présence participe considérablement dans la beauté du côté Est de la baie. Hélas leur visibilité dépend des conditions climatiques.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

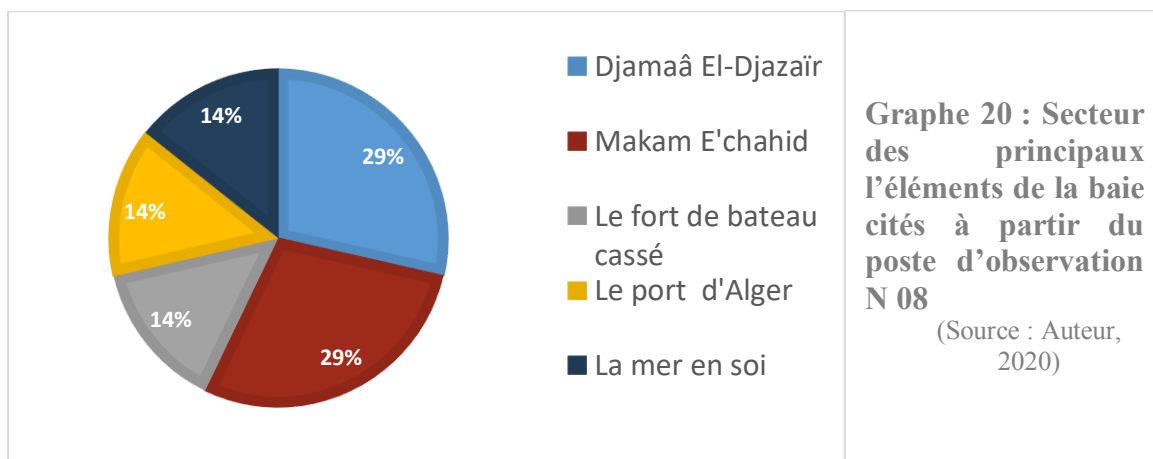
Nous pourrions classer les dessins en 3 catégories :

- La baie dans sa globalité : un cercle presque entier ponctué par les repères de chaque partie. Au milieu Bordj El kiffan. À l'Ouest la colline, les silhouettes des bâtiments de la ligne de crête avec Makam E-chahid ainsi que le minaret et les tours ABC sur une

ligne droite. Du coté Est, une succession de petites maisons et arbres dominaient par la base militaire. Finalement les bateaux occupent le centre de la baie.

- Que la partie Ouest : la colline, des silhouettes de maison, El-Makam , le minaret .
- Reproduire un seul élément qu'ils considèrent comme repères ultime : Djamaâ El-Djazaïr, la colline ou la mer.

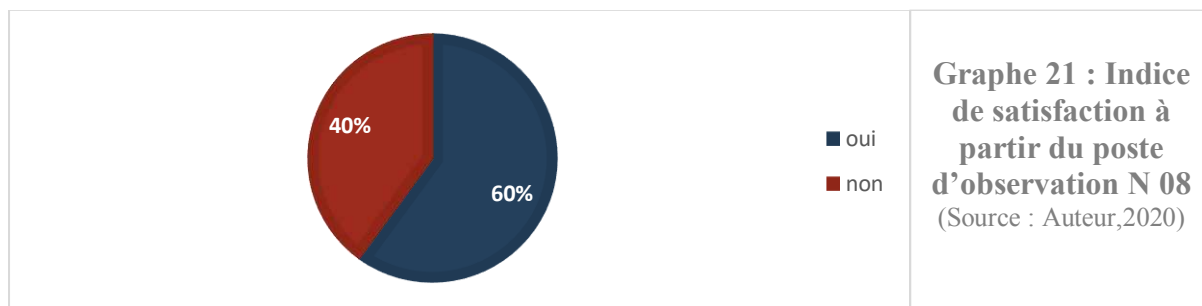
Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 08 selon les citoyens observateurs :



- ❖ L'élément identitaire à partir du 8^{ème} poste d'observation est **Djamaa el Djazaïr à côté de Makam E-chahid.**

Observation : C'est la seule fois que figure la mosquée d'El Djazaïr autant que repère principal de la baie. Mais quand même elle est accompagnée par Makam Echahid . Qui semble être oublié durant les discussions et même il est très loin et difficilement visible.

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie



60% des participants à la lecture au 8^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

9) Poste d'observation N 09 : La corniche de Bordj el Bahri

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 9				Femme : 1			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ans	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 30 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 09

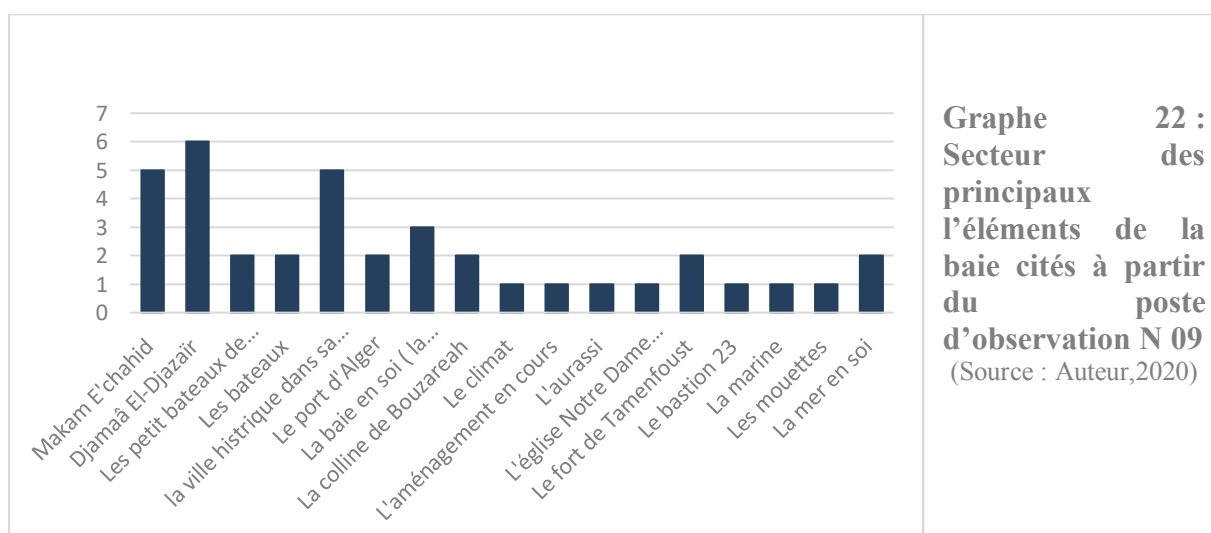
(Source : Auteur,2020)

Partie 2. Synthèse des descriptions

Le plus nous nous avançons vers El-Marsa le plus la courbure de la baie devient claire et les différences entre les deux parties émergent. Une partie où toutes les ressources sont investies et une partie abandonnée. Le paysage indique clairement cette différence, voire le côté Ouest à partir du côté-Est est magnifique surtout la nuit mais le contraire n'est pas vrai. Pourtant la forme de la baie est demi-circulaire, selon l'avis des observateurs. D'autres observateurs partent plus loin en déclarant que la baie s'arrête avec la grande mosquée.

Pour tous les participants s'accordent que l'identité réside dans la ville historique au côté Ouest. Plus précisément à la Casbah et pourtant elle n'est presque pas repérable devant la grande ville coloniale.

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 09 selon les citoyen-observateurs :



❖ Les éléments les plus cités sont :

- Djamaâ El-Djazaïr (60%)
- Makam E'chahid (50 %)

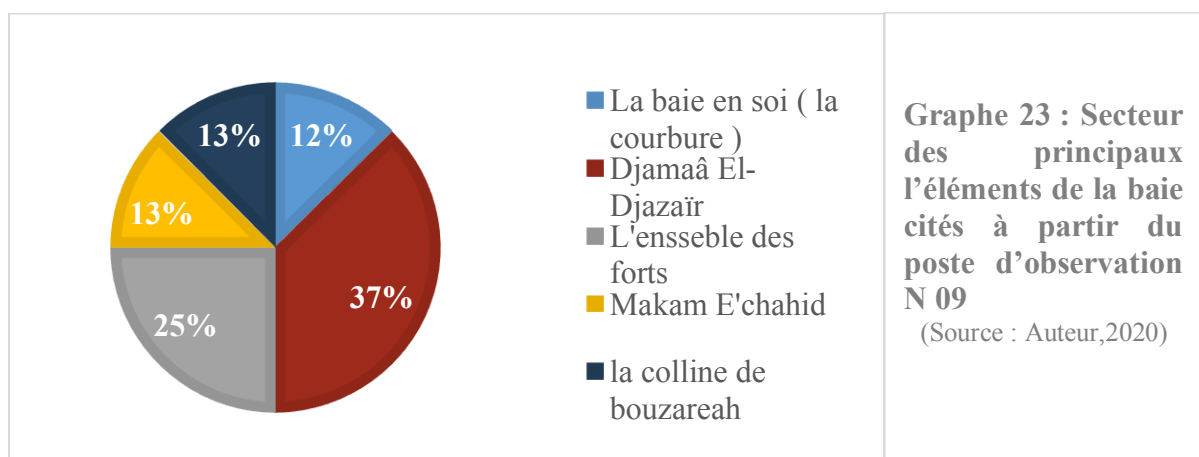
- La ville historique dans sa globalité (50%)

Observation : Nous avons remarqué dans l'ensemble des sites que les observateurs relient l'identité à la casbah uniquement ou aux constructions post indépendance. Ils ne considèrent pas que la ville du 19-20^{ème} siècle autant que composante identitaire. Malgré qu'ils avouent son poids dans le paysage de la baie.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

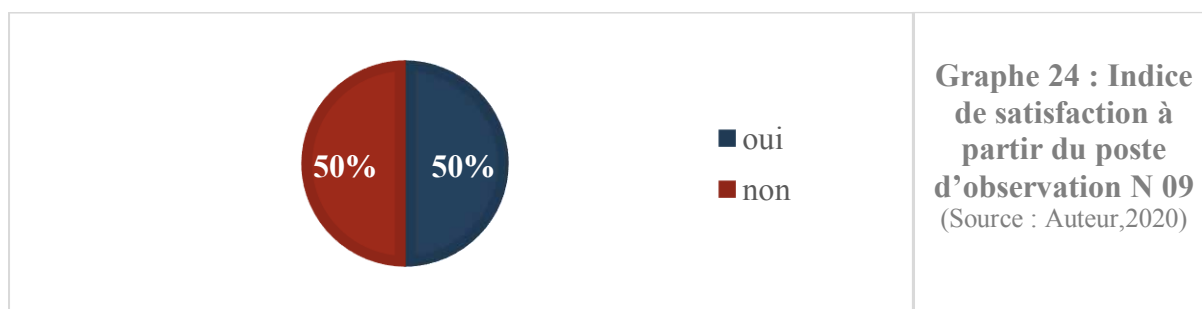
Le plus nous nous rapprochant du Cap de Tamenfoust la courbure devient impressionnante et claire. Pas uniquement les détails et l'exactitude des dessins augmentent. Cette courbure est interprétée différemment par les participants. Pour certains c'est une forme irrégulière presque fermée. Pour d'autres c'est une demi-ellipse parfaite. Or que certains dessinent un carré à un côté manquant. Ils apportent sur cette dernière des repères plus au moins bien placés. Deux repères figurent impérativement : la mosquée et El Makam . Puis chacun rajoute ce qu'il connaît : les forts du système défensif, les bâtiments de la ligne de crête, les tours ABC, l'Aurassi ... Pas uniquement ils soulignent la différence de topographie entre les parties : une grande colline à l'Ouest, une toute petite colline à l'Est et un plat entre eux. Ceux qui ne dessinent pas la baie se dirigent vers la ville ancienne, une ville en gradins avec des bateaux. Ceux qui dessinent des repères dessinent la grande mosquée.

Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 09 selon les citoyens observateurs :



❖ L'élément identitaire à partir du 9^{ème} poste d'observation est **Djamaâ El-Djazaïr**

Partie 6. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie



50 % des participants à la lecture au 9^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

Observation : le plus nous nous dirigeons vers l'Est le plus le degré de mécontentement augmente

10) Poste d'observation N 10 : Le port de Tamenfoust

Partie 1. Indicateur sur la participation :

Homme : 8				Femme : 2			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

Tableau 41 : Indicateur sur la participation poste d'observation N 10

Source : Auteur

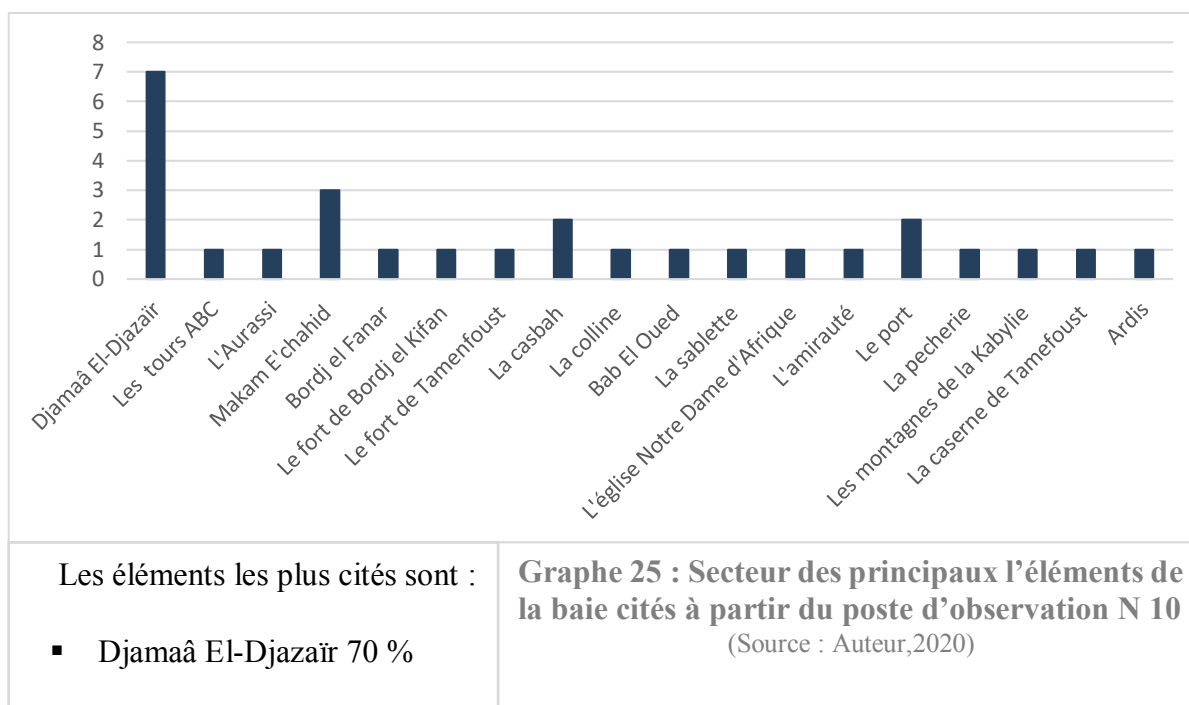
Partie 2. Synthèse des descriptions

Les potentialités naturelles occupent le centre des descriptions : la mer méditerranée et son climat agréable. Très peu de personnes citent la couverture végétale tel que la forêt des arcades, le jardin d'essai ... Les participants ne sont toujours pas d'accord sur l'apport humain au paysage naturel de la baie.

Certains le qualifient d'agréable parlant Alger la belle ville blanche. De plus, ils considèrent que l'aménagement a ajouté une plus-value à la mer. Maintenant, la baie est accessible mais reste que les services manquent.

Alors que d'autres, la considèrent laide et pollué surtout le côté Est. Les différences entre les deux côtés de la baie ne résident pas uniquement dans la topographie mais dans tous les aspects y compris la dimension historique. Tout a commencé de l'autre côté indiquent des observateurs.

Partie 3. Les éléments du paysage les plus remarquables à partir du poste d'observation N 10 selon les citoyen-observateurs :

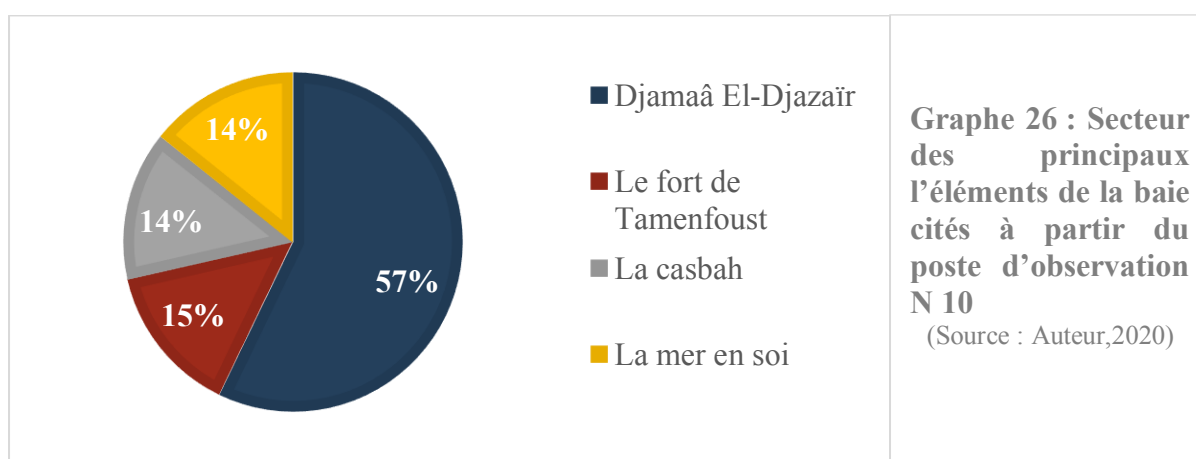


Observation : Ce résultat nous semble logique à cause de la taille de la mosquée. Le reste des éléments identitaires deviennent minuscules à partir du derniers poste d'observation.

Partie 4. Une lecture synthèse des dessins :

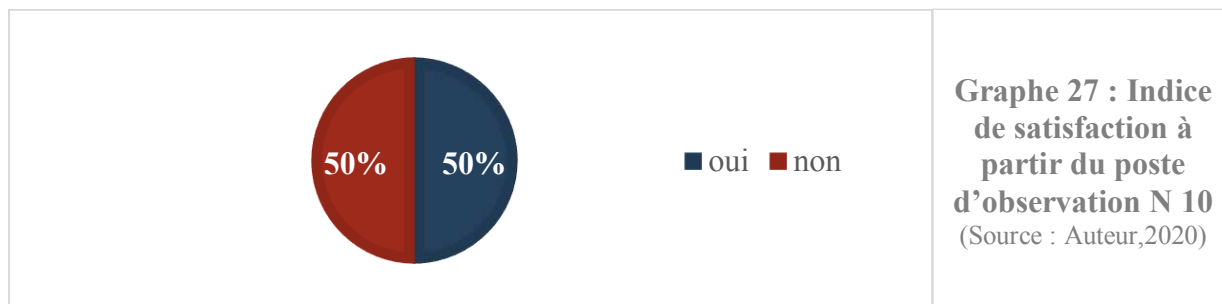
La grande partie des participants dessinent la ligne de côte. Des courbes différentes mais ils véhiculent tous l'idée d'une grande courbure et une petite ouverture. Puis comme aux autres postes d'observation, chaque personne rajoute ses propres repères. Le repère le plus dominant était la Mosquée d'El Djazaïr posée au milieu. Les autres repères étaient : le mémoriels de Makam E-Chahid, Les deux forts militaires celui de Bordj-el-Kifan et celui de Temenfoust, le port de pêche de Tamnfoust et les bateaux soit amarrés au port ou au milieu de la baie.

Partie 5. L'élément identitaire principal à partir du poste d'observation N 10 selon les citoyens observateurs :



❖ L'élément identitaire à partir du 10^{ème} poste d'observation est **Djamaâ El-Djazaïr**

A. Indice sur le degré de satisfaction sur l'état de la baie :



50% des participants à la lecture au 2^{ème} poste considèrent que la baie mérite d'être une des 4 baies les plus belles au monde

3.3.3. La synthèse de la troisième étape

Tout d'abord, Nous avons pu malgré la crise sanitaire couvrir les deux catégories et toutes les tranches d'âges.

Homme : 58				Femme : 32			
5 – 20 ans	20 – 40 ans	40 -60 ans	+60 ans	5-20 ns	20 – 40ans	40 -60 ans	+60 ans

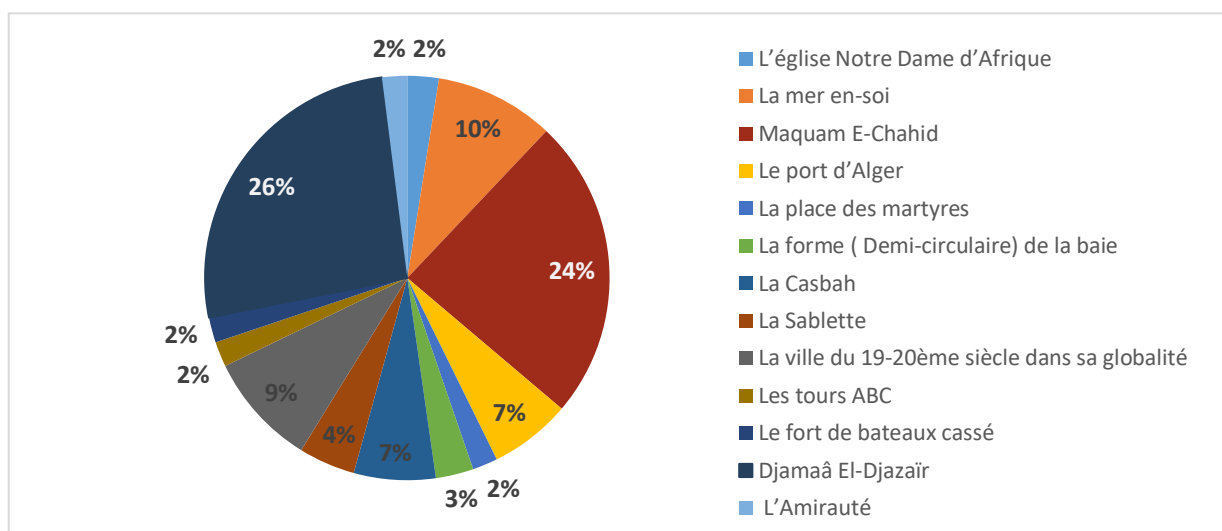
Tableau 42 : Indicateur sur la participation globale

(Source : Auteur,2020)

La grande partie des participants s'intéressent aux potentialités naturelles de la baie. Souvent, ils tournent dos à cette dernière. Bien que nous avons beau expliquer et rappeler que le paysage est dans les 360°, pour plein de personnes la baie se résume à la ville historique, les meilleurs la délimitent jusqu'à la grande mosquée. Bizarrement, bien qu'ils reconnaissent la beauté de cette ville historique, une résistance s'affiche clairement envers cette dernière. La Casbah n'a pas été considérée comme une composante du paysage car elle est difficilement repérée. Les personnes interrogées disent qu'ils arrivent à l'identifier parce qu'ils savent qu'elle est là-bas et qu'elle est censé être notre identité.

Une majorité reconnaît que la baie était plus belle autrefois et que malheureusement au fil des années, les apports et les changements menés ont causé la diminution de la valeur paysagère de la baie. Ils décrivent plutôt un beau passé tout en espérant un meilleur futur. Ce futur se dessine en partie à travers les éventuels aménagements de la baie d'Alger.

L'Est est vu et connu que par ses habitants. Les gens de l'Ouest ignorent totalement son existence. D'ailleurs elle n'est vu qu'à partir du centre. Dès le début du côté Est, les différences entre les parties émergent. Les gens sont conscients que la partie Ouest est construite sur une colline et que la partie-Est est plutôt plate. Ils savent aussi que la partie-Est est anarchique et que la partie ouest est composée d'un mélange unifié pour certains et un ensemble anonyme pour d'autres. L'identité est concentrée sur la partie Ouest pense la grande partie des personnes. Les seuls monuments de l'Est sont les trois forts historiques.



Graphique 28 : Secteur des principaux l'éléments de la baie citée à partir de l'ensemble des postes d'observation
(Source : Auteur,2020)

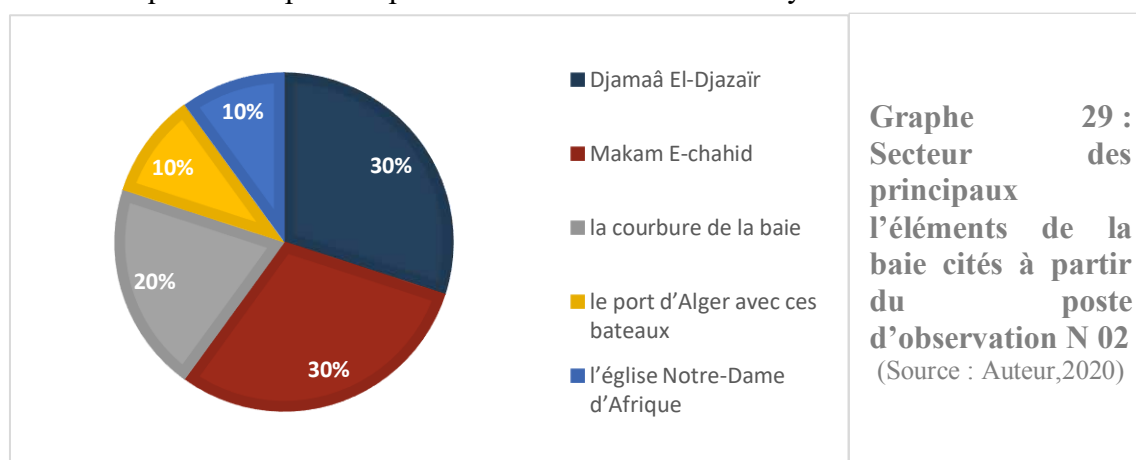
L'élément identitaire	
1	Djamaâ El-Djazaïr
2	Makam E-Chahid
3	La mer en-soi
4	La ville du 19-20ème siècle dans sa globalité
5	La Casbah
6	Le port d'Alger
7	La Sablette
8	La forme (Demi-circulaire) de la baie
9	L'église Notre Dame d'Afrique
10	L'Amirauté
11	La place des martyres

Tableau 23 : Tableau synthèse des éléments les plus cités par les observateurs
(Source : Auteur,2020)

Ce qui est intéressant dans **la partie reproduire** est que pleins de repères dessinés ne figurent pas dans le listing ni dans les descriptions. La mer avec tous ce qui l'accompagne sont les éléments le plus dessinés à l'extrême Ouest : le port, l'Amirauté, Bordj el Fanar , la pêcheerie ... Puis c'était l'aménagement de la Sablette au centre Ouest. La partie-Est a été dessinée en tant que trait par une minorité de personnes. Ce n'est qu'à partir du centre que la courbure se dessinait dans sa totalité, certains la voient en demi circulaire, d'autres presque fermée. Ce qui nous a impressionnés est que l'exactitude du dessin augmente en termes de topographie et de repères en allant vers l'Est.

Parmi les repères qui figurent sur les dessins et moins dans le listing : la grande roue, l'emboîtement de silhouettes de constructions sur la partie Ouest, La faculté des sciences islamiques, le port de plaisance et le palais d'exposition, les forts militaires ottomans à l'EST, les silhouettes des bâtiments de la ligne de crête, les tours d'El Mohammadia, la succession de petites maisons à l'Est... Deux repères sont les plus dessinés La mosquée d'El Djazaïr et les bateaux à l'horizon. D'une manière moins importante l'Aurassi, Makam E-Chahid et la colline de Bouzareah.

Selon L'enquête les repères suprêmes de la baie selon les citoyens-observateurs sont :



les repères suprêmes de la baie selon les citoyens-observateurs	
1	Djamaâ El-Djazaïr
2	Makam E-Chahid
3	La courbure de la baie
4	Le port d'Alger avec ses bateaux
5	L'Eglise Notre-Dame d'Afrique

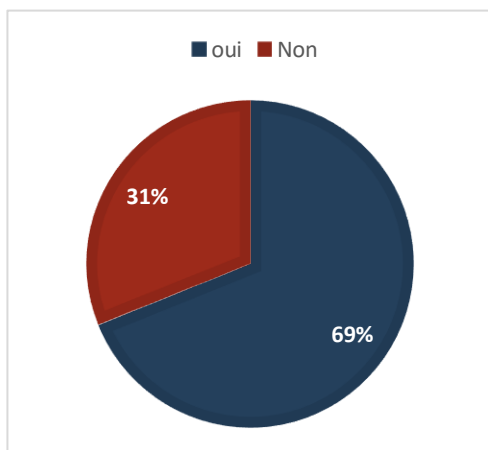
Tableau 34 : Tableau des repères suprêmes de la baie selon les citoyens-observateurs

(Source : Auteur,2020)

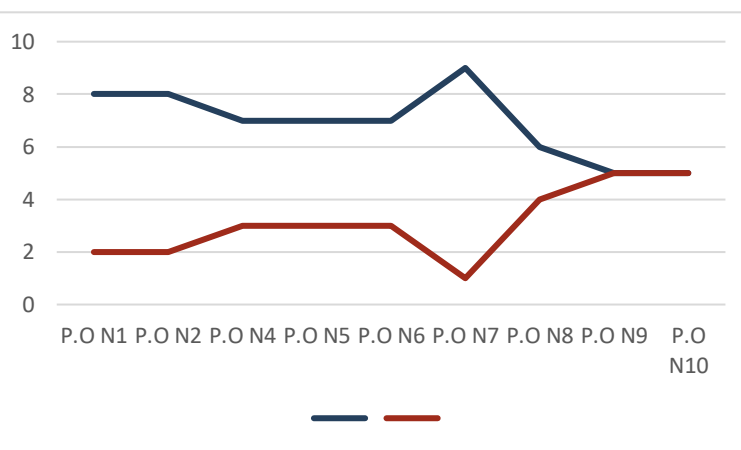
Il est clair que Djamaâ El-Djazaïr et Makam E-Chahid disputent le règne de la baie. Malgré que contrairement à Makam E-Chahid , la mosquée est vue de partout . Ceci s'explique comme suit : El Makam a été le plus choisis sur la partie Ouest par contre La mosquée a été choisis plus sur le côté EST. Au centre c'était plutôt l'aspect naturel de la baie qui domine. Ce qui peut être étonnant aussi est que la basilique figure sur la liste contrairement à d'autres éléments plus importants tel que la Casbah. Mais ce fait à une explication, elle a été choisie du côté de Bab-el-Oued car Elle est le seul élément architectural impressionnant visible là-bas.

Bien que globalement les observateurs soient satisfaits du paysage qu'offre la baie, nous remarquons que la satisfaction des citoyens-observateurs peut être lue selon 4 parties :

- Partie 1 : **Grande satisfaction** à la limite Ouest grâce à la qualité du paysage urbain dans cette partie
- Partie 2 : **Une bonne satisfaction** pour l'aménagement de la Sablette étant donné que la catégorie d'observateurs attend toujours un meilleur
- Partie 3 : **le sommet de la satisfaction** au centre de la baie grâce à la qualité apportée par l'aménagement de la « Sablette de Bordj el kifan » à la vie des gens bien qu'elle soit toujours en cours de réalisation.
- Partie 4 : **Une satisfaction réduite** suite à la médiocrité du paysage urbain et de l'aménagement dans la partie EST



Graphe 30 : Indice de satisfaction à partir du poste d'observation N 01
(Source : Auteur,2020)



Graphe 31 : Courbe du développement de la satisfaction au long des postes d'observation
(Source : Auteur,2020)

4. Les recommandations

4.1. Les recommandations pour le paysage de la baie

Nous allons orienter les recommandations selon 9 axes que nous jugeons capitale dans l'amélioration du paysage urbain de la baie d'Alger.

1. Réconcilier les tissus urbains entre eux :

Toute ville est composée d'une partie historique, d'un tissu urbain et des faubourgs. Ainsi la prééminence de la ville centre est un problème courant partout dans le monde. Mais il faut créer **une culture d'acceptation et d'appartenance** à chacune de ces parties. Par la démonstration de l'importance de chacune. Cela peut se traduire par plusieurs manières y parmi :

- L'implantation des **pavillons de savoir** tout au long de la promenade de la baie dans lesquels on peut projeter des ambiances, des photos, des cartes à propos des différentes parties de la ville. Ces derniers peuvent être eux-mêmes des chefs-d'œuvre identitaires de la baie avec des styles architecturaux exceptionnels tels que **Burnham Pavilion** par Zaha Hadid à Chicago-USA ou des œuvres contemporaines telles que **Galaxia**, œuvre d'art paramétrique de Mamou Mani à Nevada.



Fig. 47. Burnham Pavilion Zaha Hadid -Chicago-USA

(Source: Zaha adid Architects , ArchDaily 2020)

- Renforcer la perméabilité entre les tissus.
Le transport maritime est la meilleure solution rapide et pas très coûteuse (tels qu'un métro ou un tram) surtout entre la partie Est et ouest. Il doit être dense et bien organiser.



Fig. 48. Galaxia, Mamou Mani à Nevada. 2018

(Source : la magazine AMC architecture (en ligne) 2020 accès

<https://www.amc-archi.com/photos/structure-parametrique-flambee-au-burning-man,9541/galaxia->

2. Intégrer le paysage dans la pratique architecturale

Il ne faut pas laisser les questions du paysage facultatif à la culture des maître d'ouvrages et des maître d'œuvres. Mais exiger certaines procédures afin d'imposer la prise en charge du paysage par ces derniers :

- a. Apprendre aux maîtres d'ouvrages publics à élaborer des cahiers des charges plus performants et plus détailler (exemple le cahier des charges de Portzamparc). Un COS, CES et un programme ne dessinent pas une composition urbaine. Ainsi accompagner le cahier des charges par les aspects paysagers à prendre en considération et des photos du site.
- b. Exiger dans les concours et les permis de construire des simulations d'impact du projet sur le paysage afin d'anticiper le résultat. Selon deux échelles :
 - Petit projet : imposer une superposition d'une photosynthèse et une photo réelle (ce n'est pas difficile à faire). Le nombre de photos et l'angle de vu dépendent des spécificités du projet.



Fig. 49.
Simulation par
Photoshop
(Source : **Mustapha**
Rami « Citizens Hall
Center » mémoire
PFE – EPAU 2019)

- Grand projet : réaliser une simulation sur une maquette de la baie (virtuelle). cette dernière doit être élaborée par l'État et mis dans des stations puissantes dans les directions d'urbanismes. Ils doivent être accessibles aux architectes. Sa réalisation n'est pas autant difficile une grande partie d'elle est déjà réalisée par les étudiants d'architectures ainsi que Arte Charpentier dispose d'une.



Fig. 50. Projet du port au
PDAU

(Source : **Arte Charpentier** ,la baie
d'Alger , Disponibilité et accès :
[http://www.arte-
charpentier.com/fr/projet/la-baie-
dalger/](http://www.arte-charpentier.com/fr/projet/la-baie-dalger/))

- c. Imposer des taxes si les projets finaux ne respectent pas l'image introduite durant les permis de construire.

3. Créer un organisme d'observation du paysage : il sera un organisme d'études, de gestion et de conseil. Il aura pour missions :

- Anticiper les mutations de la ville. Autour de la baie d'Alger, plusieurs sites risquent de muter suite à leur état comme le quartier d'El Hamma . Ce dernier est classé majoritairement en zone rouge (très mauvais état) par le POS 2018. D'Autres risquent de muter pour s'adapter au projet d'aménagement de la baie le car de bordj el Bahri . Cette mutation peut être positive comme négative et donc suivre la mutation est nécessaire pour réaliser la grande balade d'Alger.
- Protéger les paysages agréables cas de Tamenfoust.
- Produire des recherches et des études sur le paysage tel que l'élaboration des Atlas du paysage, les chartes paysagères, faire des études d'impact, les outils
- La sensibilisation des acteurs de la ville et des collectivités envers les sujets du paysage tel qu'arrêter d'adopter les stéréotypes.
- Engager le dialogue entre les secteurs intervenants sur la ville à travers : les colloques, les séminaires, les formations, leur implication dans les études ... car parmi les problèmes du paysage la différence des visions entre les acteurs qui induit l'incohérence des parties.
- Proposer les outils réglementaires et de gestion du paysage.
- Sensibiliser toutes les strates de la société, pour respecter un paysage il faut en connaître.
- Recevoir et traiter les réclamations des citoyens envers la mal gestion ou la revendication de certains projets ... afin de s'inscrire dans une démarche de gestion participative.
- Diffuser le paysage au grand public à travers les magazines, les brochures, les concours Et surtout sensibiliser les enfants par les manuels scolaires.

Afin qu'il soit efficace il doit avoir

- La possibilité d'avertir et de proposer les adaptations nécessaires.
- Avoir les ressources humaines et financières.
- Il ne doit pas être géré par des gestionnaires mais plutôt par des architectes car nous sommes les seuls sensibilisés aux questions architecturales, urbaines, artistiques et techniques au même temps. Accompagner par une équipe pluridisciplinaire.

4. Composer avec la spécificité de la baie d'Alger

- 1) La partie ouest d'Alger sur la colline de Bouzareah à 3 caractères :
 - La figure est la ville et le fond est la montagne se confond en un seul plan
 - Le fond est reconnu par la couronne verte de la crête.
 - L'emboîtement des petites maisons constitue l'identité de la partie

Il ne faut pas que les constructions dans cette partie se détachent considérablement de l'ensemble. Car elles cachent le fond et elles perturbent l'ensemble. Par preuve tous les projets proposant des grattes-ciels à la marine ont échoué durant l'époque coloniale et il suffit de voir la résidence el Jawhara à El Hamma pour comprendre ce désordre.

- 2) Entre Oued El Harrach et el Mohammadia,

- Le fond qui est les montagnes sont visibles par moments et ils sont très lointains.
- La figure à l'air d'être vide à cause de plusieurs raisons.

c'est l'endroit idéal pour implanter un quartier d'affaires digne d'Alger. Mais il ne faut l'intégrer dans une logique globale tel que la résilience envers la sismicité, le risque de liquéfaction ... de plus ça sera une perte si les formes architecturales ne seront pas à-là-Une architecturale exemple Marina Bay Sands à Singapour.

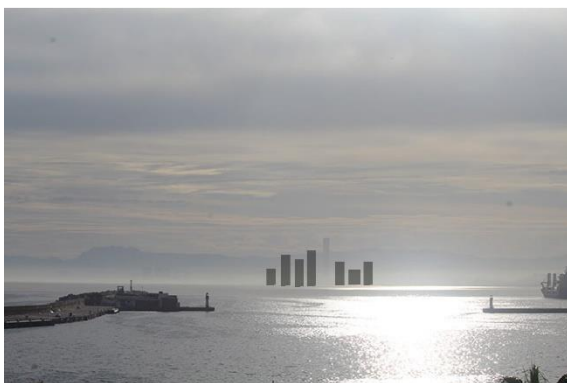


Fig. 51. Imaginer le quartier d'affaire

(Source : Auteur,2020)



Fig. 52. Marina Bay Sands

(Source : Pinterest 2020,2020)

- 3) La partie Est de la baie n'est pas visible uniquement à cause des conditions climatiques mais aussi à cause de sa taille. La majorité de la partie est composée de lotissements à faible densité. Par conséquent, toutes les constructions sont petites ayant presque la même hauteur. De plus la 1^{ère} façade cache le reste de la ville. Nous croyons que ça aura été plus intéressant

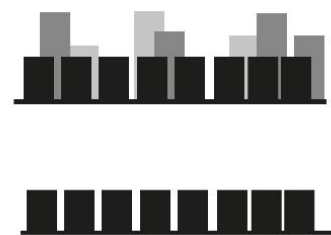


Fig. 53. Dynamiser le paysage Est

(Source : Auteur,2020)

si elle sera plus dynamique. Pour créer plusieurs plans.

- 4) Encourager la toiture végétale : à partir de Mustapha la ville se partage entre ville haute et ville plate. Cette partie est plutôt en décadence. La vue à partir du balcon de Makam el Chahid est médiocre. Restituer visuellement la pleine de l'El Hamma . Restituera une identité à cette dernière et améliorera le paysage du balcon le plus important d'Alger. D'ailleurs, elle a été pleinement dessinée par les pensionnaires de la villa Abd el Tif. Et ça pourra faire une très jolie composition.
- 5) Protéger la couronne verte d'Alger : Un soin spécial doit être accordé au chemin de crête. Bien connaître l'emplacement ce dernier est important. Premièrement pour garder l'équilibre de la végétation au paysage. Deuxièmement pour donner plus soin dans le choix des bâtiments qui s'implantent dessus.

5. Changer les mentalités des gestionnaires de la ville : *Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé.* Souligne Albert Einstein. Nous ne pourrions pas améliorer le paysage par la mentalité qui a produit ce paysage. Le changement des mentalités se fait par :

- La clarification de la notion du paysage urbain et ses problématiques (mission de l'organisme). Cette dernière est souvent limitée à la végétation.
- Créer des rituels pour lier les départements d'architectures et d'urbanismes avec les organismes d'états. Les premiers ont l'imagination, ambition, la capacité de produire les projets aux virtuels et la nouveauté. Et les deuxièmes ont l'expérience et le pouvoir d'agir. Juste le fait d'exposer continuellement les projets aux sens des acteurs de la ville élargira les perspectives.

6. Commencer par la situation d'urgence :

- 1) Le côté Est : il est nécessaire aujourd'hui d'avoir un projet spécifique à l'Est. Il est évident que les problèmes sont multiples tous résoudre prendra du temps et du capital. Pour cela il faudrait établir une stratégie qui porte sur des vols spécifiques, bien étudiés. Ces derniers déclencheront un processus de changement.

Petite idée : imposer aux propriétaires des maisons non achevées d'implanter des plantes grimpantes à l'aide d'un grillage pour qu'à la limite nous verrons des façades végétalisées au lieu aux briques creuses et ne n'est pas coûteux.

- 2) La casbah : il est évident que nous ne pourrions pas se prononcer sur les solutions mais il faudra agir rapidement et fermement. Multiples exercices et ateliers

traitent les problématiques de la Casbah à l'école il sera utile de collaborer avec l'université.

7. **Les îles l'El Djajaïr** : L'identité d'Alger a été toujours liée à ses îles. Mais aujourd'hui il n'existe aucune île à la baie. Il nous semble très intéressant de créer des îles artificielles dans la baie. Ils peuvent remplir plusieurs rôles ou chacune aura un rôle spécifique tel que : l'organisation du transport maritime, des lieux de plaisance dotés de restaurants, cafétéria ..., abriter des scènes pour des événements ...elles peuvent être flottantes. Au même temps ils doivent répondre à certaines conditions :

- Leurs nombres, leurs tailles, leurs positions doivent être bien étudiés
- Ils doivent être accompagnés par un plan d'évacuation en cas d'urgence.
- Ils ne doivent pas être construits mais ils peuvent abriter des constructions légères de R+1 au maximum.

8. **Utiliser la forme de la baie et l'événementiel pour approfondir l'appartenance au paysage** : L'expérience usagère est une chose très importante dans la création du sens au paysage car elle déclenche un processus : une expérience, un souvenir, une photo partagée sur les réseaux et donc une répartition du paysage. Puis une reconnaissance de ce dernier. *Copacabana* est une des plages les plus célèbres au monde en forme demi-circulaire. C'est le lieu de nombreux événements et manifestations à Rio. Deux millions de personnes se regroupent sur cette plage de 4. 5 Km pour voir les feux d'artifice, la fête du nouvel an et maître les fleurs dans l'eau. Alors que la baie est de 40 km elle pourrait regrouper plus de 10 millions d'Algériens pour la fête du 1^{er} novembre.

- Les événements peuvent être destinés au grand public ou des événements ciblés tels que les événements sportifs : tour de la baie par vélo, un marathon pour les + 40 ans
- Pour la réussite de ce type d'événements il fut évident d'avoir une structure hôtelière suffisante mais aussi une **route mécanique autour de la baie**. Car à partir de El Mohammadia une seule route mène vers le Cap de Tamenfoust. Elle est presque tout le temps saturée et elle en arrière par rapport à la mer.
- **Des slogans**, peuvent être lancés tel que « *voir le lever du soleil à partir de l'ouest et le coucher de soleil à partir de l'Est* » (c'est ce que nous avons essayé de faire durant notre prise de photo)

9. **Renforcer la signalétique** : L'information induit une connaissance et donc une sensibilité et une appartenance. Cette dernière peut se faire par différentes manières pas

uniquement à travers les plaques. Elle peut se faire par : l'olfactif, le visuel, le tactile ...etc. exemple : le tapis des fleurs à la grande place de Bruxelles,

4.2. Quelques propositions pour le plan de lumière

- À Alger il y a deux scènes :
 - La surface de la mer et éventuellement les îles artificielles constituent une scène pour la ville ouest avec ses balcons et sa couronne verte.
 - La ville en pente est une scène pour la balade de la baie.
- Les strates de la ville et ses composantes sont exposées clairement l'une après l'autre nous trouvons impressionnant si nous pourrions les illuminer par patrie l'une après l'autre. Comme si chacune d'elles est une touche du clavier d'un piano et ils construisent ensemble une symphonie.
- Les immeubles de la ligne de crête y parmi le mémoriel peuvent constituer le point départ des feux d'artifice. Ainsi ils seront visibles de la baie et de l'arrière-pays.
- Illuminer quotidiennement les principaux repères d'Alger commençant par la basilique à BBO, El Fanar , la Casbah (Forteresse) , les tracé des remparts de la Casbah, la ligne du fond de mer , l'Aurassi et sa coulée verte , El Makam et sa coulée verte , la Mosquée d'El Djazaïr et la finalité du cap de Temenfoust (afin d'attirer l'attention vers la partie EST).
- Il est intéressant de valoriser la partie Est par la partie Ouest. Véhiculer l'information que le meilleur endroit pour voir la ville la nuit c'est la partie EST à travers le partage de photos et d'expériences de personnes sur les réseaux sociaux et les Médias.
- Il faut penser à l'usage des énergies renouvelables.

4.3. La proposition d'un logo pour le paysage d'Alger

À Alger le rapport entre la taille des constructions et la taille de la baie fait que c'est difficile, voire impossible de dessiner un logo de Skyline pour la totalité de la baie. Par conséquent, nous avons plutôt fait une tentative de dessiner un logo résumant le paysage de la baie d'Alger.

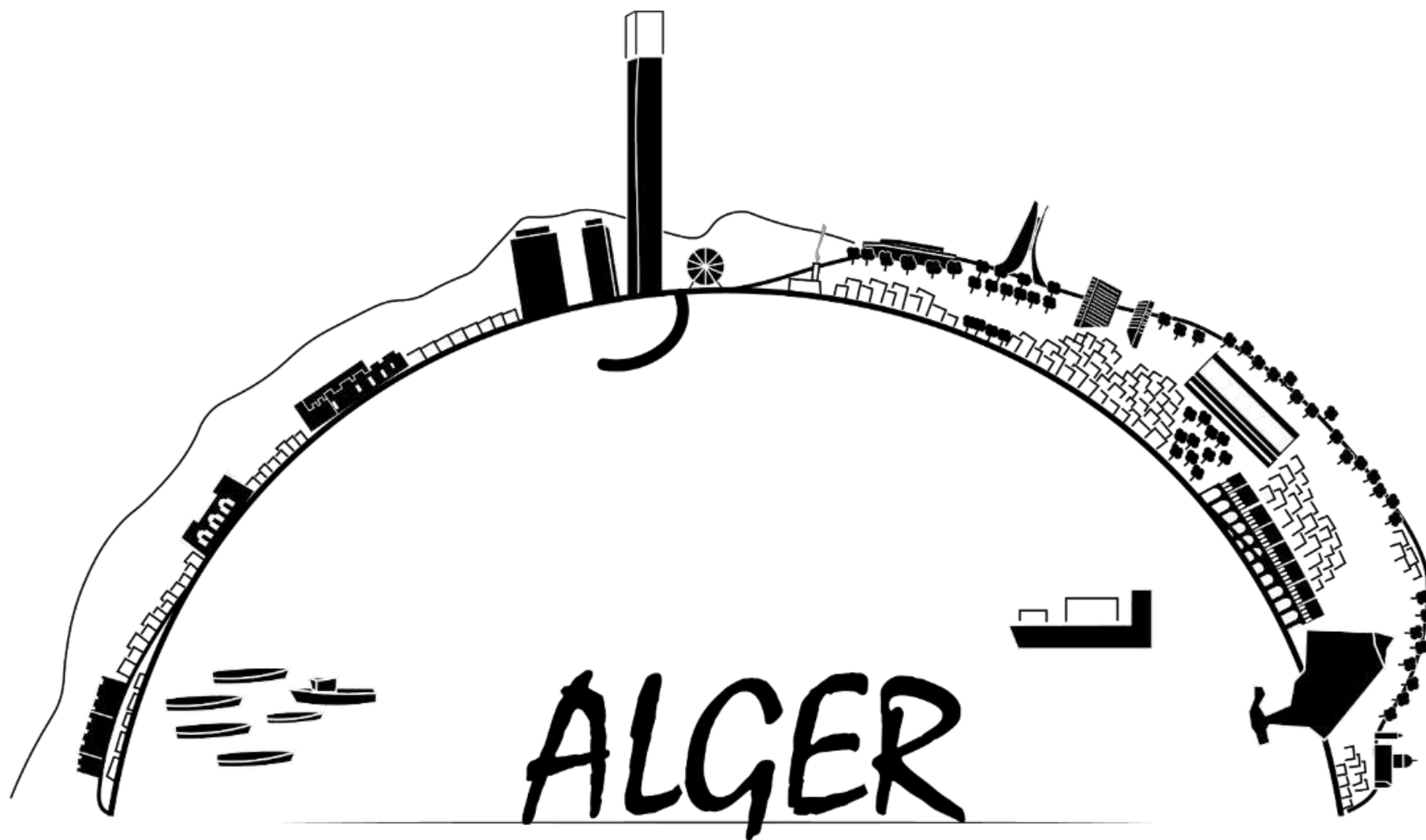


Fig. 54. Le logo proposé pour le paysage de la baie d'Alger
(Source : Auteur,2020)

Conclusion

Ce chapitre constitue le cœur de la recherche dans lequel nous avons mené une lecture paysagère de la baie d'Alger à partir de la promenade de la baie. Tout d'abord nous avons commencé par la présentation de notre propre **approche d'analyse paysagère**. Cette dernière est construite par le croisement de modèles de lectures analysés durant le deuxième chapitre. Elle se compose de 3 étapes qui sont : **Connaître la baie, Admire le paysage et Vérifier la vision des observateurs**. Par la suite, nous avons clarifié l'emplacement des **postes d'observations** choisis. Ils étaient répartis pour répondre au croisement de 3 critères qui sont : **l'équidistance, La présence à un élément identitaire et l'Accessibilité**.

Puis nous avons entamé la lecture en soi, comme expliqué, elle se déroule en 3 étapes. Dans la première phase intitulée « Connaître la baie », nous avons mené une lecture historique sur la baie d'Alger à **travers la documentation et les iconographies**. Cette étape nous a permis d'approfondir nos connaissances sur le paysage. Elle nous a permis de comprendre les grandes étapes de son développement et repérer le patrimoine hérité de chaque partie. Une spécificité nous semble intéressante à Alger, c'est la juxtaposition des phares l'une après l'autre de l'Ouest allant vers l'Est (globalement).

Dans la deuxième phase « Admire le paysage », la lecture visuelle est élaborée suivant 4 étapes qui sont : **La description, la reconnaissance, l'identification et la reproduction**. Il n'est pas possible de résumer les aspects de la baie et son paysage en quelques lignes mais nous nous limitons aux principaux aspects sont les suivants :

- La courbure de la baie est plutôt ressentie de l'Est que de l'ouest. Car la visibilité de la partie Est dépend des conditions climatiques par contre la topographie de l'Ouest fait d'elle visible constamment.
- La taille de la baie comparée à la taille des constructions fait qu'à l'échelle globale l'aspect naturel prime et les éléments identitaires deviennent irrepérables à l'exception du minaret de Djamaa El Djazaïr. Même la colline de Bouzareah (400 m) devient minime.
- Nous sommes loin de « la ville architecturale », aucune icône ne s'inscrit aux mouvements architecturaux du 3^{ème} millénaire même la mosquée d'El Djazaïr. Malgré qu'un grand apport est rajouté au paysage par cette dernière.
- Il y a 2 caractères à Alger :
 - À l'ouest, la figure qui est la ville et le fond qui est la colline sont sur le même plan

- À la partie Est, la figure qui est la ville est séparée du fond qui est la série montagneuse de l'Atlas Tellien.
- La verdure de la ligne de crête et des deux coulées de khmistti et El-Makam participent positivement dans l'équilibre du paysage.
- Nous ne pourrions pas parler de paysage de la baie qu'à partir du Hamma car le port constitue une barrière sur tous les sens. Hélas à partir du Hamma, la ville historique commence à devenir petite et les détails deviennent difficilement perçus.
- Un grand décalage y compris identitaire divise la partie Est et Ouest de la baie. À l'ouest la liste des repères est longue par contre elle se résume aux 3 forts à l'Est.

La dernière partie de la lecture était basée sur **la fiche de lecture paysagère** qui se compose de 5 parties. Les 3 principaux sont : **décrire le paysage, lister les éléments identitaires** du paysage et **reproduire** le dernier. Parmi les grands aspects tirés de cette étape, il y a les points suivants :

- La beauté du paysage réside dans les aspects naturels de la baie surtout la mer Méditerranée.
- Les observateurs tournaient dos à la ville historique en étant dedans mais ils se tournaient vers elle en étant loin. En outre, la baie s'arrêtait à la mosquée pour une majorité de participants.
- La Casbah et la montagne de Bouzareah figuraient rarement à l'esprit des observateurs.
- Une bonne partie des participants pensent que le paysage d'Alger manque d'identité. Ils parlent soit d'un beau passé ou d'un meilleur avenir.
- Bien que l'aménagement de la baie n'est qu'à ses débuts, il est largement apprécié.
- La différence entre la partie Est et ouest est ressentie par les observateurs en terme d'identité, de topographie et d'aménagement.
- L'élément identitaire ultime selon les observateurs est El Makam sur la partie Ouest, la courbure de la baie au centre et Djamaa el Djazaïr à la partie EST.
- Pas mal de personnes préfèrent le paysage nocturne de la baie.
- Certains éléments identitaires ont été dessinés mais moins listés par les observateurs tels que l'Aurassi, la grande roue de la Sablette, la faculté des sciences islamiques, la colline, l'emboîtement des constructions sur la partie ouest ..
- La mosquée est devenue l'emblème principal car elle est visible de partout.
- Le patrimoine colonial était rejeté identitairement reconnu esthétiquement.

Les deux dernières étapes étaient complémentaires. Nous tournions dos à la mer alors les observateurs tournaient dos à la ville. Nous nous sommes intéressés à la profondeur historique des

choses alors que les participants s'intéressaient aux aspects esthétiques. Nous nous intéressons à la matérialité et ils s'intéressaient à l'aspect sensible du paysage. Ainsi Nous avons décidé de fusionner les deux listes qui contiennent comme on peut le constater, certains éléments communs mis en gras.

liste des éléments identitaire du paysage de la baie d'Alger			
1	Le mont de Bouzareah	14	Djamaa 'El Djazaïr
2	La basilique Notre-Dame d'Afrique	15	Les tours d'El Mohammadia
3	La Casbah avec tous ses composants y compris l' Amirauté.	16	Le port de plaisance
4	Le front de mer	17	Oued El Harrach
5	Les voutes de Chassériau	18	La couronne verte de toute la partie Ouest
6	Le port d'Alger	19	L'ensemble des aménagements de la promenade de la baie
7	Les bateaux	20	L'ensemble des forts défensifs de l'Est
8	L'Aurassi et la coulée verte de Khmistti	21	La silhouette des montagnes de l'Atlas Tellien
9	L'Aéro-habitat et le plais du gouvernement	22	Les petites maisonnettes et les barques de pêche à l'Est
10	Makam E-Chahid et sa coulée verte (Bois des arcades et jardins d'essai)	23	La Sabletteet sa grande roue
11	Le palais de la culture	24	La mer en soi
12	Les industries entre Ruisseaux et El Harrach	25	La place des martyres
13	La forme courbe de la baie	26	La ville du 19-20ème siècle dans sa globalité

Tableau 35 : La liste finale des éléments identitaire d'Alger

Source : Auteur

Conclusion générale

Conclusion

Alger est une ville en pleine mutation qui bénéficie pour son développement d'un grand projet urbain. Ce projet comprend un programme ambitieux qui se matérialise à travers de nombreux projets vecteurs ayant pour finalité de répondre à un certain nombre d'objectifs. Dans ce cadre et afin de réconcilier la ville et sa baie, le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Alger (PDAU), prévoit plus de 40 km d'espaces publics autour de la baie. En dépit de l'ampleur de ce projet, pourtant la dimension paysagère n'a été traitée que superficiellement, voire très brièvement. Ce constat nous donne une pleine légitimité pour consacrer notre recherche à la prise en charge scientifique de cette dimension, d'autant plus que nous ne pouvons pas occulter les caractéristiques spécifiques dont bénéficie Alger et sa baie. Sa topographe sous forme en cascade lui attribue un caractère exceptionnel. De plus, tout au long de son développement historique, on peut observer des emblèmes représentatifs de chaque période émergente. Dès lors nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur **identité que véhicule le paysage urbain de la ville d'Alger, vu à partir de la promenade de la baie.**

Pour répondre à la question, il fallait tout d'abord comprendre la notion du paysage urbain. Cette dernière est une notion ancienne qui s'est développée au fil du temps pour englober plusieurs dimensions. Elle a connu un regain d'intérêt d'abord avec les artistes peintres au Moyen âge, puis élargie vers d'autres domaines tels que la géographie, l'écologie et l'aménagement du territoire et la politique de la ville vers la fin du 20^{ème} siècle. La notion de paysage sera largement répondue après les années 2000 à cause du soin qu'il fallait donner à l'environnement ainsi au patrimoine naturel et culturel. Le paysage est par ailleurs une notion très arborescente, elle englobe du matériel et de l'immatériel et elle dépend de l'observateur et de sa position dans le temps et l'espace. La complexité de cette dernière fait d'elle un objet de réflexion et de débat pour la politique de la ville car elle couvre plusieurs aspects au même temps. La définition du paysage est débattue par plusieurs courants. Pour notre part, nous adhérons aux réflexions des chercheurs qui considèrent le paysage en tant que synthèse d'un environnement urbain vu et ressenti à partir d'une position ou d'un itinéraire. Car autrement la notion de paysage déborde pour se confondre avec d'autres notions telles que milieu et environnement. Ainsi elle deviendra ingérable comme l'indique la règle d'or du management. *If you can not measure it, you can not manage it.* (Si tu ne peux pas le quantifier tu ne pourras pas le gérer).

Nous nous sommes également intéressés dans ce mémoire à la manière dont on peut effectuer la lecture du paysage. Afin d'aboutir à une approche adaptée à notre contexte, nous avons analysé plusieurs exemples de lectures paysagères, classés selon leurs objectifs : du plus basique destiné à la sensibilisation des élèves au plus compliqué destiné à l'acteur public. À la fin de cette analyse, nous nous sommes rendu compte que malgré les différences entre les approches, nous pourrions les classer en 3 catégories. Les premiers s'intéressent à aspect sensoriel du paysage uniquement. Les deuxièmes s'intéressent à l'aspect sensoriel mais ils cherchent les raisons derrière ce paysage. Les derniers penchent plus vers l'étude à travers les connaissances sur le paysage étudié.

Cette revue de littérature nous a permis de définir notre approche adoptée pour la lecture du paysage. Cette dernière se compose de 3 étapes. La première consiste à connaître le paysage à travers les ressources documentaires et iconographiques. La deuxième s'attache à voir le paysage à travers les clichés photographiques qui ont été pris sur 10 postes d'observation tout au long de la baie. La dernière étape consiste à vérifier l'avis de l'observateur-citoyen à l'aide d'une fiche d'analyse paysagère. Cette étape a été élaborée à partir des modèles de lecture orientés vers la sensibilisation des enfants du 1^{er} cycle au dernier en France.

L'enquête paysagère réalisée nous a permis de répondre à la problématique posée et d'aboutir aux principales conclusions qui sont comme suit :

- Malgré que la Casbah d'Alger est la partie la plus importante de l'identité de la ville. Elle ne gagne aucune importance dans cette ensemble identitaire et ce en raison de son état dégradé, de l'absence de sensibilisation, de communication et de signalétique.
- Comme le port d'Alger et l'amirauté sont fermés au public, la ville ancienne d'Alger a perdu le poste d'observation le plus important. De plus les industries du port constituent le 1^{er} plan de cette partie de la ville vu du reste de la baie.
- Le rapport entre la taille des constructions et la taille de la ville fait d'Alger une ville à découvrir petit à petit et son identité est plutôt dans ses unités paysagères que dans leurs globalités.
- La partie coloniale de la ville est rejetée « Identitairement » mais elle est reconnue « esthétiquement » tel le cas de la basilique.
- Un grand manque s'affiche au paysage d'Alger. Il se penche plus vers les paysages ordinaires. Il ne s'inscrit pas aux tendances du 21^{ème} siècle. Malgré la taille de la

mosquée, la noblesse de ses matériaux et la technicité utilisée pour sa réalisation. Elle n'est pas marquante par son style.

- Un grand décalage sur tous les niveaux entre l'Est et l'Ouest de la baie
- Un des aspects important de la baie d'Alger est sa couronne verte.
- Les observateurs ne s'intéressent pas à la ville mais aux aspects naturelles de cette dernière uniquement.
- La grande mosquée a rempli un vide important dans l'identité de la baie. Elle est le seul élément vu de partout.
- Alger dispose d'élément identitaire conçu dès le départ comme monument tel que Makam E-Chahid et d'autres secondaires tels que le palais du gouvernement. Ces derniers sont des témoins de styles ou d'histoire méconnu généralement chez les observateurs à cause du manque de la sensibilisation. Ainsi les observateurs considèrent que le paysage d'Alger manque d'identité.

L'enquête nous a permis aussi de lister les éléments que nous jugeons identitaire à Alger. Cette liste se compose de deux listes. La première est ébarbée par nous et la 2ème est élaborée par les observateurs. La comparaison entre les deux nous permet de comprendre la faille existante dans la médiatisation de la ville.

Selon nous				Selon les observateurs	
1	Le mont de Bouzareah	12	Djamaa 'El Djazaïr	1	Djamaâ El-Djazaïr
2	La basilique Notre-Dame d'Afrique	13	Les tours d'El Mohammadia	2	Makam E-Chahid
3	La Casbah avec tous ses composants y compris l'Amirauté.	14	Le port de plaisance	3	La mer en-soi
4	Le front de mer		Oued El Harrach	4	La ville du 19-20ème siècle dans sa globalité
5	Les voutes de Chassériau	15	La couronne verte de toute la partie Ouest	5	La Casbah
6	Le port et ses bateaux	16	La grande roue et l'aménagement de la Sablette	6	Le port d'Alger

7	L'Aurassi et la coulée verte de Khmistti	17	L'ensemble des forts défensifs de l'Est	7	La Sablette
8	L'Aéro-habitat et le Plais du gouvernement	18	La silhouette des montagnes de l'Atlas Tellien	8	La forme (Demi-circulaire) de la baie
9	Makam E-Chahid et sa coulée verte (Bois des arcades et jardins d'essai)	19	Les petites maisonnettes et les barques de pêche à l'Est	9	L'église Notre Dame d'Afrique
10	Le palais de la culture	21	L'ensemble des aménagements de la promenade de la baie	10	L'Amirauté
11	Les industries entre ruisseaux et El Harrach			11	La place des martyres

Tableau 36 : la liste double des éléments identitaire d'Alger

Source : (Auteur,2020)

Limites Perspectives de recherche :

Dans le cadre de ce travail, nous avons mené une lecture paysagère de la baie d'Alger. Nous espérons que ce travail soit un début pour des travaux complémentaires. La lecture menée s'est plutôt intéressé à l'échelle de l'ensemble. Elle peut être approfondie à **des échelles plus détaillées**. Ainsi, cette dernière est réalisée le jour, elle pourra être complétée par **une lecture du paysage nocturne de la baie d'Alger**. De plus, cette lecture sera obsolète dans une période (ça dépend de la dynamique du paysage). Il faudrait faire **des actualisations**. Cette série d'actualisations servira à **témoigner le développer de la ville et comparer son développement** par la suite. La lecture présentée dans le cadre de ce travail se limite par notre filière et nos connaissances, il sera intéressant de maîtriser une base pour une lecture plus profonde par une équipe pluridisciplinaire. Nous avons essayé indirectement de comparer la baie d'Alger avec celle de Rio, Naples et Istanbul à travers les exemples du 2^{ème} chapitre. Il sera bénéfique de faire une lecture comparative entre ces 4 derniers afin de connaître les points forts d'Alger et ses lacunes.

Durant cette recherche, nous avons élaboré une approche pour lire le paysage et nous avons exposé et expliqué d'autres approches. **Cette question méthodologique peut être utilisée ou approfondie**. À Alger d'autres paysages méritent d'être étudiés. Parmi eux le paysage de la

Mitidja. La ville s'étale rapidement sur le côté Ouest. Une panoplie de questionnement peut être posés sur le paysage de cette dernière. La plus importante pour nous est **quel sera le paysage de la Mitidja dans 10 ans si nous continuerons dans la même politique ?** Encore à Alger la topographie permet des balcons urbains. Nous jugeons importants de **connaître ces balcons urbains** afin de **les protéger et pour leur attribuer des fonctions** de détente et de contemplation. Plusieurs personnes disent que le plus bel endroit pour voir le paysage de la baie d'Alger est à partir des Tagarins (l'Aurassi).

À travers notre tentative pour comprendre le paysage urbain tout au long de ce travail nous nous sommes posés pleins de questionnement, nous exposons certains :

- **Quel est le degré d'efficacité des lois et des instruments de l'urbanisme à gérer et harmonier le paysage urbain d'Alger ?**
- **Quel est le degré de sensibilité des acteurs de la ville envers les questions du paysage ?**
- **Pourquoi nous n'avions pas pu créer un paysage urbain de qualité durant les 40 deniers années ?**
- **Peut-on élaborer une méthode pratique pour insérer un projet « payssagèrement » ?**
- **Peut-on élaborer un moyen d'évaluation du degré d'intercession paysagère d'un projet ?**

Bibliographie

Bibliographie

Articles de revues ou d'ouvrages :

Nathalie Blanc et Sandrine Glatron, « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », in *L'Espace géographique*, Belin 2005

Charles-Edouard Houllier-Guibert, « La fabrication de l'image officielle de la ville pour un rayonnement européen », in *Revue Cahiers de géographie du Québec* Volume 55, numéro 154, avril 2011, p. 7-161

Ali Hadjiedj, « Développement urbain et détérioration du cadre de vie à Alger » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 74e année, 1997-3 (septembre)

Christine Partoune, « La dynamique du concept de paysage. Laboratoire de méthodologie de la géographie » Université de Liège. *Revue Éducation Formation* - n° 275, septembre 2004. P22

FACCHINI François, « Paysage et économie : la mise en évidence d'une solution de marché », In : *Économie rurale*. N°218, 1993. pp. 12-18.

Xavier MICHEL, « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 » *STRATES Journals*, [En ligne], [consulté le 28-03-2020] publier le 12/11/2008 [disponibilité est accès] <http://journals.openedition.org/strates/5403>

George Pierre, « Annales de géographie. Les paysages urbains, Sylvie Rimbert ». In: *Annales de Géographie*, t. 83, n°458, 1974. p. 463; téléchargé le 30/03/2018 P 2

Jalabert Guy, « Les paysages urbains : Sylvie Rimbert, Les paysages urbains » In: *Revue géographique des Pyrénées et du Sud- Ouest*, tome 45, fascicule 2, 1974. Petites villes et espace rural. pp. 210-213; https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1974_num_45_2_3406_t1_0210_0000_2 Fichier pdf généré le 05/04/2018

Walid Rabehi et al, « La baie d'Alger, un espace côtier prisé, entre pressions d'urbanisation et gouvernance territoriale » in *Geo-Eco-Marina*: 25 (2019) pp. 113-130 , [En ligne], Disponibilité et accès : <https://zenodo.org/record/3609744#.X8M-tWhKjIU>

Ewa Berezoska-Azzag, « La planification urbaine, orientations récentes » in *Alger paysage urbain et architectures 1800-2000*, 2003 pp 266-267

Ouvrages et revues :

Vies de ville, Numéro hors-série n° 03, Juillet 2012.

Kevin Lynch, « l'image de la cité », Aubin Imprimeur 1969, [en ligne] Disponibilité et accès <https://fr.calameo.com/read/0008998699f956b143c9b> consulté en juin 2019

Nicole Valois et al, « Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : Revue de littérature et méthodologie » *Ville de Montréal*, Décembre 2008, P 116

Aurélié FRANCHI, DGALN / DHUP et al « Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages » Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, France 2015, P 109

Florence Thinard et Nicolas Van Ingen « Lectures de paysages », Plume De Carotte Eds , Mai 2013

Ir. Inge Bobbink , « Land insight » , Uitgeverij SUN and author, Amsterdam 2009

Nicole Valois et al , « Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : Revue de littérature et méthodologie », Ville de Montréal , Décembre 2008

VILLE DE MONTRÉAL, « ATLAS DU PAYSAGE DU MONT ROYAL caractérisation du paysage à l'échelle de la montagne », VILLE DE MONTRÉAL, 2012

Tayeb ZITOUNI, « la ville d'Alger la protégée de dieu », APC d'Alger, 2014

Nadir Assari, « Alger des origines a la régence turque » , Edition Alpha, Alger 2007

Farid HIRECHE, «Le Petit paradis d'Alger », Edition les Alternatives urbaines, Alger 2015, P 433

Zohra Hakimi, « Alger politique urbaine 1486-1958 », Edition Bouchene, 2011

Jean-Jacque Deluz, « Alger chronique Urbaine » Edition Bouchène, Paris 2001

J.Louis Cohen et al « Alger paysage urbain et architecture 1800-2000 », les Edition de l'imprimeur, collection Tranches des villes, 2003, P 344

La préfecture d'Alger « Alger capitale qui débord hors du cadre de son site naturel » in Les Arts et la techniques modernes, Algérie, 1937 , P 184

Alger Cludine Piaton et al, « Alger ville et architectes 1830-1940 », Edition Honoré Clair, 2016 P 368

Deluz, J. J. « L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique », Alger / Liège, OPU/ P. Mardaga, 1988. P 199

Malek Alloula, « Alger photographiée au XIX siècle », Marval, 2001 , p 172

J.J. Deluz et al , « Alger : Lumières sur la ville »; colloque international 4-6 mai 2002. Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, El-Harrach. 2 volumes : 729 p., 2002, Alger

Mémoires et thèses :

HAROUAT Fatima Zohra , « COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE ? », Mémoire de Magister, Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion , Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2012

LOPES Elise, « la conversion européenne du paysage et le droit français du paysage » Université de Lyon 2, Septembre 2006

MESBAHI Dihia, « la relecture d'un patrimoine par le paysage multi-sensoriel », Mémoire de master, Laboratoire VAP Ville-Architecture et Patrimoine, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Ferrier 2014.

Jean-Marie Simon, « Connaitre les origines des paysages de la ville et de l'urbain, pour en débattre et agir : expérimentations pratiquées sur la Métropole du Grand Nancy » Géographie. Université de Lorraine, 2018. P 580

Todi Fares, « la notion de paysage dans les règlements d'urbanisme », mémoire de magister, EPAU .VUDD soutenu le 25 novembre 2007

Sandrine Lambert, « La méthodologie des Atlas de paysages : un outil d'aide à la qualification des franges bâties rurales ? Étude de cas sur les Pays de la Loire ». Mémoire de Fin d'Études, L'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, AGROCAMPUS OUEST, 2014

Autres documents : (Guides, Manuels, Rapports d'études, etc...)

Sites et cités remarquables de France, « LE PAYSAGE : un outil fédérateur pour construire un projet urbain et patrimonial partagé » [consulté le 04-03-2020] Disponibilité et accès <https://www.sites-cites.fr/urbanisme-patrimoine-et-developpement-durable/paysage/>

Radio Algérienne, « Le PDAU d'Alger opérationnel dès la publication de son décret exécutif » [en ligne] Radio Algérienne 2016 [consulté le 02-03-2020] Disponibilité et accès <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20161203/95995.html>

Pierre Donadieu , « Qu'est-ce que le paysage ? » TOPIA plateforme du laboratoire de recherche en projet de paysage [En ligne], Consulté le 15 mars 2020 , [disponibilité est accès] <https://topia.fr/2018/10/03/2quest-ce-que-le-paysage/>

Centre national des ressources textuelles et lexicales CNRTL, [En ligne], ORTOLANG, BNF et DGLFLF , « Paysage » [consulté le 20-04-2019] site mise à jour 2012 [disponibilité est accès] <http://www.cnrtl.fr/definition/paysage>

C.Charbonnier, « LEXIQUE DE GÉOGRAPHIE : VOCABULAIRE et NOTIONS » Collège Pierre Grange, ALBERTVILLE 2011 P 36.

Bernard Davasse, « La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage. Qu'est-ce que le paysage ? », CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage) -ENSAP de Bordeaux, 2013. P6

« Paysages des peintres flamands (3) : le 17ème siècle baroque » [consulté le 20-03-2019] Disponibilité et accès <http://amauric.craym.eu/perso/flamands-paysages-3.html>

Émilie Genelot, « Notion en débat : paysage » EDUSCOL , [En ligne], École Normale Supérieure de Lyon, [consulté le 15-03-2020] publier le 15/10/2019 [disponibilité est accès] <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/paysage>

LIFRAAN.R « Le paysage : définition, concepts, méthodologie générale pour son étude économique », INRA, Montpellier, Aout 1998.

Antoine BAILLY, « Paysages et représentations » MaPPE MONDE 90/3, Avril 2018 P 4
[disponibilité est accès] <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M390/PAYSAGE.pdf>

Francis Beaucire, Xavier Desjardins, « Notion de l'Urbanisme par l'usage », Publication de la Sorbonne 2015

Cyril GIRARD, « LECTURE DE PAYSAGE ET ORIENTATION », CPC EPS St Marcellin, 2013, P 12

L'académique pédagogique de Lyon, « LECTURE DE PAYSAGES », janvier 2015

Yves Thonnérieux, Mikel Vilemagne, « Dossier pédagogique collège et lycée, Module 3 - Le paysage et les impacts de l'homme, Fiche « Définition et analyse d'un paysage » la région RhôneAlpes, 2016, P 3

Josiane FAUBERT-MAITROT, « LES POINTS DE LECTURE DU PAYSAGE », COMMUNIQUE DE PRESSE la Vallée de la Bruche, JUIN 2015

Didier Soto, « Complément de connaissances ANALYSE DES PAYSAGES URBAINS » Afadec (association de formation à distance de l'enseignement catholique), 2012, P 4.

Pr, Azzedine BELAKEHAL, « Intégration, lieu, paysage et site », Théorie du projet Département d'architecture, Université Mohamed KHIDER, 2012

SFFERE (Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement), « Guide pédagogique : Le paysage » sffere, NOVEMBRE 2005, P119

AIT DJEMAA abderahmane, « Le Site Archéologique de Tametfoust :Antique Rusguniae Etude Archéologique et Historique », musée de Tamenfoust, 2017

Art et charpentier architectes «BAIE D'ALGER», les documents d'orientations du DPAU, la Wilya d'Alger, 2016

Pere Sala, Joan Nogué, « Prototype Landscape Catalogue. Conceptual, Methodological and Procedural Bases for the Preparation of the Catalan Landscape Catalogues », Observatoire du paysage catalan, may 2006 P 30

Safia Benselama-Messikh, « Les fortifications ottomanes de la baie d'Alger (1516-1830) », [En ligne], Laboratoire D'archéologie Médiévale Et Moderne En Méditerranée, [consulté le 20 -09-2020], Disponibilité et accès : http://la3m.cnrs.fr/pages/recherche/axes/axe-2/A2_Prog2/Alger/Alger.php

Dictionnaires :

Jean-Pierre Mével, « Dictionnaire Hachette », Hachette Education, 2010

Pierre Merlin, Françoise Choay, « Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » QUADRIGE/PUF 3e Edition octobre 2010

l'encyclopédie Larousse, Larousse, 1977

l'encyclopédie Larousse, Larousse, 1984

L'Académie française « Dictionnaire de L'Académie française », 5ème édition, 1789, Disponibilité et accès : https://www.ebooksgratuits.com/ebooksfrance/dictionnaire_academie

Sites Internet :

Le dictionnaire ,[En ligne], Disponibilité et accès : <https://www.le-dictionnaire.com/>

Google Earth , [En ligne], Disponibilité et accès : <https://earth.google.com/web/@36.76966168,3.0770456,5.79228394a,12358.55779279d,35y,0h,0t,0r>

Topographic-map, [En ligne], Disponibilité et accès : <https://fr-ch.topographic-map.com/maps/4mah/Alger/>

Art et charpentier architectes, « la baie d'Alger », Disponibilité et accès : <http://www.art-charpentier.com/fr/projet/la-baie-dalger/>

Bibliographie consultée

Articles de revues ou d'ouvrages :

Houllier-Guibert, « La fabrication de l'image officielle de la ville pour un rayonnement européen : gouvernance, idéologies, coopération territoriale et rayonnement ». Cahiers de géographie du Québec, 55 (154), p 7–35, 2011

Guy Mercier, , «La norme paysagère Réflexion théorique et analyse du cas québécois », Cahiers de Géographie du Québec ,Volume 46, n° 129, décembre 2002 , P357-392

Bomer Bernard, « Le paysage, vu par les géographes... et par les autres » ,In: Bulletin de l'Association de géographes français, 71e année, 1994-1 (janvier) ,p. 3-9 .

OUAGUENI Yassine, « DUALITE ET CONTINUITE TYPOLOGIQUE DANS LE CENTRE HISTORIQUE D'ALGER : La médina d'El Djazaïr et le premier noyau urbain de colonisation » , In , Colloque international « Alger. Lumières sur la ville », du 4au 6 mai 2002 à l'EPAU, p 344 – 356

Ouvrages et revues :

CHENNAOUI , Youcef et al, « Alger métropole région, ville , quartier » EPAU - SIAAL ; Stadtebau Institut Universitat Stuttgart ; 2000

FRANCHI Aurélie et al, « Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages » , Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature , Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Français ,2015

Mémoires et thèses :

CHENNAOUI, Youcef, « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel » Thèses de Doctorat, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger 2007

Gogendreau, Nicolas, « Le marketing urbain, un outil de domination politique ? Illustration à partir des cas bordelais, nantais et rennais », Mémoire de Master Géopolitique, Université de Reims Champagne-Ardenne, Gestion et management, 2014.

HAROUAT Fatima Zohra « COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE ? » Mémoire de magister, Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2012

Autres documents : (Guides, Manuels, Rapports d'études, etc...)

Anonyme, « Outils et ressources LIRE ET COMPRENDRE LE PAYSAGE : ENJEUX ET MODALITÉS », CAUE conseil d'architecture urbanisme et environnement français, 2015

Sylvie Blaison et al, « REFERENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN » Vallée De La Bruche, ADEUS - Janvier 2009

lois

Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative

à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.JO n° 77 DU 15/12/2001

Loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages (République Française)

ANNEXES

ANNEXE

ANNEXE N° 01

Le paysage urbain de la baie d'Alger traité dans le document d'orientation du DPAU intitulé « Baie d'Alger »

Source : **Art et charpentier architectes** «BAIE D'ALGER», les documents d'orientations du DPAU, la Wilya d'Alger,2016

Lo8.1.2.3 - Analyse du cadre bâti algérois: *les volumes bâtis*

skyline



Le Skyline d'Alger

Lo8.1.2.3 - Analyse du cadre bâti algérois: *les volumes bâtis*

Les piémonts



Les Piémonts

Les piémonts sont devenus des espaces denses et résidentiels et assez réguliers dans leur étagement malgré leur diversité dans le détail. Ce sont les maisons individuelles agencées de façon spontanée ou organisée en lotissements qui dominent dans ces secteurs. Les densités sont variables, l'organisation en ordre continu ou discontinu. Les parcelles sont délimitées par des clôtures le long des voies. Les implantations sont variées tant sur la parcelle que par rapport à l'espace public (terrain généralisé).



Arrivée en bateau dans la baie d'Alger



Photomontage de la baie vue de la mer

Alger vue depuis la mer

De nombreux artistes, peintres, photographes ou écrivains ont dépeint la baie d'Alger depuis la mer.

L'horizon apparaît d'abord comme une ligne sombre qui signale l'approche des côtes.

Une demi-heure environ avant la fin du voyage, les formes incertaines du paysage se précisent et dessinent une immense courbe sur l'horizon.

Une base sensible commune de perception des couleurs de la ville apparaît alors dans chaque description de la baie comme un paysage de carte postale :

*«De loin ça fait comme un ruban blanc,
cerné de bleu en bas, avec des touffes de vert en haut.»
«... les fumées de cheminées de l'autre côté de la baie, les bateaux
en rade, le vieux port de l'Amirauté,
c'est tout bleu blanc vert et rouge.
Et le ciel, lumineux, clair, éclatant, un temps à faire la lessive en
chantant. Rosina, la Napolitaine d'Alger. Son chant dans les rues
sépie de la Casbah.»*

Description d'Alger
Les oranges d'Aziz Chouaki

PRÉAMBULE

Le projet d'aménagement de la zone côtière de la Baie d'Alger relève d'une conception basée sur deux approches :

..... une approche globale à l'échelle de la Baie, dont la vision est portée par le cadre de cohérence et qui s'inscrit dans le plan stratégique à moyen et long termes de la Wilaya d'Alger ;

..... une approche locale, à l'échelle des quartiers, qui doit permettre de qualifier l'environnement urbain des Algéroises et des Algérois.

L'implantation d'équipements structurants culturels, touristiques et de loisirs au sein du dispositif proposé dans ce cadre de cohérence renvoie à une lecture de l'espace à trois échelles : locale, nationale et internationale.

..... A l'échelle locale, le projet d'aménagement de la Baie doit se faire au bénéfice de la population algéroise, dans un cadre de vie qui soit « durable ».

La mise en oeuvre d'un cadre de vie attractif en Méditerranée et écologiquement exemplaire, permettra d'articuler au nouveau système de transport urbain, un ensemble d'équipements de centralité, dont des équipements administratifs, culturels, sportifs, et ludiques.

..... Au niveau national, l'enjeu réside dans la construction d'une vitrine de la capitale, fondée sur la culture scientifique, technique, environnementale et économique, l'art sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions historiques et géographiques (culture immatérielle, traditions populaires, art contemporain, etc.) ainsi que sur des manifestations à caractère sportif, économique, politique, etc., qui constitueront autant d'événements de rassemblement.

..... Enfin, le rayonnement international de la ville d'Alger sera assuré par la promotion d'un centre d'affaires, d'échanges et de recherche ambitieux, intégrant la capitale dans les grands réseaux méditerranéens et mondiaux du tourisme d'affaires mais également du tourisme de loisirs à travers la création d'équipements garantissant la mise en valeur des attraits et atouts de la Baie et proposant des prestations touristiques haut de gamme.

L'objectif du cadre de cohérence est ainsi de proposer une lecture priorisée, hiérarchisée et structurée de la répartition des équipements structurants de la Wilaya. Elle a pour finalité de localiser et de formaliser quantitativement et qualitativement le niveau d'équipements qui doit être mis en place pour que le projet de la Baie d'Alger profite tant à la population Algéroise qu'au rayonnement national et international de la capitale.



ANNEXE N° 02

La baie traitée dans la charte paysagère inclus dans le document d'orientation du DPAU intitulé « Baie d'Alger » et le projet des perles de la baie.

Source : **Art et charpentier architectes** «BAIE D'ALGER», les documents d'orientations du DPAU, la Wilya d'Alger, 2016

AMÉNAGEMENT DE LA BAIE D'ALGER

GROUPEMENT ARTE CHARPENTIER - WILAYA D'ALGER

La grande promenade de la baie prévoit un linéaire continu de voies de circulations douces sur l'ensemble de la baie. Le profil de la promenade est adapté aux différents types d'aménagement prévus le long du trait de côte, (cf carte ci-avant).

- Promenade haute sur les falaises,
- Promenade sur enrochements sur la façade Est de la baie,
- Promenade en arrière plage au centre de la baie.

La création de la promenade permettra de :



Promenade sur enrochement



Coupe de la promenade sur littoral sableux



Coupe sur enrochements

- 1/ Protéger le trait de côte
- 2/ Recréer une promenade littorale continue sur l'ensemble de la baie accessible aux modes de circulations douces
- 3/ Valoriser les déchets inertes (gravats) utilisés pour conforter la bande de plage existante (remblai, géotube)
- 4/ Restaurer les logiques naturelles de la baie. Créations d'herbiers maritimes à Posidonie et de prairies maritimes. Réhabilitation du cordon dunaire, rechargement de plages et consolidation des falaises, préservation de zones humides existantes, création d'un filtre le long des axes routiers parallèles au littoral.
- 5/ Stopper les pollutions, grâce au filtre vert continu dans les zones de faible altitude.

18-2-18-2-2 Plan vert-230420

ARTE CHARPENTIER - CATIAM CONSULTANTS - PLANETH CONSULTANTS - PHYTORESTORE - LDM - WILAYA - PARTENAIRES DÉVELOPPEMENT

24

AMÉNAGEMENT DE LA BAIE D'ALGER

GROUPEMENT ARTE CHARPENTIER - WILAYA D'ALGER

3 - LA CHARTE PAYSAGÈRE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

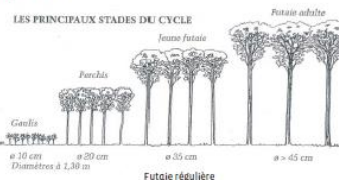
3.1 - La promenade de la Baie

- Entretien régulier des massifs floraux et arbustifs des zones à forte fréquentation : promenade du port, promenade des plages, promenade sur enrochements
- Entretien extensif des zones fréquentées : Promenade sur falaise
- Pas d'intervention du niveau du cordon dunaire pour permettre le maintien des dunes et le développement de la biodiversité



3.2 - Les Massifs boisés

- Entretien extensif pour obtenir une futaie régulière avec plusieurs strates d'âges différents : perchis, jeune futaie, futaie adulte
- Régénération des boisements par coupe progressive : Conservation de beaux spécimens qui deviennent les arbres semenciers
- Soins culturaux ; dépressage, suppression des individus morts ou malades, éclaircies, coupe de régénération



1 - LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

2 - IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS : LE COLLIER DE PERLES

3 - LES ONZE PERLES



20

ANNEXE N° 03

La fiche de lecture paysagère

Source : Auteur, 2020

Fiche d'analyse paysagère

Sujet de recherche : les éléments identitaires du paysage de la baie d'Alger

Cadre de recherche : dans le but d'obtention du degré master à l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, sous l'encadrement du laboratoire ville, urbanisme et développement durable. Nous vous prions de répondre à ces quelques questions.

Partie 1 : information général :

Veuillez cocher la case adéquate

Sexe		Tranche d'Age			
Homme	Femme	5ans – 20ans	20ans – 40ans	40ans – 60ans	+ 60 ans

Partie 2 Description Globale :

- Observez bien et décrivez le paysage qui est en face de vous

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partie 3 : Description orientée

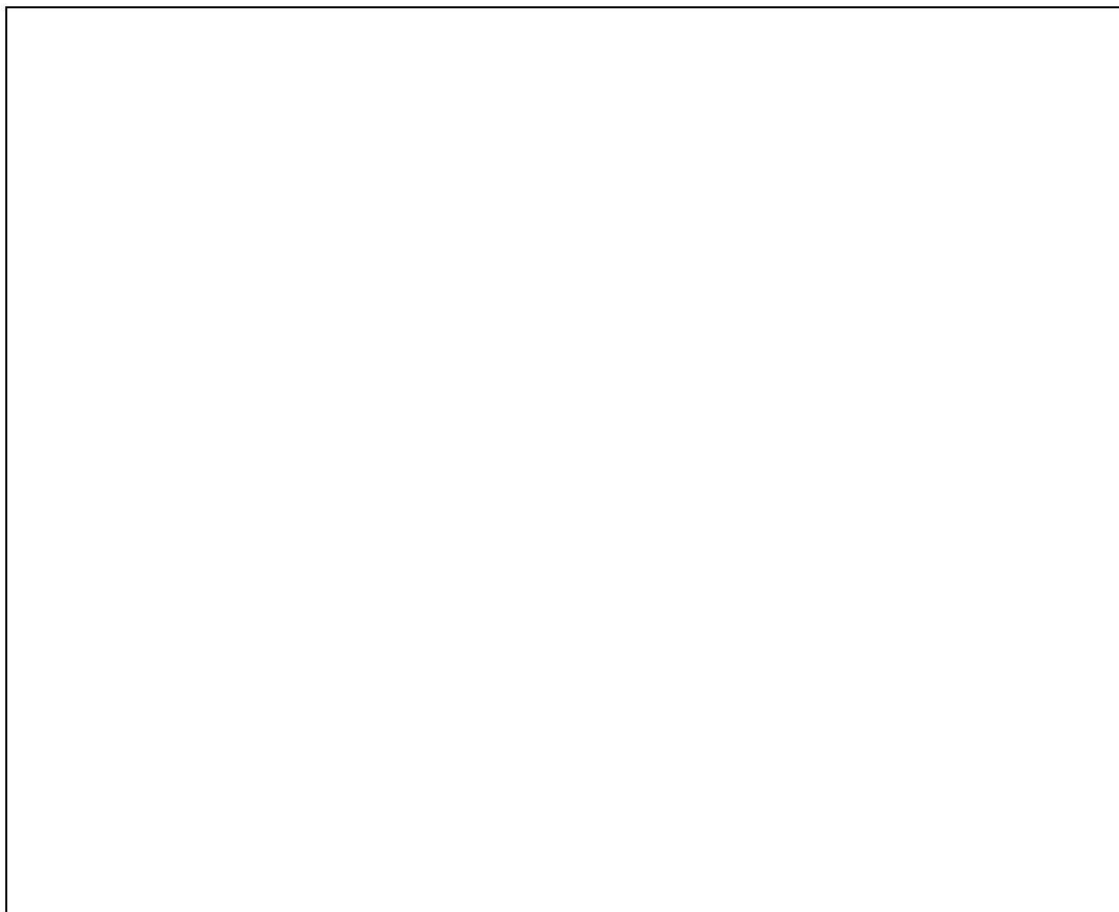
- Observez bien et citez l'élément des plus remarquable selon vous

1.
2.
3.
4.
5.
6.

7.
8.
9.
10.

Partie 4 : Reproduire

- Réalisez un croquis du paysage présent devant vous



Partie 5 : pousser la réflexion

- Parmi les composantes du paysage admiré, quel est celle que vous jugez la plus intéressante ?

.....

- Pensez-vous que la baie d'Alger mérite d'être une des 4 baies les belles au monde ?

Oui

☐

Non

☐